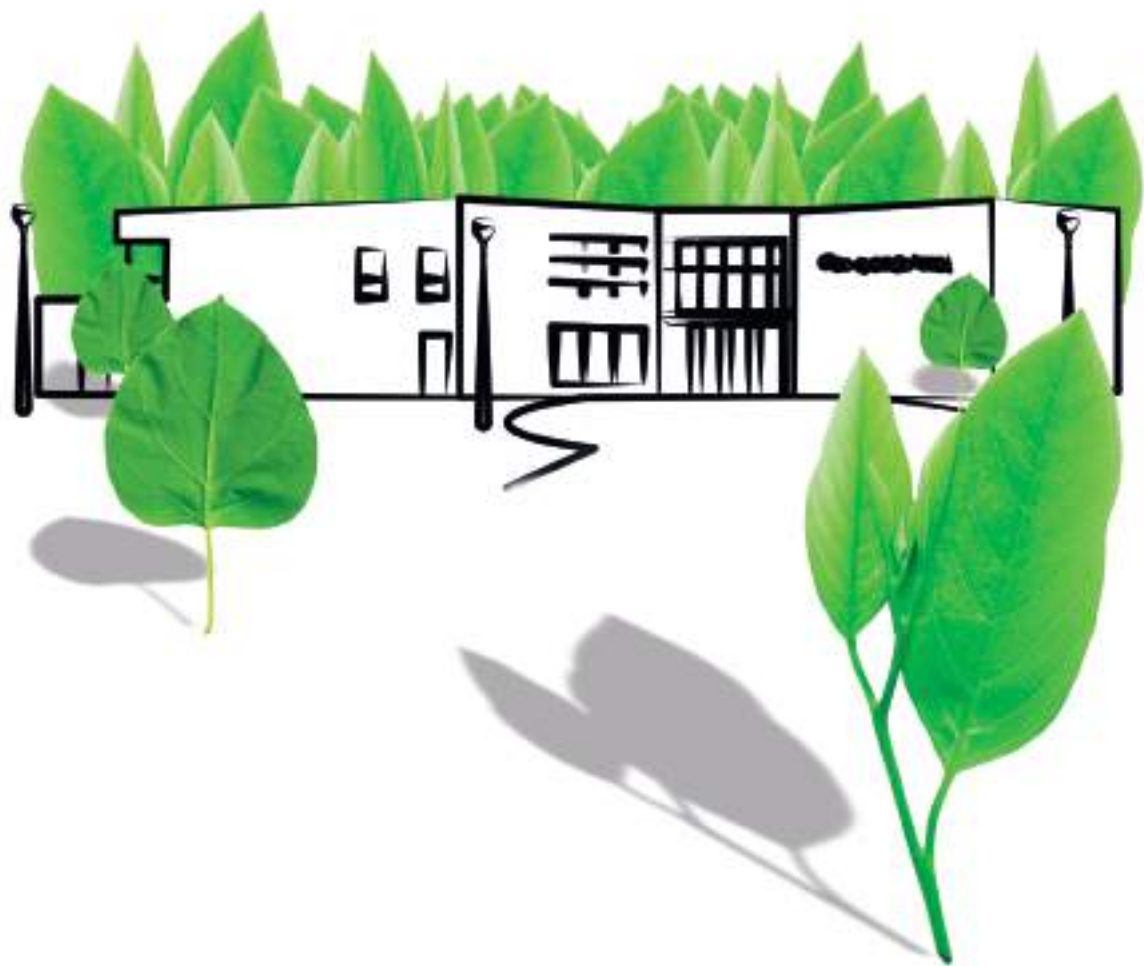


RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024 RAPPORT D'ACTIVITÉ





FONDATION
GEORGES BOISSEL

FONDATION **GEORGES BOISSEL**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Message de la Présidente & la Déléguée Générale	6
--	---

LA FONDATION

Pourquoi une Fondation	10
La Fondation en Histoire	12
Une Gouvernance	14
Une Devise, Humanisme & Inclusion	16
Responsabilité sociétale des organisations	18

LES FONCTIONS SUPPORTS

Direction de la Communication	22
Direction Administrative et Financière	26
Direction des Systèmes d'Information et de l'Organisation	42
Direction des Ressources Humaines et de la formation	50
Direction de la Qualité et Gestion des Risques	56

LES ÉTABLISSEMENTS

Etablissement Santé Mentale Portes de l'Isère	62
Etablissement M.A.S. Saint-Clair	84
Etablissement Pluri-elles	90
Etablissement Service Intégré d'Accueil et d'Orientation	94
Etablissement Accompagnement Logement Portes des Alpes	98
Etablissement Les Écuries Saint-Clair	102
Etablissement Graines d'Insertion	104
Etablissement La Roseraie	108
Etablissement La Blanchisserie	112
Etablissement Régali'	114

GLOSSAIRE

Acronymes & définitions	120
--------------------------------	-----

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE & LA DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE



Joëlle HUILIER



Heidi GIOVACCHINI

L'année 2024 a été une traversée complexe, faite d'incertitudes et de résilience. Dans un monde où les crises s'imbriquent - économiques, politiques, écologiques et sociales - notre mission a exigé plus que jamais lucidité et engagement.

La Fondation Georges BOISSEL, avec ses établissements sociaux et médico-sociaux, s'est inscrite dans cette dynamique : **affronter les turbulences sans perdre de vue l'essentiel, l'humain.**

Un demi-siècle s'est écoulé depuis que la psychiatrie a trouvé sa place dans notre institution. Cinquante ans d'apprentissage, de tâtonnements, d'innovations, de remises en question aussi. Nous avons marqué cet anniversaire sans faste, mais avec la conscience de ce qu'il signifie : un engagement ininterrompu au service des personnes en souffrance psychique.

Un engagement qui s'est encore renforcé cette année avec l'intégration d'un dixième établissement, La Roseraie, dédié à l'insertion sociale.

Les transformations ont été multiples, signes de notre capacité d'adaptation et de notre volonté de toujours mieux répondre aux besoins :

Le projet médical de l'ESM Portes de l'Isère a été finalisé, traçant une ligne directrice ambitieuse.

Les chantiers de modernisation à Bourgoin-Jallieu et Vienne attendent encore les financements nécessaires, mais la volonté est là.

Un nouveau pôle ambulatoire s'apprête à voir le jour à Péage de Roussillon, avec des locaux plus adaptés.

L'hôpital de jour pour adolescents à Vienne a rouvert ses portes, permettant d'accueillir à nouveau ces jeunes en quête d'un soutien essentiel.

Au-delà de la psychiatrie, d'autres initiatives ont marqué cette année :

Solidarité Femme Milena a changé de nom pour devenir «Plurielles», un symbole de son évolution et de son ancrage dans la diversité des parcours de vie.

Une blanchisserie en chantier d'insertion a vu le jour à La Mure, offrant à des personnes éloignées de l'emploi une opportunité de se reconstruire.

L'Arbre Fruité, restaurant d'insertion à Grenoble, a trouvé un nouvel espace, plus grand, plus fonctionnel, pour poursuivre son travail de réinsertion par l'activité.

Enfin, notre gouvernance a connu un passage de relais : **Joëlle HUILLIER a pris la suite de Danièle MULIN à la présidence de la Fondation.** Un changement qui s'inscrit dans la continuité d'une action guidée par le souci du bien commun.

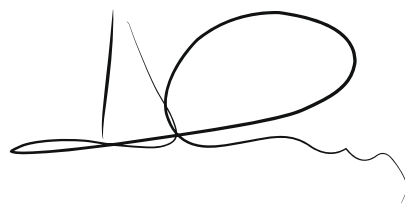
Si cette année nous a appris une chose, c'est que **la complexité du réel nous impose de conjuguer engagement et adaptation, sans jamais perdre de vue la boussole de notre mission.**

Dans un monde en perpétuelle mutation, c'est cette intelligence du vivant, ce tissage du lien humain qui demeurent notre plus grande force.

Bonne lecture !



Joëlle HUILLIER
PRÉSIDENTE



Heidi GIOVACCHINI
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE



LA FONDATION

FONDATION **GEORGES BOISSEL**

CHAPITRE 01

Pourquoi une Fondation	10
Une Fondation en Histoire	12
Une Gouvernance	14
Une devise, Humanisme & Inclusion	16
Responsabilité sociétale des organisations	18

POURQUOI UNE FONDATION

Sa raison d'être

Un peu d'histoire

Si les fondations existent depuis le Moyen Âge, elles ont connu une forte baisse d'intérêt sous les règnes de Louis XIV et Louis XV, et ont même disparu le 14 juin 1791 avec la loi Le Chapelier.

Cette loi, instaurée sous la Révolution Française, visait à affranchir les groupes de pression en interdisant de fait les associations d'ouvriers, les syndicats et autres revendications collectives. L'interdiction de tout groupement professionnel élimina également les Gens de métier : Guildes, Corporations, Confréries et Fondations. Cette loi avait pour objectif de donner à l'État le monopole sur les activités d'intérêt général.

Cependant, au début du XIXe siècle, la situation évolua, permettant à nouveau la création d'associations, de corporations et de fondations. Il fallut toutefois attendre la deuxième moitié du XXe siècle, dans les années 1960, pour que l'État, sous l'impulsion du général de Gaulle et d'André Malraux, décide de développer le mécénat et crée la Fondation de France en 1969.

C'est le 30 juillet 1970 que la Fondation Georges BOISSEL fut créée avec le statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique. Presque vingt ans s'écoulèrent avant que, le 23 juillet 1987, une fondation devienne un statut à part entière et entre dans le champ législatif.

La loi du 1er août 2003 relative au mécénat conféra un dispositif fiscal spécifique aux dons, permettant aux entreprises et aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le montant du don. Les modalités furent révisées en 2019 avec la loi Aillagon.





Que fait une fondation ?

Le vivre-ensemble est une question essentielle dans le contexte actuel. Nous devons changer nos modes de production et de consommation, et, de toute évidence, aucun acteur ne peut, à lui seul, résoudre les problèmes de notre siècle. Le secteur privé est indispensable à la création de richesses et d'emplois, mais il peut être limité par des intérêts particuliers à court terme qui ne correspondent pas toujours à l'intérêt général. C'est pourquoi d'autres manières d'œuvrer sont primordiales pour répondre aux besoins de la société.

Les fondations font partie de cette réponse. Elles préfigurent cette recherche d'utilité sociale. Fer de lance de la philanthropie à la française, elles peuvent adapter leurs actions aux différents contextes qui se présentent. Aujourd'hui, les fondations se mobilisent pour des sujets aussi vastes et complexes que les guerres, la santé, le climat, la précarité, la culture, l'art ou le social.

Charnières entre le secteur privé et l'intérêt général, les fondations jouent un rôle crucial dans une société de plus en plus complexe où se mêlent inégalités sociales, crise écologique et dérives identitaires. Elles sont une expression de la société civile et, sans

se substituer à l'État, elles apportent une action complémentaire, avec un attachement à un territoire et à une grande cause. Par leur engagement, les fondations incarnent l'intérêt général et contribuent à la cohésion de la société en recherchant le vivre-ensemble.

Qu'est-ce qu'une FRUP ?

Une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) joue un rôle significatif dans l'avancement des causes d'intérêt général. Une FRUP est créée par décret, sur avis du Conseil d'État, après autorisation du ministère de l'Intérieur. Bien que son statut se soit précisé au fil du temps, le principe d'une fondation, qui est l'attribution de biens, de droits ou de ressources « à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif » (article 18 de la Loi n° 87-571 du 23 juillet 1987), existe depuis bien longtemps.

Une fondation est reconnue d'utilité publique lorsque des personnes physiques ou morales décident d'affecter irrévocablement des biens, droits ou ressources pour la réalisation de cette œuvre à but non lucratif et d'intérêt général. Les dons effectués par des personnes ou organismes à une fondation peuvent avoir un objectif philanthropique,

éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou environnemental. De droit privé, la gestion de la fondation doit être désintéressée et non lucrative. Les fondateurs doivent être minoritaires au Conseil d'Administration, et l'État doit y être représenté.

Opératrice & gestionnaire

Les Fondations opératrices et gestionnaires, comme la Fondation Georges BOISSEL, représentent un poids non négligeable dans l'économie (650 FRUP pour 16 milliards d'euros - *Source SOESS.org*) et se distinguent par leur mode opératoire spécifique. Contrairement à d'autres fondations plus « classiques », ces fondations gèrent souvent des établissements et sont des employeurs importants sur leur territoire. Elles sont propriétaires d'un patrimoine immobilier et une grande part de leur financement provient de leur propre activité. C'est peut-être pour cette raison que les fondations gestionnaires rencontrent des difficultés pour la collecte de fonds. Pourtant, c'est une nécessité pour améliorer les conditions de prise en charge des usagers ou mettre en place des projets innovants. En effet, pour obtenir le soutien de l'État, les fondations doivent prouver la pertinence de leurs projets.

L'accès à des fonds privés est donc essentiel pour financer de nouvelles expérimentations ou affiner des dispositifs existants.

LA FONDATION EN HISTOIRE

Un domaine séculaire

L'histoire de la Fondation Georges BOISSEL est celle d'un lieu, doublée de celle d'un homme généreux, visionnaire et audacieux : le pneumologue lyonnais des années 30, le Dr Georges Boissel.

En 1931, le Docteur Boissel, crée le sanatorium privé et l'ARSM (Association de Reclassement Social et Mutuel). Son objectif est la réinsertion et le rétablissement des malades de la tuberculose. Très soucieux de ses patients, il veut leur offrir un cadre de vie plus adapté. Le « bon air » du Domaine du Vion correspond en tout point à ses recherches.

Généreux, il n'hésite pas un instant à acquérir cette propriété, pour pouvoir déménager l'ensemble des patients et les installer dans ce magnifique domaine arboré qu'il baptise : « La Clinique du Vion ».

Dans l'espoir de trouver un traitement capable de soigner la tuberculose, le docteur Georges BOISSEL installe un laboratoire destiné à ses recherches. Parallèlement, son quotidien auprès des patients l'incite à prendre en compte les aspects psychologiques de la maladie. Il innove dans les soins avec une vision holistique de l'être.

Cette réflexion conjointe sur la maladie et l'individu le sensibilise très tôt à la nécessité d'innover dans



le traitement de la santé mentale. Sa réflexion l'amène à appréhender différemment la cure. Considérant le patient dans sa globalité, il associe le principe de l'ouverture et des relations avec la société comme un élément à part entière du soin. Les années passent, ses procédés s'affinent en même temps que la tuberculose disparaît.

Fort de son expérience dans l'accompagnement des patients et des besoins du bassin sanitaire, il oriente le domaine du Vion vers la psychiatrie. Le docteur Georges Boissel développe alors une approche novatrice du traitement psychiatrique avec une orientation médico-sociale. Considérant le malade comme une personne à

valoriser et à resocialiser, la Clinique du Vion contribue pleinement à la réinsertion de ses patients par des activités de travail manuel ou de loisirs. En 1970, le médecin-chercheur Georges BOISSEL, soucieux de ne pas abandonner ses patients, initie la création d'une Fondation.

Celle-ci se consacre depuis cette époque à accompagner les personnes en difficulté que ce soit par le soin, le travail ou l'hébergement.

Aujourd'hui, la Fondation Georges BOISSEL regroupe 10 établissements, sur l'ensemble du territoire isérois, spécialisés dans la santé, le social et le médico-social pour la protection et l'insertion des personnes fragiles.

Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Depuis sa création en 1970, la Fondation Georges Boissel (FRUP) joue un rôle significatif dans l'amélioration de la vie des personnes les plus vulnérables.

Spécialisée dans les domaines de la santé mentale, du handicap psychique et de l'accompagnement des personnes en difficulté d'insertion sociale, la Fondation a évolué au fil des années pour devenir une institution pluridisciplinaire engagée dans des missions essentielles.

La Fondation Georges Boissel est une fondation opératrice et gestionnaire

Assurant la gestion de plusieurs établissements et contribuant à être un employeur important sur son territoire. Propriétaire de son patrimoine et gestionnaire de plusieurs établissements, elle génère son financement par ses activités. Néanmoins, malgré les efforts déployés pour financer ses actions, la Fondation reste parallèlement ouverte à la collecte de fonds privés sous forme de mécénats ou de dons pour améliorer la mise en œuvre de projets innovants ou la création de

nouvelles activités.

Si l'origine de la Fondation s'est construite sur la thérapie, le soutien et l'aide aux patients touchés par la tuberculose, le déclin de cette maladie et les nouveaux besoins sociétaux ont motivé le Dr. Georges Boissel à capitaliser sur son expérience dans le domaine de l'accompagnement et du soutien pour restructurer le sanatorium en hôpital psychiatrique. Pendant de nombreuses décennies, le Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) a prospéré sur son site historique, composé d'un vaste domaine de 47 hectares (le Domaine Saint-Clair), avant de rejoindre le Médipôle de Bourgoin-Jallieu en 2009.

Une Fondation en mouvement

Parallèlement à cette évolution, la Fondation Georges Boissel a poursuivi son développement en réaménageant le Domaine Saint-Clair pour donner naissance à la Maison d'Accueil Spécialisée Saint-Clair, vouée à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Au fil du temps, la Fondation a évolué vers une institution pluridisciplinaire, toujours spécialisée dans les domaines de la santé mentale et du handicap psychique, mais aussi tournée vers l'accompagnement

des personnes en difficulté d'insertion sociale. Inspirée par les valeurs humanistes du Docteur Georges Boissel, la Fondation s'est engagée, en plus de la gestion d'établissements sanitaires, dans le développement d'établissements à caractère social tels que l'ALPA (Accompagnement par le Logement de la Porte des Alpes) en 2015 à Bourgoin-Jallieu, suivie par SFM, SIAO, Graines d'Insertion les années suivantes, REGAL' en 2021, l'Ecurie Saint-Clair en 2023 et La Roseraie début 2024 avec la création de La Blanchisserie.

Aujourd'hui, la Fondation Georges Boissel regroupe dix établissements spécialisés dans les domaines de la santé mentale, du handicap psychique et des personnes en difficulté d'insertion sociale. Sans oublier l'héritage du Docteur Georges Boissel, la Fondation poursuit son évolution et ses innovations en valorisant l'humain et son implication dans la société.

À travers son engagement en faveur de l'intérêt général et sa fidélité envers les principes d'humanisme et d'inclusion, la Fondation Georges Boissel est un acteur essentiel dans le champ de la santé mentale et de l'accompagnement des individus fragiles. Par ses missions, elle contribue significativement à l'amélioration de la qualité de vie de milliers de personnes au quotidien.



UNE GOUVERNANCE

Organisation et circuit de décision

Un Conseil d'Administration composé d'administrateurs bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs compétences à l'institution



Membre du bureau

J. HUILLIER
Présidente



Membre du bureau

D. Mulin
Vice-présidente



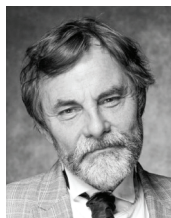
Membre du bureau

C. ROCHER
Trésorière



Membre du bureau

M. Coudurier
Secrétaire



Membre de droit

R.-D. BOISSON
Sous-préfet
de la Tour-du-Pin
Représentant
de l'Etat



Membre de droit

C. CHARLES
Vice-Président du
Conseil Départemental
de l'Isère en charge
de l'Insertion et du
Logement,



Membre de droit

C. CIOFFI
Adjoint
et représentant
le Maire de
Bourgoin-Jallieu



Membre de droit

Dr A. GENTHON
Représentante
du Conseil
Départemental
de l'Ordre
des Médecins



F. BOCHARD
Personnalité
qualifiée



M. FRESSY
Personnalité
qualifiée



T. MICHAUD
Personnalité
qualifiée



P. VANDENBERG
Personnalité
qualifiée

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres, dont 4 membres de droit

- > Un représentant de l'état (Sous-Préfet de La Tour-du-Pin)
- > Un représentant du Conseil départemental de l'Isère
- > Un représentant du Conseil de l'Ordre des médecins de l'Isère
- > Le maire de la commune d'accueil du siège de l'établissement : Bourgoin-Jallieu

Le conseil d'administration élit pour 2 ans un bureau parmi ses membres composé de :

- > Un président
- > Un vice-président
- > Un secrétaire
- > Un trésorier

La Fondation Georges BOISSEL, a pour but de poursuivre toute action dans les domaines sanitaire, social et médico-social, notamment en faveur des malades psychiques, des personnes âgées, ainsi que des personnes handicapées, des femmes victimes de violence et des personnes en difficulté d'insertion sociale.

Les moyens d'action sont :

- > La création, la gestion et la reprise éventuelle de tout établissement et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- > La création et la gestion de tout organisme propre à promouvoir son objet dans les domaines de l'information, de la communication et de la documentation.
- > La promotion et la réalisation d'actions de formation.
- > L'appui matériel, technique ou moral à tout organisme poursuivant un but similaire.
- > L'organisation de journées de recherche, de congrès ou de toute autre manifestation.

Nommée par le conseil d'administration, la Déléguée Générale met en œuvre les décisions et les orientations prises par le Conseil d'Administration.

La Déléguée Générale s'appuie sur les responsables des fonctions supports :

- Le Directeur de la Communication
- Le Directeur Administratif et Financier
- Le Directeur des Systèmes d'Information et de l'Organisation
- La Directrice des Ressources Humaines et de la Formation
- La Directrice de la Qualité et de la Gestion des Risques
- Le Directeur du Développement et des Partenariats



H. GIOVACCHINI
Déléguée
Générale

Ces fonctions transversales permettent à chaque établissement, piloté par un directeur, de profiter de leur expertise sans perte d'information tout en optimisant la coordination.

Le Comité Exécutif qui comprend tous les membres de la Direction Générale ainsi que les Directeurs d'Établissements, se réunit tous les mois pour un point sur les différentes évolutions et l'organisation des missions à venir.

C. ANNEQUIN-DIGOND
Assistante de Direction

C. MERCIER
Assistante de Direction

Les fonctions supports



D. PACCARD
Directeur
de la
Communication



S. MONCHAMP
Directeur
Administratif
et Financier



M. FOURRIER
Directeur des
Systèmes d'Informations
et de l'Organisation



C. GUISLIN
Directrice des
Ressources Humaines
et de la Formation



V. LAGIER
Directrice de
la Qualité et de la
Gestion des Risques



JP. BOCQUELET
Directeur du
Développement et
des Partenariats

Les établissements



H. GIOVACCHINI
Directrice
ESM Portes de l'Isère



G. LECAILLE
Directeur
MAS Saint-Clair



A. SANTIN-JANIN
Directrice
Pluri-elles
SIAO Isère



F. SAVARESE
Directrice
ALPA



L. ORTOVENT
Directrice
La Roseraie
La Blanchisserie
Graines d'Insertion



JP. BOCQUELET
Directeur
(R)EGAL'

UNE DEVISE, HUMANISME & INCLUSION

Plus qu'une devise... Un engagement

Plus que jamais, notre fondation reste attachée à ses valeurs d'origine : l'humanisme et l'inclusion.

Depuis les années 1970, bien que la pratique de la psychiatrie ait évolué, le principe d'accompagner les malades dans tous les aspects de leur vie, quelle que soit leur origine sociale, est resté un élément fondamental de notre approche. Ne pas éloigner les malades de la société et viser à leur réadaptation au travail, leur réentraînement professionnel, leur rééducation éventuelle et leur rétablissement social font partie de notre ADN fondateur.

La société change, les enjeux et attentes évoluent, et notre tâche est toujours plus vaste. Cependant, l'humanisme demeure l'un des piliers de la Fondation Georges BOISSEL. Les hommes et les femmes sont au centre de nos préoccupations, en valorisant

leur bien-être et leur épanouissement tant sur le plan individuel que collectif.

De même, avec la volonté d'impliquer activement tous les individus en veillant à ce qu'aucun ne soit exclu ou marginalisé, l'inclusion fait partie du savoir-être quotidien de la Fondation Georges BOISSEL. L'idée que chaque personne a le droit fondamental d'être acceptée et respectée telle qu'elle est favorise la diversité et vise à éliminer les barrières sociales, économiques et culturelles qui peuvent entraver la pleine participation de tous les individus.

L'humanisme et l'inclusion se complètent mutuellement, car ils reconnaissent la valeur de chaque personne et promeuvent l'égalité des chances pour tous. Chaque personne mérite respect et dignité, et personne ne doit être laissé de côté. La santé

mentale est intrinsèquement liée à toutes les exclusions que nous combattons. C'est un tout, toujours conforme à nos valeurs. Que ce soit par l'accueil des femmes victimes de violences ou par l'insertion parmi d'autres missions qui se sont ajoutées à la psychiatrie, la Fondation Georges BOISSEL entend redonner toutes leurs chances à tous ces publics car l'humanisme et l'inclusion nous commandent de n'abandonner personne.

La transition écologique s'ajoute à nos valeurs, car rien ne peut plus être entrepris sans tenir compte de la nécessité vitale d'agir face à l'urgence de lutter contre le réchauffement climatique et la dégradation de la planète pour l'avenir de l'humanité. Plusieurs actions concrètes ont été menées cette année par la Fondation.

La Fondation Georges BOISSEL n'appartient pas à ses administrateurs, ni à ses dirigeants ou ses professionnels. Ils n'en sont que les dépositaires, en attendant de la transmettre à leurs successeurs qui œuvreront, à leur tour, au service des personnes les plus vulnérables. Cette responsabilité nous engage, au quotidien, à préserver notre savoir-faire et à développer nos compétences pour améliorer l'avenir écologique et social de notre société

Les événements marquants de 2024





Les soins, le logement, le travail...

La Fondation Georges Boissel accompagne les personnes fragilisées par les soins, le logement ou le travail afin de les aider à s'insérer ou se réinsérer dans la société. Cette approche globale permet d'agir sur tous les aspects de la santé mentale, du handicap psychique et de l'accompagnement social, en mettant en avant nos valeurs d'humanisme et d'inclusion portées par nos différents établissements.

L'Établissement de Santé Mentale Portes de l'Isère, situé à Bourgoin-Jallieu, est l'acteur majeur de la Fondation, couvrant cinq secteurs en psychiatrie adulte et 1 secteur infanto-juvénile dans le Nord Isère et l'Isère Rhodanienne, avec des implantations à Bourgoin-Jallieu, Vienne et Péage-de-Roussillon, Pont de Cheruy, La Tour du Pin et Villefontaine. D'autres établissements de la Fondation Georges Boissel, tels que l'ALPA, Pluri-Elles, La Roseraie, le SIAO Isère, Graines d'insertion La Blanchisserie et Régali, jouent un rôle essentiel dans l'inclusion sociale.

La Maison d'Accueil Spécialisée Saint-Clair, quant à elle, apporte une réponse à l'accueil des adultes nécessitant une prise en charge en raison de leur handicap psychique. L'ensemble des établissements de la Fondation répond à la nécessité d'offrir des solutions pour améliorer la vie de les usagers et leur permettre de se rétablir ou de se reconstruire. Grâce à ses pratiques innovantes centrées sur « la capacité de faire » par des patients, l'ESM Portes de l'Isère incarne notre volonté de placer les personnes au cœur de nos actions. La MAS Saint-Clair s'engage à offrir une vie aussi normale que possible à ses résidents, en leur proposant des activités stimulantes et en assurant la continuité des soins médicaux et paramédicaux. Nos autres établissements proposent de l'hébergement social, de l'insertion professionnelle, un accompagnement pluridisciplinaire et participent à l'évaluation des besoins du territoire.

Nos missions répondent aux impératifs de la santé et du bien-être, appréhendés dans leur globalité, tout autant qu'à notre volonté d'assurer à chaque individu toute sa place dans la société, dans le respect de ses droits et de sa dignité, en lui offrant les soins, le logement ou le travail dont il a besoin, pour une insertion réussie.



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

Une transition régénérative

Une responsabilité envers toutes et tous

A travers nos activités d'accompagnement des personnes fragilisées par le soin, le logement ou le travail, la Fondation a toujours eu une responsabilité forte envers la société.

Aujourd'hui, cette responsabilité s'étend au-delà de nos missions premières : nous ne pouvons plus ignorer l'impact du changement climatique, ni sur notre environnement, ni sur la santé mentale des populations les plus vulnérables.

Après l'électrochoc de l'été 2022 et sa canicule exceptionnelle qui a mis en danger les personnes que nous accompagnons, ce moment a révélé une évidence : le réchauffement climatique n'est pas seulement une crise écologique, c'est aussi une crise sanitaire et sociale.

En tant que professionnels de la santé mentale et du social, nous sommes aux premières loges pour observer cette réalité. Un monde plus

chaud est un monde plus violent, où les troubles anxieux et la détresse psychologique se multiplient.

La Fondation poursuit donc ses actions et agit, en complément de la mise en place en 2022 de son comité RSO. Nous avons compris que nous ne pouvions pas seulement être responsables : nous devons devenir régénératifs.

Sur le volet de la transition écologique qui est au cœur de la stratégie, 2024 est donc marquée par l'engagement de la Fondation à la CEC (Convention des Entreprises pour le Climat), intégrée au groupe du Bassin Lyonnais.

La CEC est une association d'intérêt général dont la vocation est d'organiser des parcours de prise de conscience et de transformation pour décideurs économiques afin de rendre irrésistible la bascule d'une économie extractive vers une économie régénérative d'ici 2030.

Ce dispositif a rassemblé 75 entreprises et organisations, incarnées par 150 dirigeantes et dirigeants de la région, accompagnés de leur « Planet Champion », un comité garant de la mission, des experts indépendants ainsi que des facilitateurs et coaches. Un panel unique représentant une



force de changement considérable pour entrainer le monde économique régional dans la transition écologique. L'ambition de ce parcours était de :

- Faire émerger de nouveaux modèles économiques respectueux du vivant et des limites planétaires.
- Tisser les liens entre les acteurs publics et privés pour réussir ensemble la transition de notre territoire.

Un dispositif en 6 sessions thématiques de 2 jours

Constats & monde d'après

Vision systémique des enjeux de limites planétaires, de ressources, de géopolitique. L'intention est de faire vivre aux participants un processus en U (cf Théorie U d'Otto Scharmer), créer une bascule personnelle et souder les camps de base qui seront l'unité de travail principale tout au long du parcours.

Nouveau cap régénératif

Questionner sa raison d'être : comment réintégrer son activité et son modèle à l'intérieur des limites planétaires ? Comment devenir éco-compatible ?

Entreprendre avec le vivant

Découvrir les connexions de son cœur business avec le Vivant, explorer des notions telles que le biomimétisme et la bioinspiration pour entreprendre dans un monde contraint et fini.

Nouvelle boussole

Créer et mesurer de la valeur environnementale, sociale et sociétale. Réinventer sa performance, redéfinir ses indicateurs et repenser le partage de la valeur.

Embarquer ses écosystèmes

Sensibiliser, mobiliser et embarquer toutes les parties prenantes internes et externes. S'ouvrir à de nouvelles formes de coopérations pour créer de la résilience aux échelles internationales, nationales et territoriales.

Prendre son envol

S'inspirer des travaux des autres participants, finaliser sa feuille de route, célébrer la fin du parcours et penser l'après auprès des équipes.



Ce parcours, suivi intégralement par Heidi GIOVACCHINI et Jean-Pierre BOCQUELET a également permis de faire vivre un « embarquement mini CEC » de 2 jours aux autres membres du CODG.

Michel FOURRIER, Claire GUISLIN, Virginie LAGIER, Sébastien MONCHAMP et Denis PACCARD ont pu découvrir une partie de cette démarche engagée et devenir les meilleurs alliés pour embarquer nos collaborateurs dans le déploiement des actions à venir.

Ainsi, la Fondation a travaillé tout au long de cette année 2024 sur la réalisation de sa feuille de route régénérative. Elle sera déployée à partir de 2025, identifiant les « leviers de redirection » avec des objectifs d'impact mesurables et des plans d'actions.

Concrètement, nous avons identifié cinq « balises »

- Réduire notre empreinte carbone liée à l'activité de nos établissements. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre des infrastructures
- Agir en faveur de la biodiversité en la préservant sur tous nos sites et en l'intégrant dans nos parcours de soin et d'accompagnement
- Prendre soins des professionnels qui prennent soin des autres, préserver leur santé physique et

mentale, promouvoir le bien-être

- Adapter notre organisation pour faire face aux nouvelles problématiques sanitaires et sociales, par l'innovation,
- Renforcer notre robustesse en anticipant le monde de demain, afin de gérer durablement nos ressources, grâce à des approvisionnements éthiques et responsables

Actuellement, les 23 membres du Comité RSO sont répartis en trois sous-groupes selon les thématiques suivantes :

- Sociétale
- Environnementale
- Economique

Plusieurs actions ont été menées ou sont en cours de déploiement et 2025 sera l'occasion de repenser le fonctionnement de ce comité RSO qui sera positionné comme un « facilitateur et sponsor », pour déployer la « feuille de route à visée régénérative » en cours d'élaboration à travers le parcours de la CEC.

A noter que parallèlement, la Fondation a participé à la « journée régionale Transition Ecologique » organisée par la FEHAP (Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires). L'occasion de s'inspirer mutuellement sur les bonnes pratiques et imaginer les coopérations possibles sur le territoire.



FONCTIONS
SUPPORTS

LES FONCTIONS **SUPPORTS**

CHAPITRE 02

Direction de la Communication	22
Direction Administrative et Financière	26
Direction des Systèmes d'Informations et de l'Organisation	42
Direction des Ressources Humaines et de la Formation	50
Direction de la Qualité et Gestion des Risques	56



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Se connaître pour mieux se construire



Denis PACCARD
Directeur de la Communication

Le rôle fondamental de la communication interne

L'année 2024 a été, pour la Fondation Georges BOISSEL, une année d'engagements multiples, d'initiatives nouvelles et de structuration renforcée.

Si la communication externe continue son travail et a permis de renforcer la visibilité et la reconnaissance de la Fondation auprès du grand public, de ses partenaires et de l'ensemble des institutions, c'est bien **la communication interne** qui s'est révélée être le **fil conducteur discret mais essentiel du sentiment d'appartenance**, de la motivation des professionnels et de la mise en cohérence de l'ensemble des projets. Cette dimension a été au cœur d'un travail de fond, engagé et pérenne.

Créer du lien pour donner du sens

La Fondation Georges BOISSEL regroupe aujourd'hui dix établissements répartis sur un large territoire. Dans cette organisation décentralisée, il est essentiel que chaque professionnel puisse s'inscrire dans un collectif plus vaste, se sentir reconnu, et comprendre comment son action contribue à la mission globale de la Fondation : **Accompagner les personnes fragilisées par le soin, le toit ou le travail.**

Le sentiment d'appartenance ne peut naître que d'une communication vivante, incarnée, accessible. Elle valorise les réussites, transmet le sens de l'action, et révèle les talents. En cela, l'année 2024 a marqué une nouvelle étape.

Cette année a été marquée par une dynamique forte au sein de la Fondation Georges BOISSEL. Portée par l'engagement des directions et des professionnels, elle a vu émerger des projets qui ont renforcé l'identité et la cohérence de la Fondation. La communication interne, en particulier, s'est imposée comme un levier essentiel pour fédérer, valoriser les équipes et nourrir le sentiment d'appartenance autour d'une culture commune.





La journée d'intégration au service de la cohésion

Huit journées d'intégration ont été organisées cette année, réunissant au total 125 nouveaux collaborateurs.

Loin d'une simple formalité administrative, ces journées ont été repensées comme de **véritables immersions dans l'histoire, les valeurs et la réalité de la Fondation**.

À travers des récits, des témoignages et des échanges, elles ont permis aux nouveaux arrivants de comprendre non seulement où ils « *mettaient les pieds* », mais surtout avec qui et pourquoi ils allaient travailler.

Ce format renouvelé a été salué unanimement pour la qualité de l'accueil, la clarté des messages transmis et la sincérité des échanges comme la découverte des métiers, l'histoire de la Fondation et la connaissance des établissements.

Il s'agit là d'un point clé dans la stratégie de communication interne : poser, dès le départ, les bases d'une relation authentique entre les professionnels, les établissements, les Fonctions Supports et l'organisation de la Fondation Georges BOISSEL.

En donnant du sens, **on engage**
En racontant l'histoire, **on projette**.
En valorisant les personnes,
on construit une culture commune.

Le Magazine BOISSEL : Un outil de reconnaissance

Le journal interne de la Fondation a lui aussi fait l'objet d'une refonte en profondeur. Son ancien nom, *Quoi de Neuf Georges* est devenu : « Le Magazine BOISSEL ». Un travail tout particulier a été réalisé avec une nouvelle charte graphique, la réorganisation de la mise en page, et une ligne éditoriale repensée. Tout a été conçu pour en faire **un média interne fédérateur, valorisant et utile**.



Chaque édition propose désormais des dossiers thématiques, des portraits de professionnels, des focus sur les métiers, les lieux, les histoires individuelles et collectives. Le ton se veut chaleureux mais rigoureux, accessible mais profond. Les visuels, soigneusement sélectionnés, soutiennent une lecture dynamique.



Des **QR codes intégrés permettent de poursuivre la lecture** à travers des vidéos, des reportages ou des contenus enrichis.

Dans un souci de responsabilité environnementale et de réduction de l'empreinte carbone, *Le Magazine BOISSEL* est désormais imprimé sur du papier certifié PEFC France.

Le grammage du papier a été réduit de 15 % et le nombre d'exemplaires imprimés correspond aux besoins réels.

Avec l'évolution de ce support, la Fondation Georges BOISSEL affirme une conviction forte : **la reconnaissance est un moteur puissant d'engagement**. Montrer ce que font les professionnels, raconter leurs réussites, mettre en lumière les projets innovants, ce n'est pas seulement de l'information.

C'est un acte de gratitude, une marque de confiance et un encouragement à continuer.



Les établissements sont à l'honneur

Cette logique de valorisation s'est également exprimée lors du **Gala 2024 de la Fondation**, dont la nouvelle formule a permis d'intégrer pleinement les professionnels.

Les établissements **Régail' et l'Arbre Fruité** ont été mis à l'honneur en réalisant un dîner d'exception pour les invités, démontrant ainsi **leur savoir-faire professionnel, leur engagement et leur créativité**. De la même façon, là encore, la communication n'est pas seulement descendante ou informative : **elle est expérientielle, incarnée et collective**.

Ces initiatives contribuent à construire **une image interne cohérente, motivante et mobilisatrice**. En référence à une étude de la DARES (2021) précisant que : « 30 % des collaborateurs français jugent leur travail inutile ou en conflit avec leurs valeurs », il est important d'offrir à chacun une visibilité sur le projet global de la Fondation, sur la cohérence entre sa mission et son action quotidienne, pour lutter contre ce sentiment « d'absurde », et **redonner du sens à nos missions**.

Un tissu relationnel à consolider

La communication interne est également **un tissu de relations humaines**. En 2024, plusieurs actions dans les établissements ont visé à renforcer ce lien : événements participatifs, relais d'informations locales, actions transversales, implication dans les campagnes portées par la Fondation. Tout cela nourrit **une culture commune**, qui dépasse les frontières géographiques et les différences de métiers.

C'est aussi ce que traduit l'adage bien connu : « *Des collaborateurs reconnus et heureux sont des ambassadeurs efficaces* » auprès des usagers comme des partenaires. Ce principe de « symétrie des attentions » justifie pleinement les efforts mis en œuvre dans la communication interne.

Communication et engagement : Un cercle vertueux

En favorisant la circulation de l'information, la mise en valeur des projets et des personnes, la communication interne joue un rôle

central dans **le développement du sentiment d'appartenance** et l'amélioration du climat de travail. Elle donne à voir, à comprendre, à partager. Elle transforme une organisation complexe en une aventure collective.

Elle permet aussi de faire le lien entre les projets stratégiques et les actions du quotidien. En cela, **elle est un vecteur de cohérence**, un moteur de transformation, un levier de performance.

L'année 2024 a été un jalon important dans ce processus. La Fondation Georges BOISSEL a travaillé sa communication interne non comme une fin en soi, mais comme **un outil au service de sa mission sociale**. Et c'est peut-être cela, qui rend ce travail si précieux car **il unit, donne du sens** et fait exister.

Une communication externe dense

L'objectif de 2023 demeure inchangé : **faire savoir nos savoir-faire**. La presse a ainsi joué un rôle clé, avec plus de **158 articles publiés** au cours de l'année, ainsi que **deux interviews radio** et **une émission télévisée** sur France 3, « Vous êtes formidable », consacrée aux actions de la Fondation.





Le changement de nom de SFM, devenu Pluri-elles, a donné lieu à **un travail transversal impliquant les équipes** de l'établissement et la Direction de la Communication. Trois séances de travail collaboratif ont permis de déconstruire et reconstruire ensemble cette **nouvelle identité**, en adéquation avec l'évolution et le développement de l'établissement.

De la même manière, le **lancement du van itinérant « Nina & Simon.e.s »** a été une opportunité de communication importante, mettant en lumière cette nouvelle solution d'accompagnement de proximité.

Le Gigot Bitume, organisé pour marquer l'étape de mise « hors d'eau, hors d'air » du futur Pôle ambulatoire de Santé Mentale de Péage-de-Roussillon, a **illustré l'ancrage territorial de la Fondation** et son engagement.

D'autres opérations ou événements se sont déroulés tout au long de cette année comme par exemple la mise en place d'un « covring » de chaque véhicule de la Fondation



Georges BOISSEL pour une meilleure identification de celle-ci par le Grand Public.

Le déménagement et la transformation de l'Arbre Fruité en « Restaurant Arbre Fruité ».

Sans oublier, l'inauguration à Vienne d'ATICA (HDJ Ado au cœur de la vieille ville).

Ainsi que l'ouverture du dixième établissement de la Fondation : La Blanchisserie

Une dynamique à poursuivre

Des projets structurants à moyen terme et en cours d'élaboration, comme la refonte du site internet, avec une plus grande personnalisation des établissements tournée vers le Grand Public. Ou encore le développement d'outils numériques

internes et la valorisation des projets et des établissements viendront **consolider cette dynamique**.

Le travail conjoint avec les Ressources Humaines sur le parcours des nouveaux salariés renforcera encore ce sentiment d'unité et d'accompagnement.

La communication interne ne sera jamais totalement visible. Elle est souvent dans les coulisses, dans les détails, dans les attentions. Mais ses effets, eux, sont bien réels. Et si l'on devait résumer ce travail en une phrase, ce serait sans doute : **Mieux se connaître pour mieux construire ensemble**.

Le Service Communication assure la diffusion d'une information claire et cohérente tant en interne qu'en externe, afin de renforcer le sentiment d'appartenance, d'améliorer la visibilité de la Fondation et d'en favoriser son rayonnement. Par le développement de supports adaptés, l'organisation d'événements et le travail avec la presse, il veille à faire connaître les actions de la Fondation auprès des usagers, des partenaires et des institutions. Il consolide son positionnement d'acteur de premier plan dans **l'accompagnement des personnes fragilisées par le soin, le toit ou le travail**.



DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

A la recherche de nouveaux équilibres



Sébastien MONCHAMP
Directeur
Administratif et Financier

En 2024, la Fondation Georges BOISSEL a affronté un contexte économique instable en posant les bases de nouveaux équilibres durables. Entre réformes, inflation et transitions écologiques, elle a sécurisé son avenir par des choix stratégiques assumés : investissements ciblés, contrats responsables et partenariats solides.

Nous disions l'année dernière, dans ces mêmes pages, que l'année 2023 était une année de projets pour permettre à la Fondation Georges BOISSEL, à moyen terme, de changer d'échelle. Ce faisant, il est vrai que les résultats financiers de l'année 2023 étaient en-deçà des années précédentes, entre une augmentation – subie – des charges dans un contexte hyper-inflationniste et une augmentation – volontaire – des investissements ayant grevé les amortissements de l'exercice. C'était le prix à payer pour préparer l'avenir. Qu'en fut-il en cette année 2024 ?

L'année 2024 fut, à bien des égards, une année troublante car remplie de paradoxes économiques

- La confiance des ménages français s'est détériorée (source : enquête INSEE) ET POURTANT la confiance des investisseurs est restée élevée (le CAC 40 ayant à nouveau franchi, début 2025, la barre des 8.000 points) :

OPINION DES MENAGES	Moy.	Sept. 24	Oct. 24	Nov. 24	Déc. 24
Indicateur synthétique	100	95	93	90	89

- La désinflation a finalement été plus rapide que prévue ET POURTANT une inflation sous-jacente est restée très persistante en raison des chocs géopolitiques
- Le PIB Français a finalement terminé en hausse en 2024 ET POURTANT le risque de récession est resté, et reste à ce jour, très présent
- L'indice des prix à la consommation a baissé tout au long du 2ème semestre ET POURTANT la consommation des ménages s'est ralentie
- La Banque Centrale Européenne a baissé ses taux directeurs afin de favoriser les plans de relance de l'économie ET POURTANT l'austérité budgétaire a été de mise au niveau politique.

Ce n'est toutefois pas la première fois que la Fondation Georges BOISSEL est confrontée à des troubles liés à son environnement économique. Comment ne pas citer l'épidémie mondiale Covid qui a, depuis, bouleversé les schémas de financement traditionnels de la Santé. Et l'enjeu climatique, qui s'est aujourd'hui intégré dans toutes les prises de décision ; amenant avec lui son lot d'éco-anxiété aussi... En lien avec ces points précédents, de nouvelles formes de fragilités sociales et psychologiques sont apparues, engendrant de profondes mutations dans le secteur de la Santé et dans l'Economie Sociale et Solidaire. La Fondation Georges BOISSEL y a été significativement confrontée tout au long de l'année 2024 : dans le secteur de la Santé, l'année a été marquée par les impacts de la réforme du financement de la psychiatrie, tandis que dans la branche sociale, l'année a été rythmée par la réforme du « Segur pour tous ».

C'est avec ces éléments de contexte en tête que doit se faire la lecture du rapport financier 2024 de la Fondation Georges BOISSEL. Disons simplement que, non, l'heure du « bras de fer » n'a pas sonné (il n'en a jamais été question au sein de la Fondation Georges BOISSEL), mais que, OUI, en une poignée d'années, notre environnement a changé avec une telle profondeur qu'il est l'heure de trouver **de nouveaux équilibres, et que ces équilibres doivent être « durables », aux sens économique et écologique du terme.**

Ne pas verser trop facilement dans la complainte mais observer la situation avec lucidité et répondre, aux questions d'équilibre suivantes :

- Faut-il poursuivre le développement ou stabiliser l'existant ?
- Faut-il réviser sa gouvernance ou consolider les organisations de travail actuelles ?
- Faut-il chercher à maîtriser ses coûts ou au contraire, encore accroître ses investissements pour sécuriser sa stabilité à moyen terme ?
- Et s'agissant d'investissements, avec quelles perspectives de retours économiques et écologiques ?
- Et même si la Fondation Georges BOISSEL, n'est pas soumise à la Directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) de publication d'informations en matière de durabilité, comment démontrer la valeur de l'institution sur une dimension développement durable ?



Dans ce contexte de recherche d'équilibre, ou plutôt de recherche de nouveaux équilibres, les Directions Administratives et Financières doivent mener une réflexion sur leur rôle et leur impact dans un écosystème qui nécessite des arbitrages sur le choix des fournisseurs, sur les circuits d'approvisionnement, dans un environnement changeant (décrit précédemment) qui pousse à imaginer de nouveaux modèles économiques compatibles avec ces changements, et définir les plans d'investissements induits par ces arbitrages.

Pour la Direction Administrative et Financière de la Fondation Georges BOISSEL, qui regroupe les métiers comptables, administratifs, de contrôle de gestion, juridiques, immobiliers et approvisionnements, ces arbitrages ont pris la forme, tout au long de l'année 2024, de consultations, négociations et renégociations de contrats-

cadres, non pas pour chercher systématiquement à baisser les coûts, mais pour (tenter d') installer de nouveaux équilibres, économiques bien sûr, mais aussi responsables et collaboratifs.

Ainsi, dès le début d'année, un emprunt bancaire à taux variable a été renégocié à taux fixe. Face à la volatilité des taux d'intérêts, impossible de dire aujourd'hui si une partie a été gagnante ou perdante dans ce refinancement ; mais l'intention des parties n'était pas celle-là, l'objectif recherché était de **sécuriser l'avenir de manière durable** (en l'occurrence pour les 15 années résiduelles du contrat) par des prêts à taux fixe plutôt que des prêts à taux variables, qui sont généralement assortis de swaps, et dont les conditions d'octroi se sont durcies depuis 2023 dans un contexte inflationniste.

Dans la même lignée, la Fondation Georges BOISSEL a choisi de sécuriser une partie de ses excédents de trésorerie par des placements sur des Comptes à Terme Verts (démarche déjà entamée en 2023 et poursuivie en 2024). Cet arbitrage répond lui aussi à cette volonté de rechercher de nouveaux équilibres, durables au sens économique et écologique. Les Comptes à Terme Verts y répondent parfaitement puisqu'ils permettent d'**allier à la fois sécurité économique** (intérêts de placement sur 5 ans) **et responsabilité écologique** (fléchage des sommes placées au financement de « projets verts »).



La recherche de nouveaux équilibres est également passée par la recherche de nouveaux partenariats.

- Ainsi, au mois de mai 2024, un nouveau contrat cadre portant sur la fourniture de produits d'entretien et d'hygiène a démarré pour l'ensemble des établissements de la Fondation Georges BOISSEL. Ce contrat, de plusieurs années, intègre non seulement la fourniture de produits d'entretien et d'hygiène, mais aussi l'amélioration des procédures d'hygiène, l'harmonisation des référencements et un engagement écologique par la réalisation, chaque année, d'un bilan carbone et environnemental. Ce contrat cadre démontre qu'un équilibre est possible entre les exigences économiques et écologiques.
- De même, en fin d'année 2024, de nouveaux contrats cadre d'assurance ont été signés, avec un engagement sur plusieurs années. A l'issue du processus de consultation, le partenaire actuel de la Fondation Georges BOISSEL a été confirmé, ce qui a eu pour effet de consolider les relations avec celui-ci, et ainsi de sécuriser le patrimoine de la Fondation.

L'année 2024 a également été marquée par le renouvellement de la flotte automobile de la Fondation, consécutif à la signature d'un contrat global de référencement, de location et d'entretien de véhicules auprès d'un organisme unique. L'objectif



recherché consistait à appréhender la flotte automobile de La Fondation Georges BOISSEL comme une prestation de service complète pour le personnel, comprenant la fourniture de véhicules, la location desdits véhicules, la gestion de leurs entretiens, ainsi que les assistances techniques et suivis administratifs indispensables au bon fonctionnement de la prestation. C'est dans ce contexte qu'une

consultation a été lancée en 2023 et s'est achevée en 2024 par la signature d'un contrat-cadre unique couvrant l'ensemble des établissements de la Fondation (comprenant environ 70 véhicules).



De nouveaux équilibres ont ainsi pu être atteints, combinant maîtrise économique des coûts, homogénéisation des gammes, harmonisation des prestations d'entretien et attention portée aux critères environnementaux (gr/ CO²).

Autant de réalisations qui, dans un environnement qui s'annonce, en 2025, tout aussi incertain qu'en 2024, apparaissent comme rassurantes à moyen terme.

MISSIONS & ORGANISATION

La Direction Administrative et Financière de la Fondation Georges BOISSEL est organisée autour des services administratifs, comptabilité, trésorerie, contrôle de gestion, approvisionnement, juridique et immobilier.

Son rôle est de garantir la bonne gestion administrative et financière de la Fondation et de produire les données économiques, juridiques et patrimoniales en soutien au pilotage opérationnel de tous les établissements.

La Direction Administrative et Financière garantit :

- L'image fidèle des documents financiers remis aux partenaires réglementaires (financeurs, institutionnels, commissaires aux comptes)
- La conformité des états administratifs, comptables et immobiliers à la législation en vigueur et aux préconisations des commissaires aux comptes
- Le respect des échéances légales et institutionnelles
- La gestion des formalités juridiques et publications légales de la Fondation
- La veille juridique et la rédaction des procédures concernant l'accompagnement des usagers et de leur prise en charge administrative

(notamment les procédures de soins sans consentement)

- L'adaptation permanente du patrimoine et des activités aux besoins des usagers et des hébergés face aux évolutions légales.

La Direction Administrative et Financière pilote :

- Les processus d'établissement des budgets et plans de financement prévisionnels de la Fondation
- Les processus d'établissement des comptes (comptes internes de gestion, comptes administratifs à la demande des institutionnels, comptes consolidés annuels)
- Les processus de réponse aux enquêtes et aux appels à projets dans les différents pôles d'activité de la Fondation
- La gestion des dossiers d'assurance
- La gestion de la flotte automobile de la Fondation
- La gestion, dans une logique centralisée, des flux d'approvisionnement (de la consultation initiale des fournisseurs à l'organisation des flux logistiques)
- La gestion de la trésorerie centralisée pour l'ensemble des établissements
- Les opérations immobilières sur les plans administratif, technique et financier pour l'ensemble des phases des projets (maîtrise d'ouvrage)
- Les grands programmes d'entretien du patrimoine de la Fondation, qu'il s'agisse de son immobilier ou de ses espaces verts
- Les relations avec les partenaires bancaires.

13 000

**factures
traitées
durant l'année**

58,5 M€

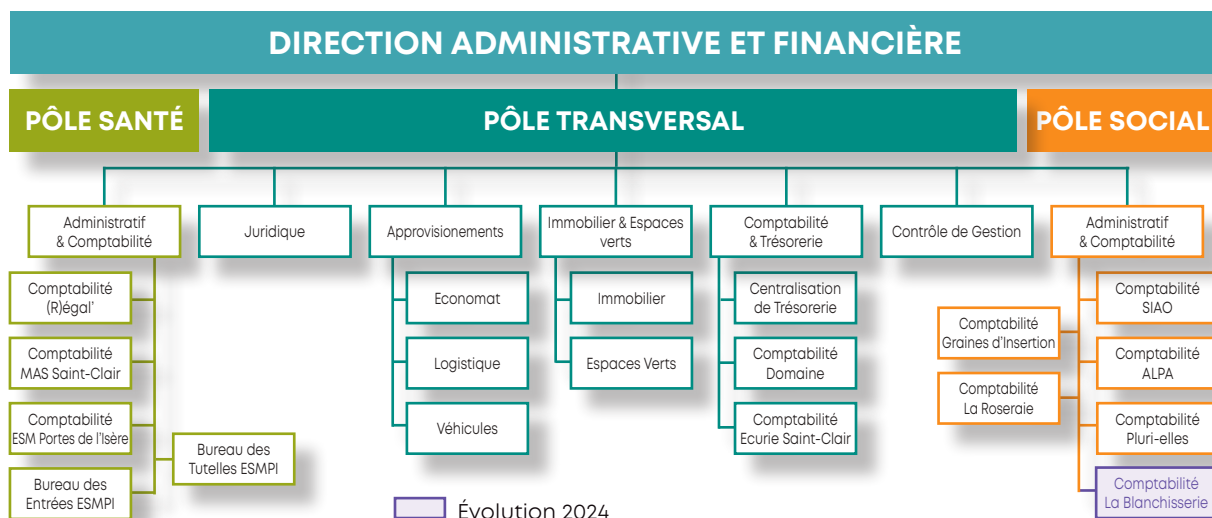
**de recettes
d'exploitation**

+ 6 %

**de croissance
en moyenne depuis 5 ans**

6,1 M€

**investis dans des
projets immobiliers &
environnement informatique**



La direction Administrative et Financière de la Fondation Georges BOISSEL, regroupe les services :

- Administratifs,
- Comptabilité,
- Trésorerie,
- Contrôle de gestion,
- Juridique, approvisionnement
- Immobilier

Elle est organisée selon une logique de pôle (pôle santé, pôle social, etc) plutôt qu'une logique d'agrégation d'établissement.

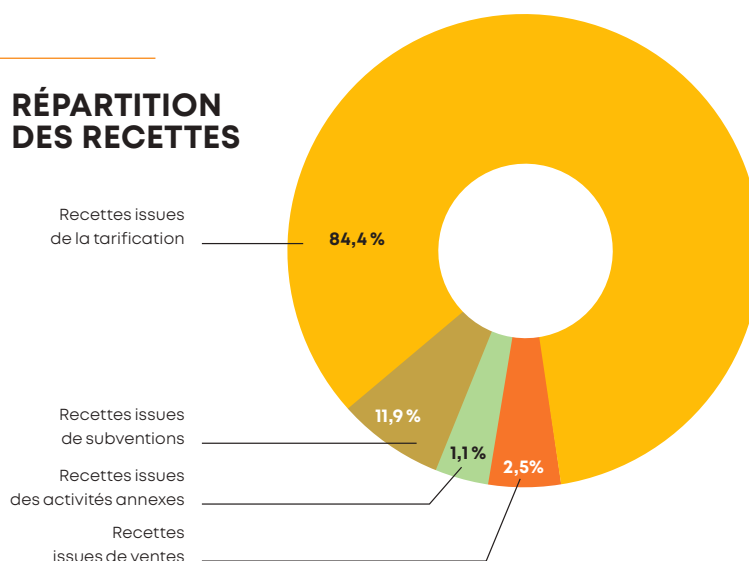
Cette organisation, qui inclut une forte transversalité, permet de garantir une harmonisation des pratiques comptables et financières dans tous les établissements et une centralisation de certaines fonctions, telles que la trésorerie, les achats, le juridique, les assurances et les projets immobiliers.

RAPPORT FINANCIER

Les différents modes de financement

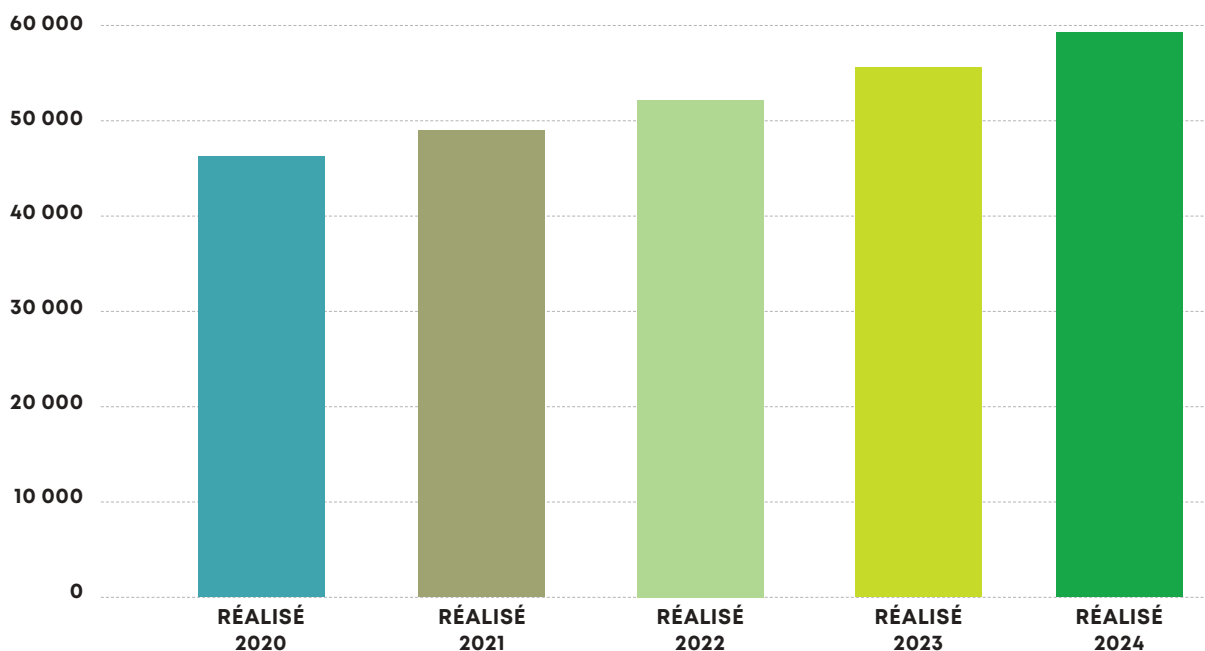
Les recettes de la Fondation Georges BOISSEL sont principalement composées des recettes issues des actes de diagnostics et de soins, prestations de service effectuées au profit des assurés sociaux et financées au titre de l'intérêt général par l'assurance-maladie sous forme de tarification. La Fondation Georges BOISSEL perçoit également des subventions de la part de l'État et des collectivités territoriales dans le cadre de son action sociale, auxquelles s'ajoutent les recettes commerciales issues majoritairement des activités d'insertion par le travail.

RÉPARTITION DES RECETTES



FORMATION DES RÉSULTATS (en K€)

	2024	% des recettes	2023	% des recettes
Recettes d'exploitation	58 537	100 %	55 725	100 %
Recettes issues de ventes	1 455	2,5 %	958	1,7 %
Recettes issues de la tarification	49 428	84,4 %	44 376	79,6 %
Recettes issues de subventions	6 993	11,9 %	9 727	17,5 %
Recettes issues des activités annexes	661	1,1 %	664	1,2 %
Charges de personnel	- 44 389	- 75,8 %	- 42 180	- 75,7 %
Personnel extérieur	-2 049	-3,5 %	-2 377	-4,3 %
Salaires et traitements	-27 673	-47,3 %	-25 989	-46,6 %
Charges sociales	-10 196	-17,4 %	-9 480	-17,0 %
Taxes sur rémunérations	-3 374	-5,8 %	-3 379	-6,1 %
Autres charges de personnel	-1 097	-1,9 %	-955	-1,7 %
Charges immobilières	- 6 956	- 11,9 %	- 7 384	- 13,3 %
Loyers	-2 616	-4,5 %	-2 395	-4,3 %
Amortissements immobiliers	-1 521	-2,6 %	-2 220	-4,0 %
Charges énergétiques	-1 244	-2,1 %	-1 290	-2,3 %
Autres charges immobilières	-1 575	-2,7 %	-1 479	-2,7 %
Charges d'exploitation	- 6 472	- 11,1 %	- 6 237	- 11,2 %
Charges variables d'exploitation	-3 136	-5,4 %	-2 827	-5,1 %
Charges fixes d'exploitation	-3 186	-5,4 %	-3 105	-5,6 %
Amortissements corporels et incorporels	-619	-1,1 %	-504	-0,9 %
Charges et produits exceptionnels	468	0,8 %	199	0,4 %
Charges financières	- 525	- 0,9 %	- 731	- 1,3 %
Intérêts sur emprunts	-694	-1,2 %	-833	-1,5 %
Autres charges et produits financiers	169	0,3 %	102	0,2 %
RÉSULTAT NET	195	0,3 %	-807	-1,4 %

Évolution des recettes (en K€)**Formation des résultats**

L'année 2023 avait été marquée par un déficit comptable provenant du cumul de plusieurs facteurs :

- Un contexte d'hyper inflation particulièrement significatif sur les charges immobilières et sur les charges financières (pour les lignes d'emprunt à taux variables)
- Le démarrage de nouveaux projets d'envergure sur le pôle santé dont les audits préalables et les études d'avant-projet avaient été comptabilisés, conformément à la réglementation comptable, dans les charges de l'exercice
- Des fermetures estivales de lits au sein de l'Etablissement de Santé Mentale des Portes de l'Isère, dans un contexte de pénurie médicale.

L'année 2024 se solde par un résultat net global excédentaire pour la Fondation Georges BOISSEL de +195 K€.

Ce retour aux équilibres de résultats a été permis par une forte **hausse des recettes** (+ 2.8 M€, soit + 5.0 % par rapport à 2023). Même



si une part significative de cette augmentation trouve contrepartie directe dans les charges de personnel (ex : Le Ségur pour tous, lorsqu'il est financé, trouve sa contrepartie directe dans la masse salariale, le financement de la nouvelle feuille de route du SIAO trouve sa contrepartie directe dans la création de postes supplémentaires, etc.), le développement s'est indéniablement poursuivi tout au long de l'année 2024, illustrant l'ancrage de la Fondation sur le territoire Isérois :

- Accroissement de la file active et de la dotation de financement pour les prises en charge psychiatriques
- Nouvelles places d'accueil urgence pour l'hébergement social
- Captation de nouveaux logements en intermédiation locative
- Augmentation du nombre de repas produits par la cuisine centrale de l'établissement (R)égal'.

La hausse des recettes s'est accompagnée d'une hausse concomitante des **charges de personnel** sous le double effet des augmentations d'effectifs pour accompagner le développement et des impacts des mesures sociales obligatoires telles que le Ségur. Les charges de personnel représentent toujours en moyenne 75 % des coûts. Sur le plan réglementaire au niveau social, l'année a été marquée par la mesure du « Ségur pour tous » et par les nouvelles règles d'acquisition

de congés payés pendant un arrêt maladie, mesures qui n'ont pas été financées (congés payés en maladie) ou qui ne l'ont été que partiellement (Ségur pour tous), impactant ainsi négativement les résultats de l'année pour -120 K€.

Les **charges immobilières** ont diminué en 2024, atteignant 6,956 K€, et représentant environ 12 % des recettes (contre 13 % en 2023). Cette diminution est liée à la fin de certains plans d'amortissement de bâtiments et à la baisse des charges énergétiques :

Concernant la baisse des amortissements, rappelons que cette situation est provisoire au regard des projets immobiliers en cours (se référer au paragraphe « Structure financière ») ;

Concernant la baisse des charges énergétiques, rappelons que, en 2023, la Fondation avait été particulièrement exposée à l'inflation de l'énergie, compte tenu de ses missions en santé mentale et en hébergement social qui nécessitent toutes deux un fort besoin immobilier (centres de consultation et hôpitaux en santé mentale, logements collectifs ou diffus pour l'hébergement social). Les charges énergétiques avaient ainsi représenté 2,3 % des recettes en 2023, contre 1,8 % en 2022 ; elles sont revenues, en 2024, à hauteur de 2,1 % des recettes.

Les **charges d'exploitation**, qui

regroupent l'ensemble des charges hors personnel et hors immobilier exposées précédemment s'élèvent, au titre de l'année 2024, à 6,472 K€. Les charges d'exploitation affichent une hausse de 235 K€ par rapport à 2023 principalement liée aux achats alimentaires (charges variables) de (R)égal' dans le cadre de sa croissance d'activité exposée précédemment.

Les **charges financières** nettes ont diminué de 206 K€ par rapport à 2023, représentant en 2024 moins de 1 % des recettes. Cette diminution est la conséquence de la renégociation de certains emprunts bancaires et de la politique de placements des excédents de trésorerie sur des Comptes à Terme Verts, alliant sécurité économique et responsabilité écologique.

Résultats contributifs

Les excédents financiers exposés précédemment ont été permis par une forte hausse des recettes combinée à une maîtrise des charges financières. Si la croissance des recettes est une tendance générale à la quasi-totalité des établissements en 2024, la conversion en résultat varie considérablement d'un établissement à l'autre, avec des excédents pour certains et des déficits pour d'autres, soulignant des défis spécifiques.

RÉSULTATS CONTRIBUTIFS	Recettes d'exploitation	Charges de personnel	Charges immobilières	Charges d'exploitation	Charges financières	Résultat net
ESM Portes de l'Isère (ESMPI)	39 744	-31 026	-2 645	-4 146	-365	1 561
MAS Saint-Clair	6 086	-4 230	-1 044	-768	10	53
SIAO	2 522	-2 078	-144	-177	0	123
Pluri-Elles	2 873	-1 845	-1 048	-160	-116	-296
ALPA	3 875	-1 922	-1 706	-379	-36	-168
La Roseraie	689	-820	-119	-102	0	-351
La Blanchisserie	99	-168	-38	-27	0	-135
Graines d'Insertion (GI)	1 257	-1 145	-134	-335	-1	-357
(R)EGAL'	2 417	-1 115	-74	-1 303	0	-74
Ecuries St Clair	30	-51	-11	-17	0	-49
Domaine St Clair	566	-153	-538	32	-17	-111
Eliminations inter-établissements	-1 622	164	546	912	0	0
TOTAL FONDATION BOISSEL - ANNÉE 2024	58 537	-44 389	-6 956	-6 472	-525	195

BILAN FONCTIONNEL				
	K€ 2024	% des recettes	K€ 2023	% des recettes
Immobilisations d'exploitation	- 36 094	-61,7 %	- 29 882	- 53,6%
Immobilisations financières (cautions)	- 68	-0,1 %	- 44	- 0,1%
Besoin en fonds de roulement	10 203	17,4 %	7 313	13,1%
TOTAL EMPLOIS	-25 960	-44,3%	-22 614	-40,6%
Dettes financières nettes	6 182	10,6 %	2 820	5,1%
Fonds dédiés et Provisions à long terme	4 797	8,2 %	4 862	8,7 %
Fonds propres	14 982	25,6 %	14 932	26,8 %
TOTAL RESSOURCES	25 960	44,3%	22 614	40,6%

Structure financière

Le bilan synthétise en valeur historique et en valeur actuelle la situation patrimoniale de la Fondation Georges BOISSEL. La situation au 31 décembre 2024 est la suivante (présentée ci-dessus)

Immobilisations d'exploitation :

Une hausse importante des immobilisations d'exploitation de + 6,2 M€ est à noter entre le 31/12/2023 et le 31/12/2024. L'année 2024 a en effet été une année importante en investissements afin de soutenir le développement de la Fondation, en particulier dans les investissements immobiliers.

Sur l'ESMPI notamment, la construction d'un centre ambulatoire en santé mentale sur la commune de Péage de Roussillon (38) sera prochainement achevée. Honorant de nouvelles autorisations psychiatriques en hôpital de jour octroyées par l'Agence Régionale de Santé (ARS), ce projet immobilier consiste à regrouper sur un site unique les prises en charge ambulatoires (centres de consultation médico-psychologiques et alternatives à l'hospitalisation complète) autour de deux pôles « enfants » et « adultes » distinctement séparés l'un de l'autre.



Dettes financières nettes :

Si les projets immobiliers menés par la Fondation ont impacté les immobilisations de + 6,2 M€, ces mêmes projets immobiliers ont nécessairement engendré un recours à l'endettement bancaire. Or la dette financière nette n'a augmenté que de + 3,4 M€, témoignant d'une certaine capacité d'auto-financement de la part de la Fondation (Cf : paragraphes suivants).

Fonds dédiés et provisions à long terme :

Un établissement, une association ou une fondation peuvent recevoir des fonds en vue de la réalisation exclusive de certaines actions.

Au cas particulier de ces fonds-là, le choix de l'utilisation des fonds ainsi obtenus ne revient pas à la Fondation, mais dépend de la volonté du financeur.

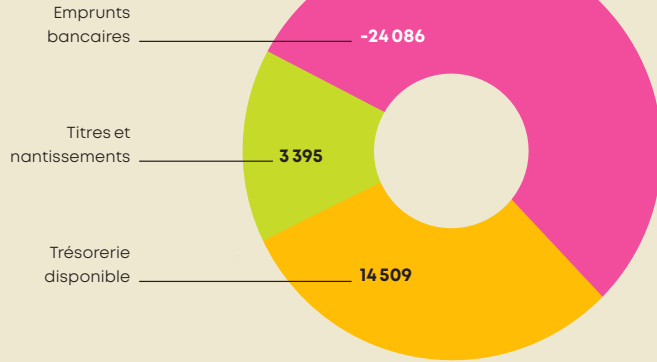
Le traitement comptable doit alors refléter la traçabilité des fonds reçus et leur utilisation. Les fonds dédiés au 31 décembre 2024 sont constitués de la partie des ressources dédiées par les financeurs à des actions spécifiques et qui, à la clôture de l'exercice, n'ont pas encore été utilisées. Ces fonds sont considérés comme des ressources stables pour la Fondation qui comprennent notamment :

- Des fonds dédiés à des dépenses d'investissement spécifiques ; ces financements sont imputés proportionnellement sur les exercices sur lesquels sont enregistrés les amortissements
- Des fonds dédiés à des dépenses de fonctionnement ; ces financements sont rattachés aux exercices sur lesquels les dépenses sont enregistrées, il y a alors sur ces exercices neutralisation de la dépense.

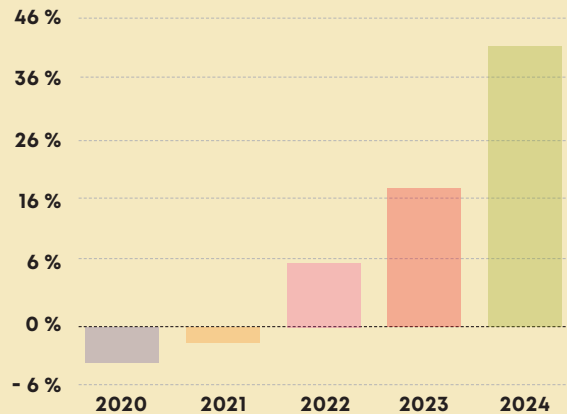
Fonds propres :

Au 31/12/2024, les fonds propres représentent plus de 50 % du total du bilan et le taux moyen d'endettement (dette financière nette / fonds propres), dans un contexte de recours à l'emprunt bancaire pour financer les projets immobiliers, reste inférieur à 50 %, laissant encore une certaine marge de manœuvre intéressante pour de futurs besoins de financement.

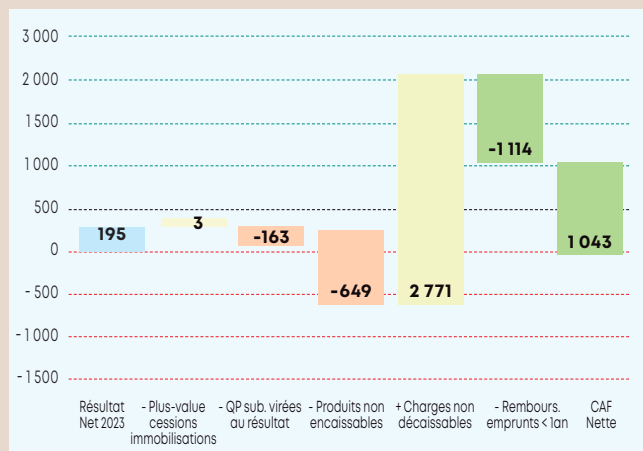
DETTE NETTE DÉCOMPOSITION



TAUX D'ENDETTEMENT



DU RÉSULTAT NET À LA CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT NETTE



RÉSULTAT NET

195

- Plus-values sur cessions d'immobilisations	3
- Quote-parts de subventions virées au résultat	- 163
- Produits non encaissables de l'exercice	- 649
+ Charges non décaissables de l'exercice	2 771
- Remboursement d'emprunts < 1 an (capital)	-1 114

Capacité d'Auto Financement (CAF) Nette 1 043

Chiffre exprimés en (en K€)

Du résultat net à la capacité d'auto-financement nette (en K€)

La capacité d'autofinancement nette correspond au résultat net de la période retraité des produits comptables non encaissables sur cette même période et des charges non décaissables (ex : produits d'étalement des subventions au compte de résultat, dotations aux amortissements, dotations et reprises de provisions, etc.), et déduction faite des remboursements en capital des emprunts.

Ainsi calculée, la CAF nette mesure la ressource restante mobilisable pour l'autofinancement (par exemple, des investissements).

La capacité d'auto-financement nette de la Fondation reste largement excédentaire (+ 1,043 K€), comme l'illustrent les tableaux ci-dessus.





Exco AESE
15 allée Charles Debussy
69138 Ecully
Tel : 04 72 66 15 15

FONDATION GEORGES BOISSEL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2024

Fondation

**Siège social : 100 Avenue du Médipôle
38300 BOURGOIN-JALLIEU**

Fondation Georges BOISSEL
Rapport sur les comptes annuels – Exercice clos au 31 décembre 2024



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Au Conseil d'administration de la Fondation Georges BOISSEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Georges BOISSEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'annexe des comptes concernant la construction de nouveaux ensembles immobiliers au cours de l'exercice (Note « f. 1 Événements caractéristiques de l'exercice » - page 3).



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Provisions pour risques et charges

Votre fondation constitue des provisions pour couvrir divers risques et charges, tels que décrits dans la note « 3.4 Provisions pour risques et charges » de l'annexe des comptes (pages 13 à 15).

S'agissant des risques et litiges, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre fondation pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes assurées que les risques identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrits de façon appropriée dans la note relative aux provisions pour risques et charges précitée de l'annexe des comptes.

- Fonds dédiés

Votre fondation constitue des fonds dédiés, tels que décrits dans la note « 3.5 Fonds dédiés » de l'annexe des comptes (pages 15 à 17).

S'agissant des fonds dédiés, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre fondation pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes assurés que les principaux fonds dédiés relatifs à des financements reçus dont l'objet n'a pas été totalement réalisé étaient décrits de façon appropriée dans la note relative aux fonds dédiés précitée de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportant des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Fondation Georges BOISSEL
Rapport sur les comptes annuels – Exercice clos au 31 décembre 2024



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ecully, le 27 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes

AESE

Vincent FAURE
Associé

DIRECTION DES SYSTÈMES DE L'INFORMATION ET DE L'ORGANISATION

La sécurité au cœur du Système d'Information



Michel FOURRIER
Directeur des Systèmes
d'Informations et de
l'Organisation

La DSIO gère tout ce qui se rapporte à l'informatique (serveurs, réseau, télécom, postes de travail, téléphones, imprimantes...) et aux solutions logicielles (applications métiers, de gestion, de communication, de sécurité...). Elle se concentre sur la gestion et le pilotage du Système d'Information (SI) de l'ensemble de la Fondation Georges BOISSEL afin de le rendre plus moderne, plus efficace et plus sécurisé.

Ses actions sont entièrement tournées vers ses « clients », usagers, patients et résidents ainsi que vers ses collaborateurs



Elles répondent aux 3 principes clés :

- Garantir la sécurité du SI, notamment face aux nouveaux risques cybercriminels ; ses activités de santé la mettant en première ligne face aux menaces informatiques
- Garantir la performance globale du SI, en optimisant le fonctionnement de ses composants, que ce soit en termes de temps de réponse, de pertinence ou de technologie
- Garantir la continuité de service du SI afin d'assurer la disponibilité des ressources informatiques à tout moment, dans un contexte de fonctionnement en 24/7, en privilégiant la proactivité et la supervision

Une organisation interne stable au rythme de l'alternance

Le service a accueilli une nouvelle Responsable de la Protection des Données Personnelles, DPO, en la personne de Flore Maunier, qui a repris les actions en cours avec les différentes directions métier.

En ligne avec la stratégie de la Fondation et fidèle à sa stratégie d'accompagnement des jeunes, la DSIO continue de renouveler ses ressources en alternance, en accueillant Aziz Melliti, technicien support en alternance. Certains quittent la Fondation après leur année d'étude, Josselin Labet et Maxime Nestile, et d'autres arrivent. Les équipes, formées au tutorat, accompagnent ces jeunes..



**Le Service Client :
UNE priorité**

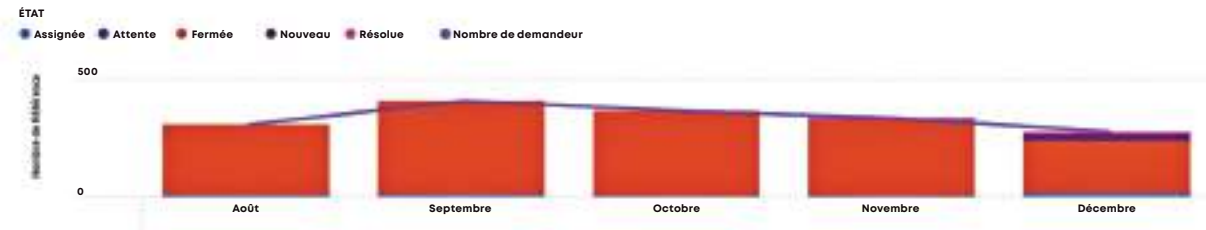
Pour prendre en charge et traiter les sollicitations des utilisateurs, la DSIO s'appuie sur son outil de ticketing, ITOP. Il permet de mesurer sa qualité de service ainsi que les demandes des utilisateurs en traçant les tickets réalisés par l'équipe informatique, puis d'orienter les actions en fonction des priorités du moment.

L'objectif est d'assurer un niveau de service à la hauteur des attendus des collaborateurs et d'anticiper les besoins de manière proactive.

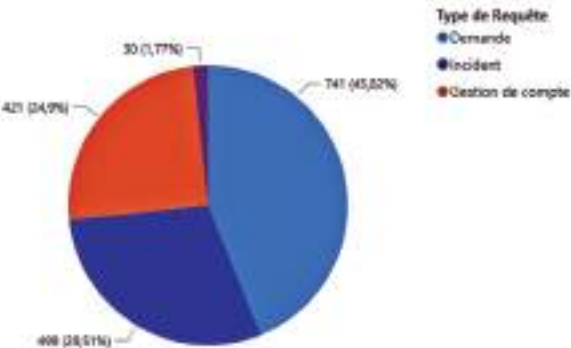


Afin d'affiner les indicateurs de pilotage, une refonte des qualifications des tickets a été menée. De nouvelles catégories et sous-catégories ont été créées, correspondant mieux aux thématiques du moment, ainsi que des gabarits de réponse permettant l'identification plus précise des responsabilités.

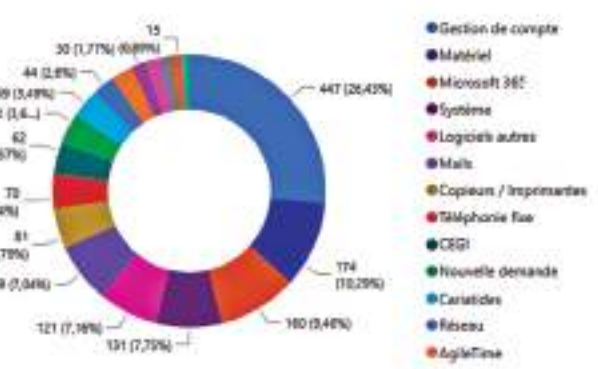
NOMBRE DE RÉFÉRENCE ET NOMBRE DE DEMANDEUR PAR ANNÉE, MOIS ET ÉTAT



NOMBRE DE RÉFÉRENCE PAR TYPE DE REQUÊTE



NOMBRE DE RÉFÉRENCE PAR DOMAINE



La DSIO avait la volonté d'étendre cette solution à d'autres services support au sein de la Fondation. C'est désormais chose faite pour la Direction Ressources Humaines de la Fondation. Celle-ci avait le besoin de piloter l'ensemble des demandes faites aux collaborateurs RH, en fonction des établissements de la Fondation et des thématiques RH. Un ITOP RH a donc été créé sur la base de celui de la DSIO et a été mis en production en novembre 2024. Des indicateurs de suivi opérationnels ont été créés. Les tableaux de bord mensuels sont en cours de réalisation dans PowerBI.

Un renouvellement permanent pour consolider le réseau Fondation

Dans la continuité de ces dernières années, une part non négligeable du budget informatique est consacrée à la consolidation de l'infrastructure système et réseau de la Fondation. Cela se concrétise par un renouvellement permanent de ses éléments actifs sur l'ensemble de ses sites.

- Extension du réseau Wifi sécurisé sur tous les sites de la Fondation : cela représente plus de 300 bornes déployées permettant la connexion des collaborateurs ainsi que des usagers de la Fondation.
- Déploiement de switches « cœur de réseau » et de distribution pour sécuriser les flux réseaux
- Rapatriement de la téléphonie fixe permettant d'apporter de nouveaux services et de rendre plus performante la qualité des communications ainsi que son évolution en lien avec la croissance de la Fondation
- Equipement des salles de réunion en systèmes de visioconférence
- Déploiement et renouvellement de plus 25% du parc informatique (pc fixes et portables, platines, écrans...)



- La migration de sa téléphonie fixe vers de la téléphonie IP : la téléphonie devient totalement informatique



Une forte implication dans les projets immobiliers de la Fondation

Mobilisée et impliquée très tôt dans les réflexions sur les projets immobiliers de la Fondation, la DSIO intervient dans les préconisations techniques et le suivi des travaux tout au long des constructions ou des acquisitions. La priorité est donnée à l'anticipation afin de répondre aux besoins des métiers et d'assurer les déménagements et aménagements des bureaux et locaux techniques. Une coordination est assurée avec le service Patrimoine et les services Techniques des établissements.

2024 a vu :

- L'intégration de nouveaux établissements au sein de la Fondation qui a nécessité leur

connexion au réseau de la Fondation, en termes de câblage, wifi, réseau Télécom Fondation et équipements informatiques.

- Des déménagements pour le Restaurant d'insertion, l'Arbre Fruité à Grenoble, ainsi que l'ouverture d'un hôpital de jour à Vienne.
- La sortie de terre d'un nouveau Pôle ambulatoire Enfants et Adultes sur Péage de Roussillon : près de 2200 m2 de nouveaux locaux à équiper, pour une mise en service avant l'été 2025.

D'autres projets immobiliers ont été lancés, notamment à Bourgoin-Jallieu, qui ont nécessité un gros travail d'analyse sur plan.

La coordination des services tout le long des projets ainsi que l'anticipation des besoins sont les facteurs clés de succès d'une mise en service réussie.

Un chantier d'envergure pour l'ESM Portes de l'Isère

Suite à la disparition programmée de la solution DPI actuelle (Dossier Patient Informatisé), la DSIO a engagé une démarche de consultation du marché pour trouver une solution alternative.

Des ateliers d'analyse fonctionnelle ont été organisés avec les Directions métiers pour formaliser un cahier des charges et un dossier de consultation. Ces derniers ont été envoyés à des éditeurs de référence, spécialisés dans la Psychiatrie :

une évaluation de l'adéquation fonctionnelle, technique, méthodologique et budgétaire sera réalisée.

Les démonstrations aux utilisateurs sont programmées sur le début d'année 2025 pour un choix sur le premier trimestre. La mise en œuvre de la nouvelle solution pourra se réaliser dans la foulée.

Ce projet, inscrit dans la roadmap informatique, sera un élément majeur sur les années à venir dans la transformation du Système d'Information de la Fondation.



La digitalisation du Système d'Information

La digitalisation des processus reste un objectif majeur pour la DSIO quels que soient les domaines fonctionnels du SI, afin de fluidifier les échanges, simplifier les transactions et sécuriser les informations.

Dans cette optique, les bulletins de paie ont été complètement digitalisés et intégrés au processus

de paie. Ce service, complètement adopté par les collaborateurs a permis d'optimiser les manutentions mises sous pli et envois des bulletins de paie. Cela a également permis de diviser par trois le coût d'un bulletin de salaire.

Le processus de dématérialisation des factures fournisseurs a également fait l'objet d'évolutions majeures permettant un traitement plus efficace des validations par

les responsables budgétaires ainsi qu'une intégration automatique dans la comptabilité, après validation. L'analyse et le choix de la solution ont été faits sur le second semestre de l'année pour un démarrage opérationnel en tout début d'année 2025. Ce processus s'intègre totalement dans la solution comptable de la Fondation.

La gestion des réservations de salles de réunion et des véhicules de service de la Fondation a été totalement intégrée dans la solution d'agenda des collaborateurs, permettant ainsi l'autonomie des utilisateurs et une meilleure affectation et traçabilité des ressources.

Tous les dispositifs portés par les établissements du Pôle Social ont été digitalisés dans leur solution de Dossier Usagers Informatisés (DUI). Cela facilite la continuité de service, la traçabilité des événements et situations et permet le suivi d'activité pour les équipes et leurs financeurs. Il en va de même pour l'annuaire des collaborateurs qui a été entièrement intégré à l'intranet de la Fondation, Sésame. Celui-ci, synchronisé avec l'Active Directory (AD) répertorie tous les collaborateurs et leurs coordonnées professionnelles. Des notions de filtres et un moteur de recherche permettent une recherche contextuelle.



De forts investissements dans les tableaux de bord opérationnels et dans le pilotage des activités

Le déploiement de la Business Intelligence (BI) au sein de la Fondation continue d'être une priorité pour la DSIO. Il s'accompagne de la montée en compétence des équipes sur les parties alimentation des données, via l'utilisation d'un ETL (solution d'extraction et de chargement de données), structuration des données en bases de données (SQL) et production de tableaux de bord et de rapports.

La solution BI (Business Intelligence) de la Fondation repose sur les outils Microsoft et sur Pentaho. Ces outils permettent de se connecter sur toutes les données sources des solutions métiers des établissements et de les exploiter pleinement dans les indicateurs statistiques.



Un certain nombre d'indicateurs ont déjà été mis en œuvre sur les domaines RH et Commercial et également sur la partie Santé.

D'abord utilisée pour contrôler, qualifier et fiabiliser les données, notamment sur les données de santé produisant le RIMP (Recueil d'Informations médicalisé pour la Psychiatrie), la solution s'étend désormais à l'élaboration de tableaux de bord opérationnels, par métier, via PowerBI de Microsoft. Un gros travail de structuration des données et de construction de flux de données a été réalisé pour optimiser et rationaliser l'information nécessaire, tout en privilégiant la performance du SI. Il en va de même pour les aspects de sécurité notamment en termes d'accès à la donnée.

La partie « qualité des données » représente un pan important et énergivore de ce type de projets. 2024 a été une année de montée en charge importante : il reste désormais à embarquer de nouvelles compétences informatiques et métiers sur de nouveaux domaines tels que la GMAO (Gestion de la Maintenance Technique), les Dossiers Usagers Informatisés (DUI), la gestion des éditions...

La sécurité du Système d'Information de la Fondation reste la priorité absolue

La sécurité du Système d'Information est au cœur des préoccupations de la DSIO, surtout dans une période où les établissements de santé, entre autres, sont la cible de tentatives d'attaques cybercriminelles.

Depuis quelques années, un certain nombre d'actions ont été menées au sein de la DSIO et des établissements pour garantir un niveau de sécurité maximal :

Des actions techniques

- Une supervision de tous les équipements serveurs, les éléments actifs, les services et les réseaux via PRTG
- Le déploiement de sauvegardes récurrentes, internes et externalisées, du Système d'Information local et Cloud
- La mise en œuvre d'une solution EDR/XDR pour fournir une détection et une réponse automatisées aux menaces grâce à la visibilité des données et à l'utilisation de renseignements sur les menaces et d'analyses de données. Cette solution proactive et prédictive



de détection capable de gérer les risques d'attaques et les alertes de sécurité est opérationnelle depuis janvier 2024. Chaque équipement du SI de la Fondation est surveillé ainsi que le réseau et les flux d'informations. Ce service de protection, de remédiation et de détection proactive des risques combine Intelligence Artificielle et expertise du partenaire afin de détecter les actions malveillantes avant que l'attaque soit déclenchée.

• La mise en œuvre d'audits internes et externes réguliers, réalisés par les partenaires de la Fondation. Un plan d'actions est systématiquement mis en place afin de corriger les éléments non conformes.

• La mise en place d'un Plan de Reprise Informatique (PRI) définissant les scénarios de redémarrage en cas de sinistres graves. Un plan d'actions a également été mis en place pour optimiser les temps de reprise (RTO) et le taux de rafraîchissement des données (RPO). Un Plan de Reprise d'Activité (PRA) sera programmé dans la foulée afin d'organiser cette fois-ci les directions métiers face à un sinistre d'envergure.

Des actions organisationnelles

• La mise en place d'une équipe SOC (Security Operation Center) au sein de la DSIO, constituée du Responsable Sécurité du Système d'Information, d'un Administrateur Réseau et de la Déléguée à la Protection des Données Personnelles (DPO), qui opère toutes les actions en lien avec la sécurité du SI (recensement, conseil, modes opératoires)

• La reconduction de campagnes de sensibilisation des équipes aux risques de cybercriminalité ; programme de sensibilisation porté par l'ARS à travers le GCS SARA (Groupement de Coopération Sanitaire Système d'Information Santé en Auvergne-Rhône-Alpes). Ce programme se traduit par une campagne d'emailing auprès des collaborateurs de la Fondation (soit environ 800 collaborateurs)

• La reconduction d'un programme de test d'hameçonnage (ou phishing) auprès des collaborateurs de la

Fondation, une fois par trimestre. Ce test est une technique frauduleuse destinée à leurrer le collaborateur pour l'inciter à communiquer ses données personnelles.



Consciente du niveau élevé de l'insécurité liée aux usages de l'informatique, la DSIO a multiplié les actions de communication, auprès des Directions et des professionnels dans Sésame, l'Intranet de la Fondation mais elle sait qu'ils restent encore le maillon faible dans la guerre contre la cybercriminalité.

La DSIO engagée dans une démarche de Responsabilité Numérique

Initiée tout début 2024 et conforme à la stratégie de la Fondation, une démarche de réflexion sur la Sobriété Numérique a été engagée par la DSIO. L'objectif est de cartographier l'organisation, les pratiques et usages de l'Informatique sur tous ses domaines d'intervention et d'élaborer un plan d'alignement sur les bonnes pratiques en termes de Responsabilité Numérique des Organisations (RNO).

Accompagnée par un consultant extérieur spécialisé dans la transition numérique, l'équipe DSIO a été d'abord sensibilisée à la démarche pour embarquer tout le monde puis a travaillé sur son propre Bilan Carbone. Une analyse de maturité a été menée également sur plusieurs

domaines tels que la stratégie et gouvernance, achat durable, sensibilisation et formation.

Des exercices pratiques (EcoNum) ont été réalisés avec tous les membres de l'équipe et ont permis de mettre en exergues :

- les actions déjà en cours à la DSIO
- ce que la DSIO veut faire
- et ce qu'elle ne saura pas faire à court terme

Ces constats formalisés sur l'année 2024 ont servis à construire un plan d'actions pour 2025 basé sur des thématiques à fortes valeurs ajoutées telles que le retraitement des équipements fonctionnels, la communication sur les bonnes pratiques numériques, l'amélioration des pratiques d'impression et l'allongement de la durée de vie des équipements. L'objectif final sera d'intégrer cette RNO dans le quotidien du service.



La Fondation Georges BOISSEL alignée sur les programmes de financement du numérique

Depuis 2019, Les établissements de la Fondation, dans le Sanitaire et le Médico-Social se sont inscrits dans une démarche d'amélioration de leur Système d'Information afin d'assurer une meilleure prise en charge de leurs usagers grâce au partage sécurisé de leurs données. Pour cela, ils se sont portés volontaires aux différents programmes développés par le Ségur numérique en santé.



L'ESM Portes de l'Isère, lauréat du programme de financement HOP'EN en fin d'année 2022 et du programme SUN-ES en fin d'année 2023, s'est engagé sur les programmes CARE (protection face aux menaces cyber) et HOP'EN 2 (pratique des usages numériques).

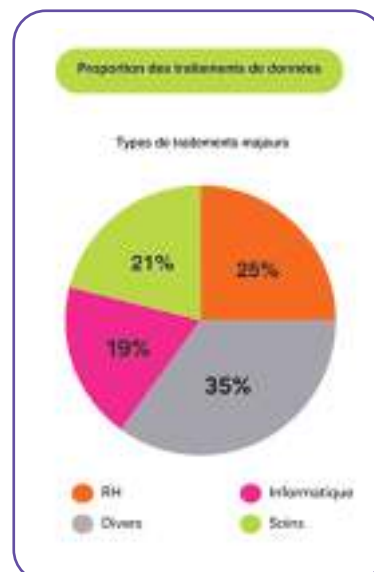
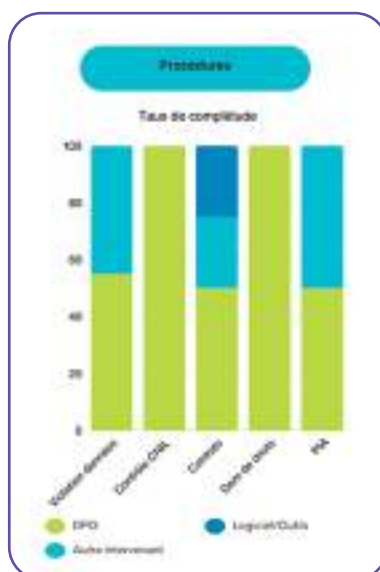
La MAS Saint-Clair, Maison d'Accueil Spécialisée, quant à elle, s'est alignée sur les programmes ESMS Numérique, qui a pour objectif de permettre aux établissements sociaux et médico-sociaux de déployer une solution DUI (Dossier Unique des Usagers) en leur sein ou de faire évoluer la version déjà en place.

La conformité au RGPD au cœur de notre métier

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est obligatoire dans l'ensemble des 28 états membres depuis le 25 mai 2018. Tous les acteurs ayant recours à des données personnelles doivent se conformer à ce règlement européen. Il est à combiner à la loi du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés », et est en vigueur dans une nouvelle rédaction depuis le 1er juin 2019. La Fondation s'est inscrite pleinement dans ce règlement à travers les actions menées par sa déléguée à la protection des données (DPO) depuis 2022. Voici en quelques points,

une synthèse 2024 de ces actions très concrètes :

- Gestion du registre des traitements
- Mise en place d'un outil pour gérer le registre du traitement des données, étape essentielle pour assurer la conformité avec le RGPD. Ce registre permet de documenter toutes les activités de traitement des données personnelles réalisées au sein de l'organisation, afin de garantir la transparence, la traçabilité et le respect des principes du RGPD. En vue de compléter et mettre à jour ce registre, des entretiens approfondis avec les différentes personnes clés de l'organisation ont été menés, assurant une compréhension fine des processus et des traitements de données.



Plus de 120 fiches de traitement des données personnelles ont été complétées par la DPO, assurant la documentation détaillée de chaque traitement. Ces fiches permettent de suivre rigoureusement les traitements effectués par l'organisation, de garantir leur conformité au RGPD et de démontrer la transparence nécessaire en cas de contrôle ou d'audit.

• Gestion des droits des personnes concernées

La DPO a répondu aux demandes des personnes concernées, notamment des demandes d'accès. Le traitement de ces demandes a été effectué dans les délais prévus par la législation, avec un suivi rigoureux pour garantir le droit des personnes concernées.

• Violation de données personnelles

Un travail approfondi a été réalisé en collaboration avec l'équipe informatique, à la caractérisation interne de la notion de violation de données au sein de la Fondation Georges BOISSEL. Cette démarche vise à définir précisément ce qu'il convient de considérer comme une violation de données personnelles dans le contexte spécifique de l'activité de la Fondation, en tenant compte des différents types de données traitées, des risques, et des contextes d'utilisation des systèmes d'information.

• Les plaintes et réclamations

Depuis la mise en œuvre des obligations du RGPD au sein de la Fondation Georges Boissel, aucune plainte formelle ni réclamation liée à la protection des données personnelles n'a été enregistrée auprès de la DPO ou des services concernés.

• Contractualisation

Une bibliothèque de modèles de clauses et annexe aux contrats, incluant des modèles standardisés pour les partenariats, les sous-traitants, les prestataires de services a été mise en place. Ces modèles sont révisés pour refléter les évolutions légales, notamment en ce qui concerne le RGPD.

• Sensibilisation

Des actions de sensibilisation continues et ciblées ont été conçues

et programmées sur 2025 auprès de l'ensemble des collaborateurs de l'organisation, visant à renforcer la culture de la protection des données. Cette démarche intègre des sessions de formations en micro-learning

régulières sur le RGPD, adaptées aux différents niveaux de responsabilité, ainsi que des newsletters permettant de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion des données personnelles.



Une année basée sur la consolidation du Système d'Information, pour finaliser les derniers sites de la Fondation mais aussi des projets d'évolution de fond qui s'achèvent progressivement. Une équipe DSIO entièrement impliquée et mobilisée au quotidien. Mais voilà qu'approchent de nouvelles grandes décisions et grandes orientations pour faire évoluer le réseau Télécom de la Fondation, mais également son infrastructure Serveurs, sa stratégie sur l'externalisation,

le remplacement de la brique principale du SI, le DPI, et tous les impacts que cela va générer.

La dimension « Sécurité des Système d'Information » et « Business Intelligence » ont pris et prendront encore plus de place dans les objectifs de la DSIO pour en faire des atouts majeurs et discriminants dans la stratégie de la Fondation. Le Système d'Information se transforme, se renforce, vit et reste toujours centré sur son public « usager » et ses « collaborateurs ».

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION

Développer la formation et fidéliser les talents



Claire GUISLIN
Directrice des
Ressources Humaines

En 2024, l'attractivité de la Fondation et la fidélisation des talents, en améliorant les conditions de travail et en favorisant la qualité de vie au travail, sont restées au cœur des préoccupations de la Direction des Ressources Humaines.

La pénurie de personnel dans le secteur sanitaire, médico-social et social est un sujet majeur qui nécessite d'adapter la politique RH pour répondre aux besoins des professionnels et des projets de la Fondation.

L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est primordial, afin de garder des professionnels motivés et impliqués, dans un environnement toujours plus exigeant au service des bénéficiaires.

Accompagner les professionnels, au quotidien et dans leur parcours professionnel

Pour prendre soin des publics accompagnés par la Fondation, le bien-être de l'ensemble des professionnels et l'attractivité de nos métiers sont primordiaux. Ainsi, la qualité de vie et des conditions de travail ainsi que le développement des compétences sont au cœur de la politique RH pour attirer et fidéliser nos talents.



La qualité de vie et des conditions de travail au sein de la Fondation

La Fondation a signé en décembre 2024 un accord sur la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) et sur la prévention des risques psycho-sociaux au sein de la Fondation. Notre volonté est d'améliorer les dispositifs existants en matière de santé et de sécurité des professionnels, en développant une culture de prévention et en faisant de la QVCT un levier majeur pour anticiper, réguler et traiter les situations individuelles ou collectives existantes ou à venir.

Outre le bien-être des professionnels au travail, améliorer la qualité de vie et les conditions de travail permet de contribuer efficacement à la qualité des soins et plus globalement à l'accompagnement de nos différents bénéficiaires.

La QVCT est au centre de la politique sociale de la Fondation et elle est fondée sur un engagement volontaire et partagé par l'ensemble des acteurs internes et externes à l'organisation.

Des actions sont également mises en place dans le cadre du comité RSO de la Fondation avec la volonté de renforcer l'engagement sociétal et environnemental des professionnels, porteurs de sens.

Le développement des compétences comme levier de fidélisation

Pour accompagner la montée en compétences de ses professionnels ou même entamer une reconversion professionnelle, la Fondation mobilise tous les moyens de la formation professionnelle, que ce soit le plan de développement des compétences, le dispositif Transition Professionnelle, le dispositif de Promotion ou Reconversion par l'Alternance (PRO-A) ou encore le Compte personnel de Formation (CPF) co-construit.

La mise en place d'une politique dynamique de gestion des



compétences permet à la fois :

- aux établissements de détenir et de conserver les compétences indispensables à leur bon fonctionnement et à la mise en œuvre du projet d'établissement,
- aux professionnels de développer leur employabilité et d'adapter leurs compétences aux évolutions des métiers notamment.

Le développement des compétences est également un vecteur de fidélisation de nos professionnels.

Favoriser le développement des compétences par la formation

En 2024, la Fondation a réaffirmé l'importance de préserver la santé et la sécurité de ses professionnels. Ce sujet est le fil conducteur de notre politique RH et de notre politique formation. Nous mobilisons un budget formation supérieur aux obligations légales avec un budget de 415 263 € sur 2024 (hors contribution). 671 professionnels médicaux et non médicaux sont partis en formation en 2024.

Chiffres clés formation 2024 :

415 263 € de budget formation
34 238 heures de formation
671 professionnels ont suivi des formations.

La Fondation a formé de nombreux professionnels sur AFGSU2 (Gestes et soins d'urgence de niveau 2) dans la continuité de 2023. 4 sessions en initial et 2 sessions de recyclage ont été mises en place, avec pour objectif de former à la cible l'ensemble des aides-soignants diplômé, cadres de santé, ergothérapeute, infirmiers, médecins, orthophonistes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, et psychomotricien de la Fondation, avec un recyclage de cette formation tous les 4 ans.

Des formations collectives spécifiques pour la pédopsychiatrie ont été mise en place en 2024, afin de répondre au mieux aux besoins de montée en compétences des professionnels dans le cadre d'une offre de soins différenciée dédiée aux adolescents. Ainsi, de nombreux professionnels ont suivis les formations « Etat limite chez les adolescents », « Guidance parentale enfants TSA », « Psychoses émergentes adolescents 15-17 ans (Formation intervention précoce) », et « Sensibilisation TCC ».

La Fondation a également poursuivi le développement de la formation sur le « Soclecare », pour favoriser la transmission des bases et fondamentaux de la pratique soignante issus de résultats de recherche.



En outre, la Fondation s'est engagée dans une démarche qualité visant à améliorer en permanence l'accueil et la qualité de l'accompagnement de nos différents bénéficiaires au sein des différents établissements. Une formation relative à l'évaluation de la qualité des établissements médico-sociaux a été dispensée pour 18 cadres des établissements du pôle social et de la MAS.

Par ailleurs, en 2024, la Fondation a accompagné 8 nouveaux départs en formation grâce à des financements de transition dont 4 en co-financement avec l'ESM Porte de l'Isère. Le dispositif de transition professionnelle permet notamment d'accompagner les reconversions de professionnels par le biais de la formation. Les formations suivies concernent les métiers du soin mais également d'autres qualifications :

- 2 Diplômes Etat Infirmier
- 4 Diplômes Etat Aide-Soignant
- 1 Titre gestionnaire de paie
- 1 CAP Menuiserie

La Fondation a également permis les départs en formation de 3 professionnels grâce au dispositif de financement PRO-A. Ce dispositif peut être mobilisé en complément du plan de développement des compétences et favorise la co-construction de projets qualifiants entre l'employeur et le professionnel.

Ainsi la Fondation a accompagné le suivi des formations suivantes : 1 Diplôme Etat Infirmier, 1 Diplôme Secrétaire assistant médico-social et 1 Diplôme Etat Aide-Soignant.

De plus, dans le cadre de l'accord d'établissement relatif à la mise en place du CPF co-construit, 2 professionnels de l'ESM Portes de l'Isère ont mobilisé leur Compte personnel de Formation (CPF) avec une co-construction de leur projet avec la Fondation, pour suivre une « VAE Bac Pro métiers de l'accueil » et une formation « Manager un projet ». Le CPF permet aux professionnels de suivre une action de formation qualifiante et diplômante. La volonté de la Fondation est d'encourager l'utilisation du CPF par les professionnels pour des projets partagés, tout en accompagnant l'investissement des professionnels par une politique d'abondement (en temps et au niveau financier).

Favoriser le développement des compétences par la mise en œuvre de dispositifs de gestion des parcours professionnels

Réussir sa prise de poste et développer la fierté d'appartenance dès l'intégration
Tout au long de l'année 2024, la Direction des Ressources Humaines et la Direction de la Communication

ont animé conjointement 8 journées d'intégration avec des professionnels provenant de l'ensemble des établissements de la Fondation. 125 professionnels ont participé à cette journée d'intégration en 2024. Cette nouvelle journée d'intégration permet de développer le sentiment d'appartenance à la Fondation en s'appropriant son histoire et en mettant en avant la diversité de ses métiers. Elle crée des liens durables entre les professionnels et ancre davantage l'esprit d'équipe, tout en levant les barrières hiérarchiques et en instaurant un climat de confiance. Les échanges sont riches entre les professionnels qui sont les premiers ambassadeurs de la Fondation.

La dématérialisation des entretiens managériaux pour un meilleur accompagnement des parcours professionnels

Le développement des professionnels est au cœur de la politique RH de la Fondation. L'objectif principal de l'entretien managérial annuel est de donner aux professionnels tous les outils pour qu'ils soient en mesure de donner le meilleur d'eux-mêmes dans l'exercice de leur fonction et qu'ils deviennent acteur de leur développement professionnel et du développement de l'Etablissement. Les entretiens managériaux ont été dématérialisés en 2024 afin d'assurer un suivi renforcé des compétences de nos professionnels et un meilleur suivi de leurs parcours professionnels.



En marche vers la certification QUALIOPi

La Fondation Georges Boissel, engagée dans une démarche qualité travail à l'obtention de la certification Qualiopi pour devenir organisme de formation certifié.



La certification Qualiopi a pour objectif de garantir la qualité des prestations proposées par les organismes de formation. Elle vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés.

La Fondation, qui anime des actions de formations, souhaite ainsi développer les formations qu'elle dispense et notamment :
L'action de formation « Du repérage à l'intervention de situations de violences conjugales et intra familiales » animée par des professionnels de Pluri-elles
L'action de formation « Conduites addictives » animée par des professionnels de l'ESM Porte de l'Isère.

C'est dans ce contexte que la Fondation a été accompagnée en 2024 par un cabinet extérieur pour la mise en œuvre opérationnelle de la démarche Qualiopi et l'accompagnement de l'équipe projet, composée du service formation et de formateurs internes, pour l'audit de certification.

Il s'agit d'un très bel exemple du travail collaboratif qui existe entre les établissements de la Fondation et les équipes RH de la Fondation. Une dynamique de groupe s'est installée rapidement avec un objectif commun : devenir organisme de formation certifié Qualiopi.

Une politique de recrutement Fondation avec une meilleure mise en visibilité de nos offres d'emploi pour attirer les talents et développer la mobilité interne

La Direction des Ressources Humaines a structuré sa politique de recrutement sur 2024 en harmonisant



les pratiques au niveau de la Fondation, tout en tenant compte des spécificités métiers dans les recrutements. Notre objectif : une gestion optimale des recrutements, de l'expression du besoin jusqu'à l'accueil du nouvel

embauché, avec un support renforcé des équipes RH dans le processus de recrutement.



La mobilité interne, que ce soit un changement de poste inter établissement ou une promotion interne, permet de fidéliser les talents en leur offrant des opportunités d'évolution ou de changement de poste, ce qui réduit le turnover et augmente la satisfaction au travail. La formation professionnelle permet d'accompagner les professionnels dans leur prise de poste, en définissant un parcours de formation adapté.

La Fondation BOISSEL a accueilli 217 stagiaires en 2024, principalement au niveau des équipes soignantes. Nous souhaitons développer la connaissance des métiers de la Fondation et être davantage visible dans les parcours de formation, notamment dans les filières en tension.



Un dialogue social de qualité

Plusieurs accords signés en 2024

En 2024, notre dialogue social a été riche, toujours dans une démarche de co-construction et dans le respect du calendrier annuel de négociation, avec plusieurs accords signés avec les partenaires sociaux et notamment :

- La signature d'un accord Fondation sur **la prise en charge employeur des frais de transport en commun à hauteur de 70%**
- La signature d'un accord Fondation sur la **QVCT et sur la prévention des RPS** signé en décembre 2024, après de nombreuses réunions de négociation.

Plusieurs accords d'établissement ont également été signés, ce qui démontre la richesse de nos échanges.

Mise en place de la semaine sociale mensuelle

Par ailleurs, la DRH a défini avec les représentants du personnel pour 2024 un calendrier social pour les instances (CSE, CSSCT, CSE Central) avec des semaines sociales tous les mois. Nous souhaitons faciliter le dialogue social et permettre le traitement de sujets communs de manière coordonnée au niveau des établissements.



Un travail d'actualisation des documents unique d'évaluation des risques professionnels et des plans d'actions prévisionnelles

Les établissements de la Fondation se sont engagés en 2024 dans une démarche de mise à jour régulière des documents uniques d'évaluation des risques professionnels et des plans d'actions associés.

Il s'agit d'un travail en collaboration avec les représentants du personnel et au plus proche des réalités du terrain.

L'évaluation des risques liés à l'activité professionnelle s'inscrit à la fois dans une démarche de prévention en santé et sécurité au travail et d'amélioration de

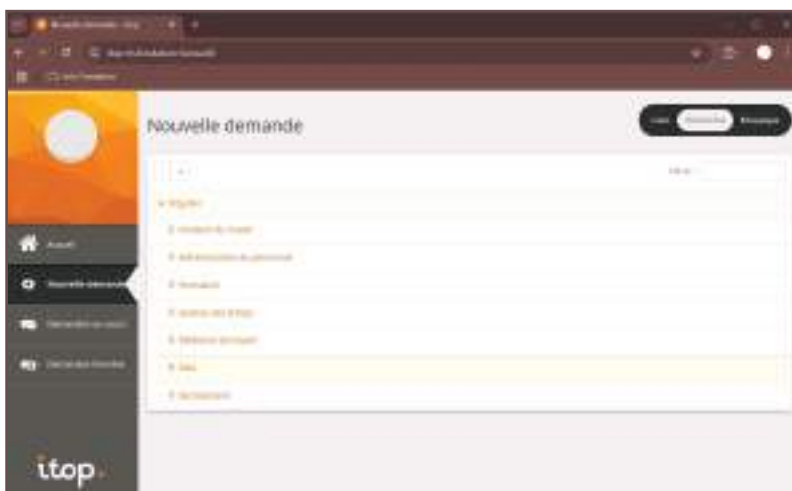
la qualité de vie au travail. Le document unique d'évaluation des risques professionnels est un outil indispensable permettant d'identifier les risques professionnels et en particulier les risques psychosociaux.

La poursuite des chantiers RH sur 2024

Depuis août 2024, la Fondation a décidé de mettre à disposition de tous les professionnels **un coffre-fort numérique** et de permettre à tous de recevoir chaque mois leur bulletin de paie sous format dématérialisé.

Par ailleurs, la DRH a mis en place en novembre 2024 un nouvel outil destiné à simplifier la gestion des demandes des professionnels auprès des Ressources Humaines : **l'ITOP RH**. Désormais, chaque professionnel de la Fondation peut créer un ticket en sélectionnant le thème de sa demande. Ce dispositif vise à centraliser et traiter les sollicitations individuelles des professionnels dans les meilleurs délais, tout en instaurant une démarche d'amélioration continue.

Enfin, la DRH a mis en place des ateliers relatifs à notre outil de gestion des temps **AGILETIME** à destination des cadres afin de leur permettre une meilleure appropriation de l'outil pour une gestion optimale des plannings notamment.





1 MASTER 1&2
Management des Parcours
et Organisation Sanitaires

2 DIPLÔMES
d'État d'Infirmier

1
Titre Gestionnaire de Paie

4 DIPLÔMES
d'État
d'Aide-Soignant

1 CAP
Menuiserie

415 263 €
Budget Formation

671
professionnels
ont suivi une formation

34 238
heures
de formation

Les chiffres 2024

6 ans d'ancienneté en moyenne
(idem 2023)

3 2% des professionnels de moins
de 35 ans (idem 2023)

10 postes pourvus par le biais
de la promotion interne dont
3 salariés promus dans une
catégorie supérieure.

151 personnes embauchées en CDI
(dont 13 de moins de 25 ans)

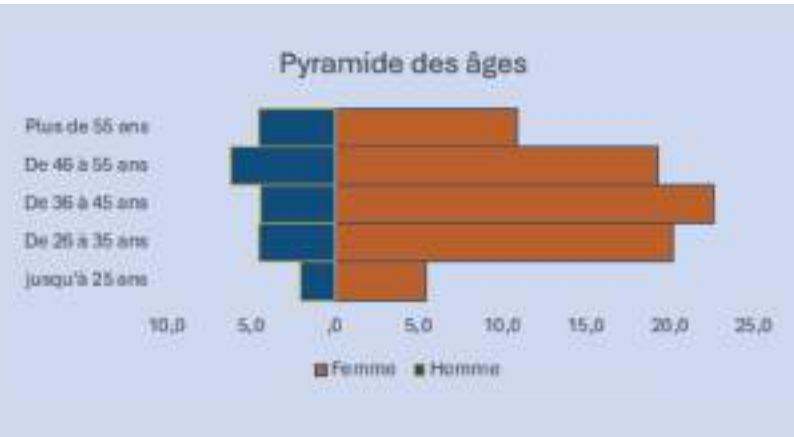
118 nouvelles personnes
embauchées en CDD

8 journées d'intégration
avec 125 participants

1,3 % d'alternant
(pas que des « jeunes »)

217 stagiaires accueillis

662 femmes et 182 hommes
Effectif par sexe au 31/12



DIRECTION DE LA QUALITÉ ET DE LA GESTION DES RISQUES

Répondre aux besoins des patients



Virginie LAGIER

Directrice de la Qualité et
de la Gestion des Risques

UNE DÉMARCHE QUALITÉ RENFORCÉE

Après une année 2023 conclue sur un diagnostic précis des attentes et des besoins de chaque établissement de la Fondation Georges Boissel pour la mise en œuvre de la démarche qualité ; le programme d'actions mis en œuvre sur l'année 2024 a permis de déployer de nombreux outils, et de rendre plus concrets les principes de la démarche pour l'ensemble des acteurs de la Fondation.

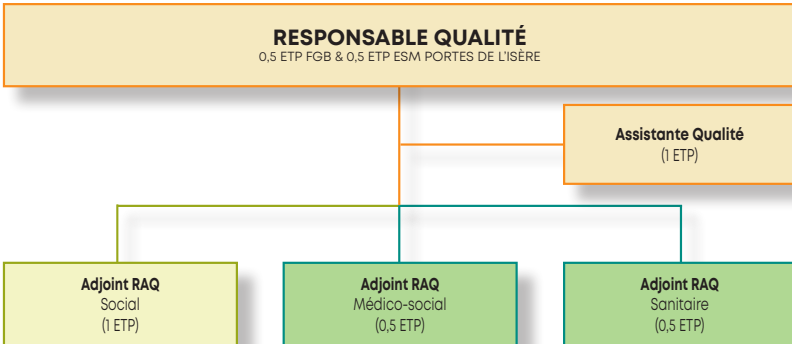
C'est notamment le cas pour les professionnels des pôles social et médicosocial. Du côté de l'ESM Portes de l'Isère, l'année écoulée s'est inscrite dans la poursuite de l'acculturation de la gouvernance et des équipes, avec l'optimisation des organisations et des outils en place, et surtout, la continuité de l'amélioration des pratiques.

En 2024, la démarche qualité s'est renforcée grâce à de nouveaux outils, une meilleure organisation et l'implication active des établissements. Avec 96 % d'avis positifs à l'enquête de satisfaction, les résultats sont très encourageants et annoncent une bonne préparation aux futures évaluations HAS.



Présentation
du service :

Le service qualité et Gestion des Risques a pour mission principale de mettre en place et d'animer la politique Qualité de la Fondation. Il supervise la conception, la mise à disposition et l'appropriation des outils nécessaires au déploiement de la démarche qualité. Il s'assure du respect des procédures au regard des exigences réglementaires et des recommandations. Le service qualité est un interlocuteur privilégié des services officiels de contrôle (HAS / DDETS / ARS) dans le cadre des visites d'évaluation et d'inspection. Concernant la composition du



de restructurer le service afin de répondre au mieux aux enjeux que représentent le déploiement de la démarche qualité à l'échelle de la

Point sur les activités

Gestion documentaire

Le service qualité et Gestion des Risques, qui a la charge de la gestion du système documentaire, a plus récemment étendu cette mission sur l'ensemble des établissements de la Fondation.

Pour 2024, on constate une diminution du nombre de documents référencés sur la base documentaire de l'ESM Portes de l'Isère au profit d'une bascule de ceux-ci sur la base documentaire de la Fondation. Cette base documentaire Fondation comporte à présent 277 documents. Le nombre documents de plus de 5 ans représente 26% du total des documents référencés à l'ESM Portes de l'Isère et doit donc nous amener à mieux appréhender notre Système de Révision pour l'année 2025. Nouveauté de cette année 2024, la structure a débuté l'alimentation des bases documentaires spécifiques du pôle social et de la MAS Saint Clair (respectivement 70 et 2 documents référencés)



service, l'année 2024 constitue une réelle bascule. En effet, cette année, l'équipe s'est étoffée avec le recrutement de deux adjointes. De plus, ces recrutements ont permis

Fondation. A présent, chaque pôle dispose d'un relai opérationnel assurant une présence effective sur le terrain et une réponse adaptée aux spécificités de chacun.



Gestion des risques

Le repérage des dysfonctionnements auxquels sont confrontés les professionnels et les usagers, leur analyse et leur traitement, constituent des moyens essentiels d'amélioration de la qualité.

C'est dans ce cadre qu'a été déployé, fin 2024, pour l'ensemble des établissements de la Fondation, l'outil de déclaration des Evénements Indésirables (EI). Nous avons ainsi recueilli les premières déclarations, et lancé les premières Cellules d'analyse des EI (CREI) sur la MAS, l'ALPA, PLURI-ELLES, et le SIAO.

L'ESM Portes de l'Isère a quant à lui poursuivi sa logique d'acculturation des professionnels et enregistre une nouvelle progression du nombre d'événements déclarés (512) et de CREI conduites (24).

Evaluation et audit

Dynamique de formation qualité

La mesure, constitue un impératif de la qualité. Elle permet d'apprécier la conformité des prises en charge et des prestations au regard des réglementations et des référentiels. Dans cette logique, le service qualité a formé en 2024 quinze nouveaux professionnels qui intègrent le pool d'auditeurs pour la réalisation d'audits traceurs.

Ces formations ont permis de relancer une forte dynamique



d'évaluation des organisations sur l'ESM Portes de l'Isère avec la réalisation en 2024 de :

- 12 Patients traceurs
- 3 parcours traceurs
- 4 audits systèmes
- 12 traceurs ciblés

En complément des audits conduits sur des thématiques plus spécifiques.

Par ailleurs, la structure doit également s'assurer du bon fonctionnement de chacun des processus qui la constitue. C'est à ce titre que 10 revues de processus ont été menées en 2024, couvrant ainsi la quasi-totalité des processus définis sur l'établissement.

Evaluation de la satisfaction des usagers

Au-delà de l'amélioration de nos organisations et de leur efficacité, la mise en œuvre de la démarche qualité doit surtout viser à satisfaire les besoins et les attentes des

usagers dans nos structures. C'est dans cette logique qu'a été reconduite en 2024 l'enquête de satisfaction auprès des patients de l'ESM Portes de l'Isère. Ce sont ainsi 1081 questionnaires qui ont été analysés (+18%). Ces questionnaires permettent de fournir des informations essentielles pour améliorer la qualité des services et renforcer les relations entre les patients et les professionnels.

Dans l'ensemble, les données collectées au cours de l'année mettent en lumière une appréciation générale positive de la part des patients :

96 % de satisfaction globale, toutes unités confondues.

L'année 2024 constitue là encore un tournant dans le dimensionnement des analyses de satisfaction. En effet, à présent, tous les établissements de la Fondation ont débuté les travaux pour la construction et le déploiement de ces enquêtes.

Suivi des indicateurs qualité et sécurité

La mesure des indicateurs permet d'évaluer l'organisation au regard d'objectifs précis. Outils d'analyse et d'aide à la décision, ils rendent visibles les résultats, les évolutions et les points d'attention.

En 2024, l'ESM Portes de l'Isère a poursuivi le recueil et la diffusion mensuelle d'indicateurs ciblés, avec un objectif de conformité fixé à 100 %. Ces campagnes traduisent l'implication de l'ensemble des professionnels dans la traçabilité et la qualité des pratiques.



Cette mobilisation se reflète dans la progression globale des indicateurs observée cette année. Dans le cadre du recueil obligatoire d'indicateurs qualité imposé par la Haute Autorité de Santé (HAS), l'établissement enregistre une nette amélioration des scores IQSS, tout en conservant des marges de progression.

Deux exemples significatifs illustrent cette dynamique :

- la conformité de **l'évaluation cardiovasculaire et métabolique à l'entrée** a progressé de **+38 %**,
- le **repérage des addictions** a enregistré une hausse de **+37 %** par rapport au précédent recueil.

Ces résultats sont le fruit d'un engagement quotidien des équipes et d'une appropriation progressive des exigences qualité. Ils ont également été soutenus par la mise en place, en 2024, d'un recueil trimestriel volontaire hors protocole des IQSS, permettant des actions de sensibilisation ciblées et régulières.

Démarche de certification et d'évaluation des ESSMS

Si pour l'ESM Portes de l'Isère, l'année 2024 constituait une année de veille et de vigilance pour maintenir la réponse aux attentes du référentiel HAS (au travers des audits et des indicateurs). Pour les autres établissements de la Fondation, cette année a permis de lancer les démarches de préparation aux futures visites qui seront basées sur le référentiel d'évaluation HAS des ESSMS.

En juin, tous les Directeurs et les professionnels ressource ont ainsi participé à la formation au référentiel dispensée par le CEPRAAL. Cette journée constituait le kick off de cette démarche. Depuis, chaque établissement travaille, conjointement avec le service qualité sur l'identification de ces priorités. Synthèse des résultats de certification HAS ESM Portes de l'Isère sources Qualiscope HAS.



Enjeux à retenir

Les enjeux sont nombreux pour l'avenir. Si, pour le pôle sanitaire, le travail sera surtout porté sur l'appropriation des attentes du nouveau référentiel de certification HAS. Pour les établissements des pôles médico-social et social, il s'agira de poursuivre la structuration de la démarche, préparer les professionnels, adapter les pratiques et construire les outils nécessaires en vue des futures visites d'évaluation.



ETABLISSEMENTS

LES ÉTABLISSEMENTS

CHAPITRE 03

Etablissement Santé Mentale Portes de l'Isère	62
Etablissement M.A.S. Saint-Clair	84
Etablissement Pluri-elles	90
Etablissement Service Intégré d'Accueil et d'Orientation	94
Etablissement Accompagnement Logement Portes des Alpes	98
Etablissement Les écuries Saint-Clair	102
Etablissement Graines d'Insertion	104
Etablissement La Roseraie	108
Etablissement La Blanchisserie	112
Etablissement Régali'	114

ESM PORTES DE L'ISÈRE



Heidi GIOVACCHINI
Directrice
ESM Portes de l'Isère

En 2024, l'ESM Portes de l'Isère a traversé les incertitudes avec détermination, portant une psychiatrie humaine, inventive et engagée. Malgré les tensions du secteur, les équipes ont transformé les contraintes en leviers d'innovation, multipliant les liens entre soin, art, recherche et accompagnement. Une année de résistance créative, où penser fut déjà prendre soin.

CRÉATIVITÉ, ENGAGEMENT, LIEN UNE PSYCHIATRIE INVENTIVE ET HUMAINE

Il est des années que l'on traverse comme on franchit un gué, à pas mesurés, prudents, entre les remous du réel et les appels d'un avenir incertain. L'année 2024 fut de celles-là. Une traversée – non pas figée dans l'angoisse ou dans la plainte – mais portée par la volonté d'agir, de penser, de tisser du lien là où le tissu du monde menace de se déchirer. Une traversée dans laquelle l'ESM portes de l'Isère, comme navire amiral, a maintenu son cap malgré les vents contraires : celui d'une psychiatrie humaine, créative, résolument incarnée.

Dans un paysage hospitalier fragilisé, marqué par la tension des ressources, la rareté du temps médical et les contours mouvants des souffrances psychiques contemporaines, notre établissement n'a pas renoncé à son exigence : soigner le corps et l'esprit dans leur indivisible complexité, accueillir l'autre dans ce qu'il a d'irréductiblement singulier.

Ce qui aurait pu être un motif de retrait – les difficultés de recrutement, les limites structurelles – s'est transformé en appel à la pensée, à l'élaboration, à l'invention. C'est dans la pénurie que s'est affirmée la créativité des équipes ; c'est dans l'incertitude que s'est renforcée la solidarité. Le manque est devenu matrice, et parfois même moteur.

Car penser, c'est déjà prendre soin. Et repenser la psychiatrie contemporaine, comme nous l'avons fait collectivement, c'est choisir de ne pas céder au fatalisme. C'est accueillir les nouvelles figures du soin : les Infirmières en Pratique Avancée, les professionnels des médiations corporelles et artistiques, les équipes mobiles qui, chaque jour, vont vers les invisibles.

Ouvrir les portes de l'hôpital à la complexité du monde.

Ainsi, en 2024, la psychiatrie que nous portons s'est déployée dans mille gestes, parfois modestes, mais toujours habités d'un sens profond. Elle s'est glissée dans les interstices : dans une consultation en fin de journée pour un adolescent en difficulté scolaire ; dans une médiation canine qui fait naître un sourire sur un visage refermé ; dans un tutorat entre pairs où se transmettent non seulement des savoirs, mais une éthique, une manière d'être.

À l'ESM Portes de l'Isère, nous avons choisi de ne pas compartimenter. Nous avons relié.

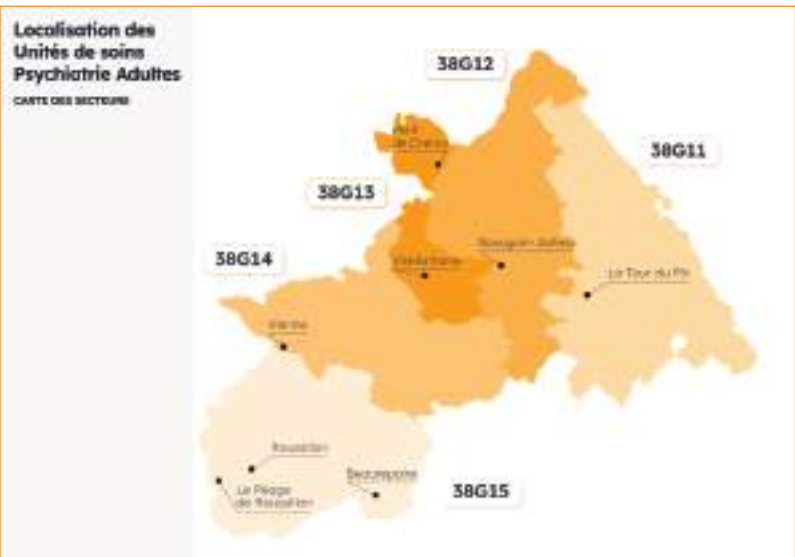
Relié l'intra à l'ambulatoire, le soin au lien, le soin somatique au soin psychique, les jeunes aux parents, les professionnels aux aidants, les médecins aux artistes, la clinique à la recherche. Nous avons tenté de faire de l'hôpital un lieu poreux au vivant.

Mais nous savons que ce chemin n'est jamais achevé. Les défis persistent : élaborer un projet médical à la hauteur des enjeux, soutenir les professionnels dans la complexité de leurs missions, préserver la qualité des relations humaines – cette ressource précieuse, trop souvent silencieuse, qui fonde notre capacité à prendre soin ensemble.

En écho à Edgar Morin, je dirais ceci : nous avons tenté de penser global, de relier les savoirs, de conjuguer l'incertitude avec l'action. Nous avons œuvré pour une psychiatrie qui ne renonce ni à la rigueur ni à la tendresse, ni à la technique ni à la poésie.

ACTIVITÉ MÉDICALE ET ÉVOLUTION DES PRISES EN CHARGES

L'ESMPI a connu une hausse globale de sa file active, accompagnée d'une amélioration significative de la qualité du codage diagnostic.
Les hospitalisations longues ont diminué, l'activité ambulatoire s'est intensifiée, et les pratiques d'isolement ont été réduites. L'établissement a obtenu 100 % de la dotation qualité liée au codage, confirmant son engagement dans une psychiatrie rigoureuse et évolutive (Cf Tableaux en page suivante)..



Une progression globale de la file active

En 2024, l'Établissement de Santé Mentale Portes de l'Isère (ESMPI) a enregistré une hausse de 3,98 % de sa file active, passant de 7 465 à 7 762 patients. Cette dynamique est observable sur l'ensemble des modalités de prise en charge : hospitalisation complète (+5,16 %), hospitalisation de jour (+6,48 %) et suivi ambulatoire (+4,19 %), notamment en pédopsychiatrie (+5 %).

Amélioration qualitative du codage diagnostic

L'année 2024 a été marquée par un renforcement notable de la qualité du codage des diagnostics, fruit d'une

supports. Les diagnostics génériques (« RAS ») ont été éliminés, permettant une meilleure lisibilité et une analyse plus fine des pathologies. Le Résumé d'Information Médicalisé en Psychiatrie (RIMP) reflète désormais plus fidèlement la réalité clinique.

Profil des pathologies prises en charge

Les diagnostics les plus fréquents en hospitalisation et en ambulatoire confirment une prédominance des troubles psychiques majeurs. En ambulatoire, les problématiques socio-environnementales tendent à se restreindre, soulignant un recentrage sur les pathologies psychiatriques. Côté somatique, les troubles associés les plus fréquents concernent l'obésité, les pathologies métaboliques, le diabète ou encore les troubles du sommeil, témoignant de la nécessité d'un abord global des prises en charge.

mobilisation collective : formation des nouveaux professionnels, déploiement de sessions pédagogiques, veille qualitative rigoureuse et simplification des



Une dotation qualité pleinement acquise

Depuis la réforme du financement en psychiatrie, 2,5 % de la dotation repose sur des critères de qualité du codage. En 2024, l'ESMPI a atteint 100 % de cette dotation, soulignant la rigueur des pratiques et l'engagement des équipes médicales et administratives.

Diminution des hospitalisations au long cours

Le nombre de patients hospitalisés au-delà de 292 jours continue de baisser (-32 % par rapport à 2023). Cette évolution positive reflète l'engagement des équipes en faveur de parcours plus dynamiques.

Notons une évolution du profil de ces patients, avec une hausse du nombre de femmes et un vieillissement de la population concernée.

Politique de réduction de l'isolement et de la contention

Dans la continuité de sa stratégie de moindre recours, l'établissement poursuit ses efforts de réduction des mesures d'isolement, qui baissent de 8 % en un an. Si le recours à la contention augmente en proportion parmi les patients isolés (47 % contre 40 %), cela s'explique par la nature



des troubles présentés. Le nombre moyen de mesures par patient diminue sensiblement (-23,6 %), tout comme la durée moyenne de l'isolement (-4,6 %). Les durées de contention demeurent stables. Tous les actes ont été réalisés en espaces dédiés.

Renforcement de l'activité codifiée

Les actes ambulatoires codés via EDGARX augmentent de 7,4 %. Cette hausse concerne l'ensemble des modalités et catégories professionnelles, y compris les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA).

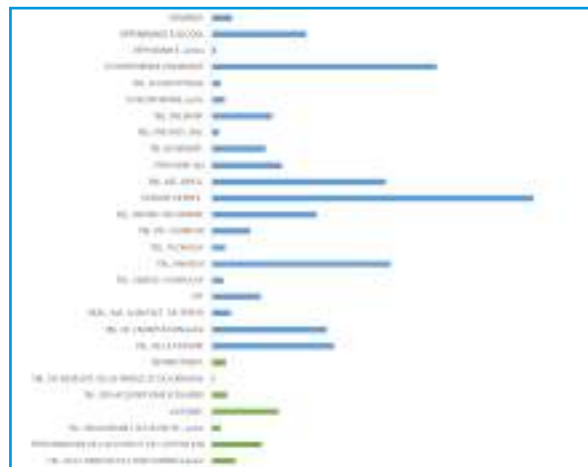
En parallèle, les actes CCAM (comme les électroconvulsivothérapies) sont mieux renseignés, bien que certains gestes techniques restent probablement sous-déclarés.

Encadrement juridique des soins

Les soins sans consentement représentent toujours une part significative de l'activité : un tiers des hospitalisations complètes, 6 % des hospitalisations de jour et 2 % des suivis ambulatoires. Ces données traduisent les besoins spécifiques en termes de sécurité et d'encadrement éthique des prises en charge.



RÉPARTITION DES PATHOLOGIES PSYCHIATRIQUES EN AMBULATOIRE (ADULTE / PÉDO)



DP SYMPTÔME EN AMBULATOIRE



DP SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

Catégorie	Pourcentage
250 000 FR. DE CRÉD. DE PÉRIODE, P.A.	~5%
250 000 FR. À DIVERSES SITUATIONS PSYCHOLOGIQUES	~45%
200 000 FR. À L'ENTOURAGE IMMÉDIAT, F. COMPLET, 14 SITUATION F.A.M., P.A.	~95%
200 000 FR. À L'ÉLÈVE ENFANCE MATHÉMATIQUE	~40%
200 000 FR. À L'ÉLÈVE A.S.M.	~45%
200 000 FR. AU LOGEMENT ET AUX CONDITIONS ÉCONOMIQUES	~5%
250 000 FR. À L'ÉLÈVE ET AU CHÔMAGE	~15%



Docteur Andrea PIERO
Président de CME

Chronique d'une traversée. Une année à l'ESM Portes de l'Isère

L'année 2024, à l'instar de celles qui l'ont précédée, s'est inscrite dans la trame persistante des difficultés de recrutement médical. Comme une mer agitée, ces manques ont contraint l'institution à réduire temporairement son offre de soins, et à naviguer dans des eaux plus précaires. Mais dans cette houle, l'équipe médicale n'a pas perdu sa boussole : la réflexion sur nos pratiques, la nécessité de penser – et repenser – la psychiatrie contemporaine sont demeurées des phares dans la nuit. À l'ESM Portes de l'Isère, il ne s'agit pas seulement de soigner, mais de rêver la psychiatrie de demain, et de lui donner corps. Un souffle nouveau a traversé l'équipe de pédopsychiatrie, avec l'arrivée de nouveaux praticiens. Le pôle viennois, longtemps discret, voit aujourd'hui croître son attractivité et se doter d'une visibilité accrue. Toutefois, la réalité demeure têtue : le nombre de lits reste insuffisant dans la région, et cette pénurie rend plus que jamais impérieux le développement de formes alternatives à l'hospitalisation complète – un appel à l'invention, à la créativité soignante.

Sur le versant somatique, l'arrivée d'un troisième médecin a permis d'approfondir notre engagement

vers une médecine holistique. Ce geste, en apparence modeste, témoigne d'une prise de conscience collective : le corps et l'esprit, les soins somatiques et psychiques, doivent s'embrasser dans une approche intégrée, fidèle à une éthique du soin global.

La vie institutionnelle, elle aussi, a connu ses évolutions. La CME a vu s'étoffer la participation du corps médical, stimulée notamment par la tenue régulière de ses réunions au sein même des locaux de la psychiatrie viennoise. Dans cet espace désormais plus incarné, les cheffes de pôle partagent les avancées, les projets, et les cheminements du Collège Médico-Soignant. Plus encore, la CME s'affirme à nouveau comme un lieu d'expression libre, un espace où les alertes peuvent être lancées lorsque la qualité ou la sécurité des soins sont menacées.

À l'échelle régionale, le PCME de l'ESM Portes de l'Isère a poursuivi son engagement au sein de la Conférence des PCME de la région AURA. Refusant l'isolement, il a trouvé dans cet échange un moyen de rester ancré dans le mouvement collectif, de partager les difficultés systémiques, mais aussi les réponses singulières que

chaque établissement invente pour y faire face. Car si la stabilité reste une denrée rare, l'intelligence partagée devient un bien commun à cultiver. Enfin, c'est avec fierté que l'ESM Portes de l'Isère s'est engagé en première ligne dans la création de la Plateforme de Recherche en santé mentale du Vinatier. La nomination du Dr Andrea PIERO comme co-président de cette instance donne à notre établissement une voix forte, celle des lieux non-universitaires, souvent à la marge mais riches d'expériences précieuses. Cette implication ouvre la voie à une structuration plus solide de la recherche clinique en santé mentale, renforçant à la fois notre attractivité et notre crédibilité.

Pourtant, le chemin reste semé de défis. Il faudra poursuivre l'élaboration d'un nouveau projet médical, accompagner les évolutions des pratiques, repenser l'organisation des responsabilités, structurer les activités spécialisées sans jamais sacrifier ni la qualité de vie au travail, ni la sécurité des soins. Et, surtout, préserver ce bien si rare et si précieux : la qualité des relations humaines entre médecins, dans ce lieu où l'on soigne les fractures invisibles du monde.



PÔLE DE PSYCHIATRIE ADULTE TERRITOIRE VIENNOIS ET BOURGOIN-JALLIEU



Docteur Lee ADERET
Médecin Cheffe Adulte Extra

Une année sous le signe de l'engagement et de la transformation

L'année 2024 s'est révélée être un espace-temps fécond, traversé à la fois par les vents contraires du quotidien et par l'élan d'une évolution collective. Portés par le désir d'apprendre, de se perfectionner, d'élargir les horizons de leur pratique, les professionnels ont poursuivi, avec ténacité et intelligence sensible, leur cheminement vers une psychiatrie plus humaine, plus holistique, plus éclairée. Ce mouvement s'est déployé malgré les écueils bien connus : la rareté persistante des moyens, en particulier du temps médical, aussi bien dans les murs de l'institution que dans le tissu de la Cité ; la transformation des troubles psychiques rencontrés ; la nécessité impérieuse d'un accompagnement bienveillant, respectueux des recommandations, mais aussi inspiré par l'écoute du singulier.

Accessibilité et coopération

Les pôles ambulatoires se sont illustrés par leur engagement constant à maintenir des délais d'accueil jugés « raisonnables », même lorsque les ressources ne suivaient pas. Chaque mois, plus de deux mille patients franchissent les portes de nos structures territoriales. Les premiers rendez-vous dans les CMP ont majoritairement été assurés sous deux semaines (moins d'une semaine pour les jeunes), et les admissions en HDJ réalisées dans des délais réduits.

Afin de préserver clarté et fluidité dans les parcours de soins, les nouveaux suivis médicaux et psychologiques se font sans liste d'attente. Cette organisation est rendue possible par la collaboration entre infirmiers référents, IPA renforcés, psychiatres et assistantes sociales, en lien étroit avec la psychiatrie libérale et les médecins de ville.



Les liens entre CMP, HDJ, CATTP ont été consolidés autour d'un socle commun de fonctionnement. Citons notamment :

- la rédaction d'un protocole d'admission commun aux HDJ,
- le développement d'approches psychocorporelles (groupes, séjours thérapeutiques sur les chemins de Compostelle),
- l'évaluation systématique du risque suicidaire,
- le travail partenarial avec les structures locales (CPTS, mairies, CCAS, Vigilans, 3114).

Parallèlement, les équipes travaillent à réduire les ruptures de suivi, renforcer les liens avec la Cité et instaurer une culture de la qualité centrée sur des indicateurs porteurs de sens pour les professionnels et les usagers.

Activité intrahospitalière : adaptation et innovations

Les unités d'hospitalisation à temps plein ont poursuivi leur travail de fond : tisser des ponts entre le dedans et le dehors, entre l'hospitalier et l'ambulatoire. Les protocoles d'information ont été retravaillés, les réunions cliniques pluridisciplinaires consolidées, avec une attention renforcée aux diagnostics complexes (TSA, TDAH) et aux addictions.

Les actions visant à lutter contre l'isolement et la contention se sont poursuivies : création d'un espace d'apaisement, augmentation du temps APA, développement des médiations groupales, et réflexion collective sur les valeurs du soin. L'approche somatique a été renforcée par l'arrivée d'un médecin supplémentaire et d'une IDE somatique, permettant des évaluations systématiques et une meilleure coordination avec les structures extérieures.

Dans le pôle intra de Bourgoin-Jallieu, l'année fut marquée par un nombre important de sorties de patients hospitalisés au long cours, notamment dans le service des Airelles. Cette dynamique a permis de répondre à d'autres demandes émanant des services intra.



Urgences et dispositifs mobiles : vers une psychiatrie de la présence

Les urgences psychiatriques restent un point d'entrée fréquent. L'organisation des filières, le travail avec les urgences somatiques et les autres structures ont permis de limiter les attentes (à moins de 12 heures) et d'assurer des orientations pertinentes.

Les équipes mobiles (EMGP Vienne, Ellips Vienne) poursuivent leur mission d'accès aux soins pour les publics précaires. Leur activité croissante sur des territoires à faible couverture (Péage, Beaurepaire) illustre l'expansion d'une psychiatrie de lien, adaptée, présente.

Malgré les tensions liées à la démographie médicale, l'activité clinique a été maintenue avec efficacité, notamment grâce à une meilleure fluidité entre intra et ambulatoire. Le dispositif

d'Hébergement Thérapeutique a également bénéficié d'une nouvelle organisation, d'une régularité dans les rencontres, et d'un travail conjoint avec le secteur social et les IML



Docteur Magdalena GAGET
Médecin Cheffe Adulte Intra

PÔLE HÉBERGEMENT ÉVOLUTION & RESTRUCTURATION 2024

Le Fonctionnement

Le pôle hébergement est composé d'un médecin cheffe du site intra hospitalier de Bourgoin, d'un médecin psychiatre de Vienne, d'une cadre de santé, d'un cadre socio-éducatif et d'une secrétaire. Ils constituent la commission d'admission du pôle hébergement.

Les membres de la commission se réunissent toutes les deux semaines afin d'étudier les demandes d'admission des patients transmises par les services de soins. Les personnes retenues sont ensuite convoquées en entretien de préadmission.

Si elles répondent aux critères définis par le pôle hébergement, elles peuvent alors intégrer l'un des logements du pôle.

Les demandes d'admissions

Demandes d'hébergement ont été étudiées

- 18 demandes provenant de l'intrahospitalier
- 8 demandes provenant de l'extrahospitalier

Patients ont été orientés vers un appartement thérapeutique.

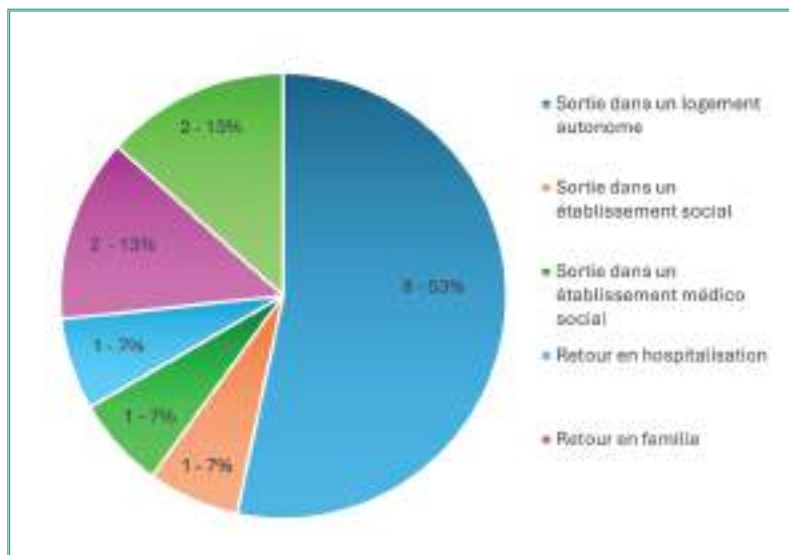
Les sorties du dispositif

15 patients sont sortis du dispositif en 2024 pour les lieux de vie suivants :

Les transformations

L'année 2024 a été marquée par une restructuration des hébergements du pôle. En effet, de nombreuses demandes ont été refusées en raison d'une inadéquation du projet avec les critères d'admission.

De plus, l'arrivée du dispositif



d'InterMédiation Locative (IML) a modifié le besoin d'orientation des patients vers les appartements de transition, ce qui a conduit à la transformation de tous ces appartements en appartements thérapeutiques.

En 2024, le taux d'occupation du pôle hébergement a été de :

- 57% pour les appartements thérapeutiques
- 37 % pour les appartements de transition

Forts de ces constats, fin 2024 il a été décidé, la fermeture de 3 places d'appartement thérapeutique à Bourgoin Jallieu, logement appartenant à l'ESM portes de l'Isère et qui sera mis en vente en 2025 afin de financer d'autres projets La fermeture de 3 places d'appartement de transition à Villefontaine. La transformation de 3 places d'appartement de transition en appartements thérapeutiques à Villefontaine

La restitution de l'appartement de transition à Vienne en très mauvais état ; une recherche est en cours pour un nouvel appartement à vocation thérapeutique.

A retenir

L'année 2024 a été marquée par des changements structurels et organisationnels significatifs. Le pôle hébergement a poursuivi son engagement à accompagner les patients dans leur parcours de soins et d'insertion, malgré les défis liés aux restructurations et aux disponibilités de logements.

La recherche d'un nouvel appartement thérapeutique à Vienne reste une priorité pour l'année à venir ainsi que révision du projet global du pôle afin de répondre plus efficacement au besoin des personnes et des services.

MARCHER POUR SE RECONSTRUIRE UN PARCOURS THÉRAPEUTIQUE VERS COMPOSTELLE

Les Baroudeuses de l'HDJ/ CATTP L'orangerie sur les chemins de Compostelle

Partir sur les chemins de Compostelle pendant **4 jours avec 8 patients**.

Voici le projet l'hôpital de jour/ CATTP L'Orangerie. Une marche longue d'environ **15km/jour** comme médiation sur les chemins naturels et spirituels de Compostelle ; en étant au plus près des enjeux de la question groupale, relationnelle et subjective.

Un projet avec des objectifs thérapeutiques précis

Patients et soignants ont préparé ce séjour à la fois pour l'organisation, la préparation à la marche mais aussi pour aborder les craintes et les bienfaits.

Les trois objectifs thérapeutiques principaux étaient les suivants :

- Favoriser le bien-être psychique et physique de la personne
- Développer des compétences psycho-sociales
- Favoriser l'inclusion sociale.

60 km en 4 jours

Le groupe a été constitué de **8 femmes vivant avec des troubles psychotiques** qui ont choisi le nom des Baroudeuses. 3 infirmiers et une psychologue étaient là pour les accompagner.

Munies de leurs Tee shirts et d'une chanson écrite pour l'occasion, les Baroudeuses ont su « être en groupe », mais surtout « **faire groupe** ». Un processus de cohésion et des interactions, ont fondé des relations constructives.



Le dispositif de ce séjour, avec un collectif particulier et grâce à l'étayage groupal, semble avoir aidé à **l'émergence d'émotions, de traces psychiques, et mobiliser des processus dynamiques**, permettant un dépassement de soi.

Un questionnaire qualité de vie et une échelle de bien-être ont été remplis pour permettre de mesurer l'effet de ce temps particulier, avant et après le séjour.



PÔLE DE PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE

NOUVELLES PROPOSITIONS THÉRAPEUTIQUES

2024 : encore une année riche en nouveautés et en développement de nouvelles propositions thérapeutiques.

Tout d'abord, le développement et le renforcement, particulièrement sur les filières périnatales et adolescentes, qui s'y prêtent beaucoup plus que la filière enfant, de consultations « tardives » de 17h00 à 19h00 permettant autant de rencontrer les usagers en suivis individuels, parentaux ou familiaux (pour les adolescents) que de l'animation de groupes thérapeutiques adaptés aux besoins des jeunes scolarisés. Il y a désormais des propositions thérapeutiques « tardives » du lundi au jeudi (avec un projet « groupe pour les papas » en périnatalité qui devrait voir le jour en 2025 le vendredi).

Rejoignant la question de l'adaptabilité des propositions de soins aux besoins, l'année 2024 a permis de recenser près de 8 groupes thérapeutiques dédiés aux parents, de la périnatalité (groupe « papothèque » où les mamans et leurs bébés viennent « papoter » toutes les semaines) au groupe « post-diagnostic TSA » proposé sur la filière enfant après une annonce diagnostique médicale jusqu'au groupe Barkley, dédié à l'accompagnement des parents de jeunes TDAH, qui chez l'adolescent s'est mis en place en fin d'année 2024 entre midi deux et en visio, afin que les parents concernés puissent concilier vie professionnelle et vie personnelle !

La liste est ici non exhaustive et sera très probablement encore plus grande en 2025 !



Docteur Lucie JOSEPH
Médecin Cheffe Pédopsy

Enfin, 2024 a été l'année de consolidation ou de renouveau d'unités.

L'équipe mobile de pédopsychiatrie périnatale

Forte de ses résultats, l'équipe a vu son fonctionnement félicité par l'ARS et son budget pérennisé après 3 années expérimentales, ce qui a été dignement fêté par toute l'équipe, soulagée de cette perspective au vu des besoins sur le territoire, mais aussi de la satisfaction du travail mené auprès des mères, des pères et des bébés.

L'hôpital de jour ATICA

Cet HDJ, accueillant anciennement des enfants, a été réouvert après plus de deux années, pour désormais prendre en charge les adolescents du secteur, sur des programmes de 6 semaines intensives et en utilisant des médias artistiques, créatifs, sportifs nombreux, en collaboration avec les artistes notamment viennois.





Le pôle a aussi vu naître une nouvelle équipe mobile, psycho-éducative, dédiée au renforcement des soins pour les jeunes placés en foyers et déjà suivis sur les CMP, permettant sur des sessions de 3 mois d'aller observer le jeune et les éducateurs du lieu de vie dans leurs interactions et quotidien et proposer des aménagements pour éviter au maximum la survenue de comportements dévifs (et de passage aux urgences).

Tous ces projets n'auraient pas pu voir le jour sans l'arrivée de nouveaux médecins sur le pôle, à savoir des médecins seniors : Dr Anne TERRISSE sur le CMP ADO, Dr Floriane DEBEAULIEU sur l'HDJ et le CMP ADO, le Dr Charlotte NIVON sur le CMP ADO, le Dr Stéphane SAMMUT sur le CMP-CATTP Périnatalité, et des médecins internes en pédopsychiatrie ou psychiatrie qui viennent compléter les équipes et apporter une vraie dynamique sur le pôle !

L'art comme lien, la culture comme soin

Depuis plus de quinze ans, l'Établissement de Santé Mentale Portes de l'Isère cultive une conviction : la culture est un soin à part entière, un langage universel capable d'ouvrir des chemins vers l'autre, vers soi, vers le monde. Cet

engagement se déploie à travers le dispositif **Culture et Santé**, soutenu par les autorités de tutelle, et irrigue aussi bien les unités intrahospitalières que les structures de soin ouvertes sur le territoire.

Ce dispositif vise à rendre la culture accessible à tous, à favoriser les rencontres, les dialogues, à désacraliser la psychiatrie et rompre l'isolement qu'elle peut engendrer. Il invite à l'aller-vers, à l'ouverture, à une autre manière de soigner — par l'émotion, la création, le sensible.

En 2024, le pôle de pédopsychiatrie, réunissant les CMP et CATTP de Vienne et Roussillon, a porté avec force le projet artistique « Au rythme des maux », imaginé aux côtés de l'artiste Michael RELAVE, street artiste, plasticien, photographe et peintre. À travers une série d'ateliers mêlant photographie, peinture et collage, enfants, adolescents, mères et

nourrissons se sont plongés dans un processus de création collective. Ensemble, ils ont donné vie à une fresque monumentale de 4 mètres sur 3, une œuvre vivante née de leurs regards, de leurs gestes, de leurs émotions.



Installée au cœur de Vienne, sur la montée Coupe Jarret, à l'occasion du Festival Jazz à Vienne, la fresque a offert aux passants une parenthèse colorée, vibrante, poétique. Un fragment d'humanité suspendu entre la ville et le soin, entre l'intime et le public.

Sous le titre évocateur *Flowers*, cette création a célébré la diversité, la sensibilité et la puissance de l'expression. Par-delà les murs de l'hôpital, elle a affirmé que l'art est un pont, une passerelle où chacun peut exister autrement, où les souffrances trouvent d'autres voix, d'autres formes, et parfois même, un apaisement.



DIRECTION DES SOINS TRANSMETTRE, ACCOMPAGNER, INNOVER



Virginie LAGIER
Directrice des Soins

Le tutorat par les pairs : une culture du compagnonnage en psychiatrie

Depuis un an, les unités de soins de l'ESM Portes de l'Isère s'ancrent dans une dynamique nouvelle : celle du tutorat par les pairs. Pour chaque infirmier nouvellement arrivé, un accompagnement de proximité est proposé, incarné par des professionnels aguerris, porteurs de mémoire et de savoirs cliniques. Ce dispositif tisse un lien précieux entre la formation initiale et les réalités complexes du terrain psychiatrique. Plus qu'un simple passage de relais, il s'agit d'un compagnonnage fondé sur la bienveillance, l'observation partagée, et la reconnaissance de la pratique soignante comme un art subtil. En 2024, 49 rencontres ont réuni 16 tutorés et 10 tuteurs, tandis que deux sessions d'analyse de la pratique ont permis aux tuteurs de nourrir leur réflexion. Au total, 51 soignants ont été formés à cet exercice exigeant du tutorat, accompagnant 28 nouveaux

professionnels dans le cadre de la «Formation Consolidation des Savoirs».

Le compagnonnage des cadres de santé : transmission et posture

Deux constats ont guidé la mise en place d'un compagnonnage spécifique pour les cadres de santé. Le premier : une volonté affirmée d'ouvrir des perspectives professionnelles à nos infirmiers, leur permettant d'évoluer vers des fonctions managériales, appuyées par un parcours de formation à l'IFROSS. Le second : la rareté de profils managériaux familiarisés avec les spécificités du soin psychiatrique. Pour répondre à ces enjeux, chaque infirmier faisant fonction de cadre est désormais soutenu par un pair expérimenté, garant d'une lecture fine des enjeux de terrain. Ce mentorat offre un appui précieux dans la compréhension des réalités institutionnelles, tout en accompagnant les premières prises de décision managériales.

En 2024, on compte : 4 professionnels en fonction de cadre, 1 diplômé IFROSS, et 2 en formation continue.

Soutenir les aidants : un engagement collectif

Parce qu'accompagner un proche en souffrance psychique peut être un chemin semé d'incertitudes, l'ESM Portes de l'Isère a initié en 2024 un groupe de travail pluridisciplinaire, « Aide aux aidants ». Regroupant 21 professionnels et représentants d'usagers, cette initiative vise à identifier les besoins, recenser les ressources existantes, et élaborer des outils accessibles et compréhensibles.

Deux axes de travail majeurs ont émergé : répondre de manière personnalisée à l'appel d'un aidant, et rendre visibles les dispositifs de soutien existants. Un outil de communication sera ainsi déployé au premier trimestre 2025. La dynamique engagée laisse entrevoir un avenir riche de collaborations nouvelles, au service de ceux qui accompagnent dans l'ombre.



Les thérapies médiatisées : soigner par le lien, le mouvement, la rencontre

Le pôle sport :

une psychiatrie en mouvement

En 2024, le pôle sport a poursuivi son développement avec intensité, sous l'impulsion de quatre enseignants en Activité Physique Adaptée et Santé (APAS). Leur action irrigue les différents secteurs de l'établissement : du soin individuel à la constitution de groupes thérapeutiques, du soutien à la remobilisation physique à l'accompagnement vers des clubs de proximité.

L'année fut marquée par la création d'un quatrième poste APAS, intervenant sur la pédopsychiatrie de Vienne et l'intra adulte. Cette réorganisation permettra dès 2025 une expansion des séances en extra-hospitalier et à domicile, renforçant ainsi l'accès à l'activité physique comme vecteur de soin.

Quelques repères d'activité

- Intra-hospitalier psychiatrie adulte (Vienne et Bourgoin) : 513 indications APA (135 de plus qu'en 2023), 2 241 actes réalisés.
- Extra-hospitalier psychiatrie adulte : 107 indications, 434 heures

de séances en présentiel, 651 actes réalisés.

- Psychiatrie infanto-juvenile : 44 indications, 412 actes, dont des groupes de rugby et de boxe pour adolescents.

Au-delà des chiffres, le pôle sport s'est illustré par des événements fédérateurs : participation à la JEDS, organisation du cross de la MAS Saint Clair, et création de partenariats sportifs innovants

La médiation animale : enouer avec le vivant



Sous l'impulsion d'une infirmière coordinatrice dédiée, la médiation animale prend un nouvel essor à l'ESM Portes de l'Isère. Véritable passerelle entre soin et présence animale, ce dispositif se structure autour de deux axes majeurs avec la médiation canine dans les unités intra et le développement de l'équithérapie sur le domaine.



Deux programmes ont vu le jour :

- Les séances « Parenthèse » avec 15 séances collectives de découverte, réunissant 53 usagers, 25 professionnels, et 4 étudiants.
- Les suivis en équithérapie : 3 suivis individuels pour les résidents de la MAS, avec 8 séances depuis novembre 2024.

Des formations internes ont permis à 12 professionnels d'approfondir leurs compétences. Une journée portes ouvertes a même réuni des acteurs extérieurs, augurant de futures coopérations. Pour 2025, l'objectif est clair : renforcer cette offre thérapeutique singulière et ancrer durablement l'animal comme médiateur de soin.



Infirmières en pratique avancée (IPA) : un maillon-clé du parcours de soins

L'année 2024 aura marqué la première année pleine d'exercice pour les Infirmières en Pratique Avancée (IPA) au sein de l'ESM Portes de l'Isère. Présentes dans chacun des CMP adultes à hauteur de mi-temps, elles sont rapidement devenues des maillons essentiels du parcours de soins, tissant avec délicatesse une trame de proximité, de vigilance clinique et de soutien thérapeutique. Dans un contexte de raréfaction des médecins traitants sur notre territoire, leur rôle s'est naturellement amplifié auprès des patients les plus vulnérables, notamment ceux cumulant des pathologies chroniques complexes. L'activité clinique directe constitue le cœur de leur mission, à laquelle s'ajoute leur implication dans les réunions cliniques et les concertations pluridisciplinaires.

En 2024, pour les 2,5 ETP répartis sur les cinq CMP concernés, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- une file active de 346 patients,
- 1 386 actes réalisés, dont 1208 consultations.

Au-delà du soin, les IPA ont joué un rôle structurant dans l'écosystème territorial. Leur présence s'est affirmée dans les groupes de travail des CPTS, les liens avec le centre

de santé de la CPAM, les réunions du PTSM, l'accompagnement au dispositif Monsisra... Chacune a également investi une instance de l'établissement : Comité d'éthique, COMEDIMS, et autres lieux de réflexion partagée.

Face à cette dynamique, un collectif IPA a vu le jour, sous l'égide des cadres supérieurs de santé. Réuni quatre à cinq fois par an, cet espace permet d'ancrer la pratique avancée dans le quotidien de l'institution, de croiser les expériences, de porter des projets communs – à l'image du programme « perdus de vue », désormais étendu à l'ensemble des CMP – et de penser l'essaimage vers de nouveaux sites.

Ce temps d'implantation a également été l'occasion d'évaluer le sens et l'impact du rôle IPA au sein des équipes. Un questionnaire a été adressé aux six médecins collaborant avec les IPA : quatre ont répondu, apportant un éclairage précieux sur les complémentarités cliniques, les bénéfices perçus pour les patients, et les ajustements souhaitables pour renforcer encore ce partenariat naissant.

L'intégration des nouvelles réglementations en 2025 sera un enjeu majeur, tout comme l'optimisation de la coordination avec la médecine de ville et les psychiatres des CMP.

L'objectif à moyen terme est d'affiner les modalités d'intervention de l'IPA pour répondre aux besoins identifiés, tout en continuant le travail de reconnaissance de l'activité.

L'engagement et la qualité des soins : Les actions des instances transversales en 2024

Journée de Sensibilisation à la Douleur : Un engagement commun au service du soulagement

Dans le cadre de sa mission de promotion de la qualité des soins et de l'humanisation des pratiques, le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD), en collaboration étroite avec le Service Qualité, a organisé une journée de sensibilisation consacrée à la douleur – à sa reconnaissance, à son expression, mais surtout à sa prise en charge.



Cet événement, tenu le 14 novembre 2024, s'est inscrit dans une volonté de mobilisation collective. Il s'est déroulé simultanément sur deux sites de l'établissement : l'ESM Portes de l'Isère de Bourgoin-Jallieu et le CATTP Enfant de Vienne. Ce double ancrage territorial a permis de toucher un large public, professionnels comme usagers, autour d'un enjeu de santé partagé par tous.

Trouvez-vous l'implantation des IPA pertinente ?	Quelle est selon vous la valeur ajoutée d'une IPA ?	Avez-vous rencontré des difficultés dans la collaboration ?	Avez-vous remarqué une baisse de votre charge de travail avec la mise IPA ?
Oui	Dégager du temps médical pour accueillir plus rapidement des patients avec une clinique aigue ou subaigue	Jamais	Oui
Oui	Adaptation des traitements facilitée (RDV avec un délai court) possibilité pour le médecin de voir plus de nouveaux patients	Non	Oui (mais pas de baisse de la charge de travail globale car le médecin reste référent de beaucoup de patients)
Oui	La présence d'une IPA est indispensable, cela remédie à la carence médicale et permet d'assurer un meilleur suivi des patients	Aucune difficulté, excellente collaboration	Affirmatif
Oui	Aide pour le suivi des patients stabilisés et appui sur les situations complexes	Temps disponible pour échanger limité	Oui pour les patients stabilisés, mais une augmentation de la file active des patients complexes

Les infirmiers référents du CLUD, en lien avec une équipe pluridisciplinaire engagée – médecins somaticiens, enseignants en activités physiques adaptées, ergothérapeutes, logistique, médiation animale, équipe qualité, sans oublier la précieuse contribution de la Maison des Usagers – ont animé cette journée avec conviction et créativité.

Un parcours sensoriel et pédagogique, centré sur l'expérience

Au programme, des ateliers interactifs et immersifs, conçus pour éveiller les consciences et encourager les échanges :

- Des stands d'information sur les différentes formes de douleur et les stratégies non médicamenteuses de prise en charge ;
- Des démonstrations d'activités physiques adaptées comme moyen de remobilisation corporelle et psychique ;
- Des temps d'échanges autour de la médiation animale, illustrant son rôle apaisant auprès des personnes souffrantes ;
- Des interventions pédagogiques autour de l'évaluation de la douleur et des outils disponibles dans l'établissement ;
- Des espaces d'expression libre, invitant patients et proches à témoigner de leur vécu de la douleur.

Au-delà de la sensibilisation, cette journée a permis de mettre en lumière le rôle fondamental des soignants dans l'écoute de la souffrance, qu'elle soit physique ou psychique. Elle a également renforcé les dynamiques collectives portées par les instances transversales, au service d'un objectif partagé : améliorer chaque jour la qualité de vie des personnes accueillies. Cette initiative a suscité une forte adhésion, et appelle déjà à une nouvelle édition en 2025. L'engagement du CLUD et du Service Qualité dans cette dynamique traduit la volonté de l'ESM Portes de l'Isère de faire de la lutte contre la douleur un pilier de son action soignante

La « Chambre des Erreurs » : Un exercice immersif au service de la sécurité des soins

Conjuguant pédagogie, vigilance et esprit d'équipe, l'atelier de la « chambre des erreurs » est devenu un rendez-vous attendu de la Semaine de la Sécurité des Patients (SSP). Organisée conjointement par le Service Qualité et le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN), cette initiative s'inscrit pleinement dans la volonté de l'établissement d'ancrer la culture de sécurité au cœur des pratiques professionnelles.

Du 9 au 13 décembre 2024, l'ESM Portes de l'Isère a reconduit cet atelier immersif, en transformant une chambre de soins fictive en terrain d'observation. L'objectif ? Reproduire une situation hospitalière réaliste, dans laquelle se sont glissées, avec subtilité, 32 erreurs potentielles.



Derrière cette mise en scène rigoureuse, une ambition pédagogique :

- Affûter le regard clinique et organisationnel,
- Interroger les habitudes de travail,
- Renforcer la vigilance collective face aux risques,
- Favoriser une dynamique d'apprentissage dans un cadre bienveillant et non culpabilisant.

Cette année, les participants ont été confrontés au cas de Monsieur Frédéric, un patient fictif, mais dont l'environnement de soins révélait

une complexité accrue par rapport aux précédentes éditions. Dans ce contexte exigeant, 57 professionnels, issus de disciplines variées, ont relevé le défi avec implication et curiosité.



Au-delà du jeu, la « chambre des erreurs » s'affirme comme un outil de formation innovant, à la fois ludique et exigeant, qui contribue activement à l'amélioration des pratiques de soins. Elle permet de questionner, en toute sécurité, des situations parfois banalisées dans le quotidien, et d'y apporter des réponses concrètes, ancrées dans la réalité des services. L'enthousiasme suscité par cette édition encourage la reconduction de l'atelier en 2025, avec de nouvelles thématiques, de nouveaux scénarios, et toujours la même ambition : prévenir les risques pour mieux soigner.

Semaine du Goût et Journée Mondiale de l'Alimentation : Une mobilisation collective autour de la nutrition

Du 14 au 18 octobre 2024, l'ESM Portes de l'Isère a célébré la Semaine du Goût, avec en point d'orgue la Journée Mondiale de l'Alimentation le 16 octobre. Portée par plus de 150 pays, cette journée vise à sensibiliser sur des enjeux essentiels : la lutte contre le gaspillage alimentaire, la prévention de la malnutrition, et l'éducation au goût.

À cette occasion, le Comité de Liaison Alimentation Nutrition (CLAN), en partenariat avec le Service Qualité, a orchestré plusieurs temps

forts pour sensibiliser usagers et professionnels :

- Des menus thématiques « Un jour – Un légume », proposés par les équipes de Régali' pour éveiller les papilles et valoriser la diversité végétale.
- Des visites guidées des cuisines Régali', permettant aux professionnels de découvrir les coulisses de la préparation des repas et les engagements pris pour une alimentation saine et durable.
- L'atelier « Le plateau des erreurs », organisé dans les Maisons des Usagers de Vienne et Bourgoin-Jallieu, a permis d'identifier, de manière ludique, les bonnes pratiques nutritionnelles en milieu de soins.

Par ces actions concrètes, l'établissement réaffirme l'importance d'une alimentation de qualité, à la fois vecteur de santé, de plaisir et de lien social.

Groupe REVI et Politique de Moindre Recours à l'isolement : des actions concrètes pour un environnement plus apaisé

En 2024, le groupe Réduire Ensemble les Violences et les Incivilités (REVI) a poursuivi son engagement autour de plusieurs axes : protocoles de gestion des violences, actions de sensibilisation, et amélioration du signalement des incivilités.



Pour renforcer sa visibilité, un logo spécifique a été créé cette année. Face à une baisse d'implication sur le terrain, le groupe a fait évoluer son organisation : création d'un mail de contact permanent pour recueillir les retours des professionnels et mise en place d'un noyau pluridisciplinaire (qualité, soins, RH, juridique, service

social). Au total, 7 réunions restreintes et une réunion plénière ont été tenues.

Une avancée majeure en 2024 a été la mise en poste d'un agent de sécurité à l'ESM Portes de l'Isère, avec un retour très positif des équipes.

Le groupe REVI a poursuivi la mise en œuvre des protocoles initiés en 2023, notamment sur la gestion des urgences psychiatriques et l'accompagnement des professionnels. Une campagne d'affichage sur les incivilités a également été lancée, en complément de leur intégration dans la déclaration des événements indésirables. Un livret d'accueil pour les patients et leurs proches est en préparation afin d'améliorer la compréhension et limiter les tensions. En parallèle, l'établissement a renforcé sa politique de moindre recours à l'isolement. Entre 2019 et 2023, le site de Bourgoin-Jallieu a enregistré une baisse de 40 % des patients concernés par l'isolement, et de 54 % du nombre de jours passés en isolement.

En 2024, les espaces d'apaisement (1 à Vienne, 2 à Bourgoin-Jallieu) ont poursuivi leur développement, avec des approches complémentaires : relaxation, activité physique, prise en charge de la douleur.

Concernant la légalité des mesures, sur 91 saisines transmises au juge, seules 5 ont donné lieu à des mainlevées (dont 3 pour non-respect des délais). Cela témoigne d'une rigueur dans nos pratiques et notre système de suivi.

Enfin, 41 réunions de concertation ont été organisées autour des isolements pour analyser les pratiques et soutenir une dynamique continue d'amélioration.

Précarité et santé mentale : aller vers pour ne pas laisser à l'écart

En 2024, l'engagement des équipes de psychiatrie en faveur des personnes en situation de précarité s'est affirmé et consolidé à travers deux dispositifs complémentaires : l'équipe mobile EMPP et le dispositif ELIPS, chacun œuvrant avec conviction

pour répondre à la souffrance psychique là où elle surgit souvent de manière silencieuse, diffuse et parfois invisible.

Une même volonté d'aller vers les plus vulnérables

À travers leurs missions respectives, ces deux équipes incarnent une psychiatrie qui sort de ses murs, qui va au-devant des plus fragiles – qu'ils soient sans domicile, isolés, en rupture de soins ou sans couverture sociale – pour proposer une écoute, une évaluation, une orientation, un accompagnement, ou simplement une présence humaine dans un quotidien parfois brutal.

Là où certains publics passent entre les mailles du filet institutionnel, EMPP et ELIPS s'inscrivent comme des tisseurs de lien. Leur action vise avant tout à prévenir les ruptures, à maintenir une dignité, à éviter l'installation durable d'une souffrance psychique non reconnue ou non soignée.

EMPP : présence discrète, impact concret

Implantée sur le secteur Nord-Isère, l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) poursuit ses missions d'intervention de proximité. En lien étroit avec les professionnels du champ social, elle s'adresse à toute personne en situation d'exclusion nécessitant une évaluation de sa santé psychique ou un accompagnement vers les soins. En 2024, son ancrage s'est renforcé grâce à :

- une permanence mensuelle sans rendez-vous au sein de son local de Bourgoin-Jallieu,
- la mise en place d'un groupe interinstitutionnel « Santé & Précarité » qui réunit, tous les deux mois, les partenaires œuvrant auprès des mêmes publics,
- l'accueil de nouveaux professionnels engagés, malgré quelques mouvements internes.

L'EMPP continue également de faire appel à l'interprétariat pour s'adapter aux réalités culturelles et linguistiques de ses usagers, assurant ainsi un accompagnement plus juste et plus accessible.



ELIPS : un maillage territorial au service des invisibles

Rattachée au pôle de psychiatrie adulte de Vienne, l'équipe ELIPS conjugue une mission PASS PSY et EMPP. Son activité s'est intensifiée tout au long de l'année, reflet d'un accroissement inquiétant de la précarité sur le territoire. Familles avec enfants sans hébergement, mineurs isolés, adultes désocialisés : autant de situations où la perte du logement devient le déclencheur ou l'amplificateur d'une détresse psychique.

Avec une équipe pluridisciplinaire soudée (infirmiers, psychologues, assistantes sociales, encadrement médical et soignant), ELIPS a mené :

- 187 permanences, réparties sur différents sites (CHRS, Vienne, Chasse-sur-Rhône, Beaurepaire), 15 maraudes, en nette augmentation,
- le développement de nouveaux partenariats à Roussillon et Beaurepaire (Restos du Cœur, Secours Populaire),
- le soutien psychologique régulier des centres d'accueil pour migrants,
- et des groupes de soutien destinés aux professionnels et bénévoles souvent démunis face aux nouvelles formes de précarité.

Malgré des changements dans sa coordination, l'équipe est restée engagée, proactive, et créative. Son action quotidienne témoigne d'un souci constant : éviter l'isolement, prévenir les ruptures, relier à nouveau les personnes aux structures de soin, aux droits et à la société

Une psychiatrie inclusive, ancrée, humaine

Ces deux équipes, bien que distinctes dans leur fonctionnement, partagent un même souffle : celui d'une psychiatrie qui se veut accessible, inclusive et engagée, au plus près des réalités de terrain. Leur complémentarité permet de couvrir un large spectre de besoins, du soutien ponctuel à l'accompagnement intensif, de l'accueil inconditionnel à l'orientation vers un parcours de soins structuré. Dans un contexte où la précarité s'intensifie, où les ressources sociales s'amenuisent, le rôle de ces équipes n'est pas seulement thérapeutique : il est aussi éthique, politique, profondément humain. C'est ce travail de l'ombre, quotidien et pourtant essentiel, qui est à saluer et à poursuivre.

Donner voix à celles et ceux qui vivent les soins : la place des usagers et de leurs familles au cœur de l'institution

La CDU : commission des usagers

À l'ESM Portes de l'Isère, l'année 2024 a confirmé la volonté de construire une psychiatrie plus participative, plus transparente, plus respectueuse de ceux qu'elle accompagne. Cette dynamique s'incarne notamment à travers le travail de la Commission des Usagers (CDU), instance incontournable du dialogue entre l'établissement et celles et ceux qui en sont les premiers concernés : les usagers.

Une écoute organisée, une parole reconnue

Chargée de veiller au respect des droits des usagers, la CDU n'est pas une structure symbolique. Elle est un espace d'échanges, de veille et de co-construction, où se croisent les regards des professionnels et des représentants des usagers (RU), désignés par l'Agence Régionale de Santé. En cela, elle incarne l'ambition d'un établissement soucieux de faire de la parole de l'utilisateur un levier d'amélioration continue, un repère dans l'évaluation de la qualité des soins.

Cette année, la CDU a connu des évolutions notables : un renouvellement partiel de ses membres, avec la nomination de nouveaux RU, et le départ du médiateur non médical, figure longtemps impliquée dans les débats et les échanges. La présence de quatre représentants des usagers, au lieu de trois l'an passé, a permis d'élargir la diversité des points de vue et de renforcer la légitimité de cette instance.

Des enjeux concrets au service de l'intérêt collectif

L'année 2024 a été marquée par une implication active de la CDU dans des questions structurantes pour l'établissement. En particulier, les membres ont suivi avec attention les démarches d'autorisations sanitaires demandées auprès de l'ARS, tant pour l'exercice de la psychiatrie que pour l'activité de pharmacie

à usage intérieur. La validation de ces autorisations par les autorités sanitaires témoigne de la conformité des soins délivrés à nos usagers, mais aussi de notre engagement à répondre aux standards exigés. Ces échanges, loin d'être techniques ou lointains, sont l'occasion pour les représentants des usagers de poser les questions essentielles : comment ces changements impactent-ils l'accueil des patients ? Quels effets sur la continuité et la qualité des soins ? Autant de préoccupations qui rappellent que l'approche centrée sur l'usager ne se limite pas aux mots, mais exige des actes, des espaces de réflexion partagée, et une vigilance constante sur les conditions de la prise en charge.

Vers une culture partagée du soin et du respect

Au fil des années, la CDU s'est affirmée comme une instance de démocratie sanitaire vivante, où se construit progressivement une culture commune entre professionnels et usagers. Elle permet de replacer le vécu, la subjectivité, l'expérience du soin au centre des préoccupations institutionnelles. Plus qu'un lieu de régulation, la Commission des Usagers devient un lieu d'alliance, où l'on pense ensemble la manière d'accueillir, d'écouter, de soigner, et parfois de réparer. C'est dans ce croisement des savoirs – savoirs professionnels, savoirs expérientiels, savoirs citoyens – que se dessine une psychiatrie plus humaine, plus juste, et plus ancrée dans la réalité.

Une parole qui transforme, une présence qui oblige

Donner leur place aux usagers, c'est leur reconnaître une légitimité. C'est accepter de se laisser interroger, parfois bousculer, par ceux qui vivent les décisions prises. C'est aussi, et surtout, construire un soin qui ne se décrète pas mais qui se coconstruit. À travers la CDU, comme à travers les dispositifs EMPP et ELIPS, l'ESM Portes de l'Isère affirme cette conviction : personne ne devrait être exclu de la santé mentale, ni pour des raisons sociales, ni parce qu'il ou elle serait

éloigné-e des institutions, ni parce que sa voix semblerait marginale. En écoutant, en accueillant, en considérant chaque expérience comme une source de savoir, nous faisons plus que soigner : nous réparons des liens, nous reconnaissons des parcours, et nous construisons une institution à visage humain.

La Maison des Usagers : un lieu de proximité et de soutien

La Maison des Usagers (MDU) incarne, par son rôle et sa mission, une véritable passerelle entre les bénéficiaires de soins, leurs proches, les professionnels de santé et les partenaires extérieurs. Ce lieu ressource est ouvert plusieurs demi-journées par semaine, à la fois à Bourgoin-Jallieu et à Vienne, et s'affirme comme un espace central d'accueil, de soutien et de partage d'expériences.

Un lieu d'accueil et de rencontres multiples

En 2024, la MDU a comptabilisé 196 jours d'ouverture et reçu 1396 visites, un chiffre qui témoigne de l'importance et de la sollicitation

croissante de ce dispositif. L'objectif est simple mais essentiel : offrir un accueil inconditionnel, un espace d'écoute, et surtout un espace de rencontre et de partage pour ceux qui, confrontés à la maladie mentale ou à la précarité sociale, ont besoin de soutien dans leur parcours de soin.

Des partenariats au service de l'accompagnement et de la pair-aidance

Le développement des partenariats a été un des leviers de l'activité de la MDU en 2024. Ces collaborations, notamment avec des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) tels qu'OXYGEM, L'Abeille Vie, le GEM Itinérant ou Main dans la Main, permettent de renforcer la dimension collective de la MDU, en favorisant la pair-aidance et en offrant aux usagers l'opportunité de partager leurs expériences de vie et de soin. Ces temps de rencontre, organisés une à deux fois par mois, sont l'occasion d'échanger sur les parcours de soin, de discuter des projets futurs et de créer des liens autour de la maladie et du rétablissement.

Ce travail de pair-aidance, qui repose sur la force du vécu, est un pilier de la MDU. Il permet



aux usagers, mais aussi à leurs proches et aux professionnels, de rompre l'isolement, de surmonter les stéréotypes et de bâtir une communauté solidaire.

s'engager dans des projets collectifs, de participer à des jeux éducatifs, ou encore de débattre autour de films lors de ciné-débats. Ce travail éducatif, fondé sur la démarche



L'innovation par la médiation animale

Une des grandes nouveautés de l'année 2024 a été l'intégration de la médiation animale, une approche innovante, grâce à l'arrivée d'une nouvelle infirmière coordinatrice, Brigitte PASDRMADJIAN, en médiation animale. Les ateliers de médiation avec Marley, le chien de médiation, et les cochons d'Inde – Réglisse, Noisette, Biscotte et Coquine – ont rencontré un accueil très favorable de la part des usagers, des proches et des professionnels. Ces moments de détente et de bien-être sont devenus un rendez-vous très attendu, contribuant à un environnement plus apaisé et propice à la guérison.

Des dynamiques éducatives et sociales renforcées

En 2024, la MDU a également renforcé son partenariat avec l'unité viennoise G14 et le service social, à travers des ateliers éducatifs et créatifs. Ces ateliers, axés sur l'autonomie, la créativité, et les sorties vers l'extérieur, ont permis aux usagers de

d'aller-vers, cherche à promouvoir l'autonomie des usagers et à les aider à se projeter dans l'avenir.

Un accueil personnalisé et ouvert à tous

À Bourgoin-Jallieu, des partenariats ont également été développés, notamment avec le service d'addictologie et le centre de santé sexuelle, afin de proposer des échanges sur des thématiques spécifiques et d'apporter un soutien adapté. Un partenariat avec le service social a permis de créer un atelier numérique, visant à améliorer les compétences informatiques des usagers et à faciliter leur accès aux outils numériques, aujourd'hui incontournables dans l'accompagnement social.

Une implication active dans les instances de gouvernance et les événements institutionnels

La MDU participe également à l'implication institutionnelle, en prenant part à diverses instances de gouvernance telles que la

Commission des Usagers (CDU), le groupe REVI, et aux événements de sensibilisation comme la Journée Européenne des Droits en Santé, la Journée de Lutte contre la Douleur, les Semaines d'Information sur la Santé Mentale, et bien d'autres projets. Cette participation permet à la MDU de porter une voix active, de valoriser l'expérience des usagers et de contribuer à l'amélioration des pratiques au sein de l'établissement. L'un des événements marquants de 2024 fut la demi-journée de la pair-aidance à Bourgoin-Jallieu le 18 juin. Cet événement a réuni professionnels et personnes concernées afin de promouvoir la pair-aidance et de favoriser les échanges d'expériences, dans le but d'accompagner le recrutement de futurs pair-aidants.

Avenir et perspectives : vers une psychiatrie plus ouverte et plus inclusive

Les axes de développement pour 2025 sont clairs : la MDU souhaite dé-stigmatiser la psychiatrie, non seulement au sein de l'établissement, mais également auprès du grand public et des familles. En s'appuyant sur des actions comme le programme BREF, elle entend déconstruire les représentations de la santé mentale et offrir un accès plus facile à l'information et à la prise en charge. Une attention particulière sera portée sur le secteur de la pédopsychiatrie, et des actions seront menées pour toucher des territoires plus éloignés, notamment à travers des initiatives hors les murs, permettant d'aller à la rencontre des usagers dans leurs environnements. La Maison des Usagers, à travers ses actions et partenariats, constitue ainsi un élément clé dans l'approche humaine et inclusive de la psychiatrie au sein de l'ESM Portes de l'Isère, en offrant un espace de réconfort, d'écoute, et de co-construction du soin. L'année 2024 a permis de renforcer sa place comme lieu d'ancrage pour les usagers, leurs familles et les professionnels, tout en œuvrant pour un avenir plus solidaire et plus équitable dans le domaine de la santé mentale.

Le Temps Écoute Famille

Depuis plusieurs années désormais, le dispositif Temps Écoute Famille s'inscrit dans la continuité, proposé chaque mois de l'année, à l'exception du mois d'août.

Comme nous le rappelons traditionnellement, ce groupe de parole constitue un espace d'écoute et de soutien destiné aux proches — **parents, conjoints, amis** — désireux de partager les préoccupations suscitées par la maladie psychique d'un être cher. Ce lieu de parole repose sur deux piliers essentiels :

- La richesse des échanges et des expériences singulières apportées par chaque participant,
- L'accompagnement bienveillant et éclairé des deux animatrices psychologues, Mesdames Mazzariol-Humbert et Rappillard.

Au fil des années, un noyau fidèle d'environ six à sept personnes s'est constitué, certaines participant depuis plusieurs mois, d'autres depuis plusieurs années. Leur expérience et le recul qu'elles ont su acquérir face à la maladie sont devenus des ressources précieuses pour les nouveaux venus, notamment ceux confrontés aux premiers pas dans ce parcours souvent déstabilisant. L'année 2024 a vu une augmentation notable du nombre de participants intégrant le groupe pour la première fois. Majoritairement des mères, mais aussi des enfants ou des conjoints, tous sont venus dans un contexte d'hospitalisation d'un proche. La



plupart ont découvert l'existence du Temps Écoute Famille grâce à l'affichage apposé à l'entrée du site de Bourgoin. Il apparaît que l'hôpital demeure un point d'accès privilégié à l'information, notamment lors des visites aux patients, permettant aux familles d'être mises en lien avec ce dispositif à un moment où le besoin d'accompagnement se fait souvent criant.

En effet, l'hospitalisation — en particulier la première — est une période intensément bouleversante. Elle suscite une foule de questions, un profond désarroi, et le besoin impérieux de trouver des repères. C'est dans ce contexte que s'impose la nécessité d'un espace tel que celui-ci, où chacun peut déposer son vécu et tenter d'y voir plus clair. Mais les questionnements ne

s'arrêtent pas aux portes de l'hôpital. Même après la sortie du proche, lorsque les soins se poursuivent, les familles restent confrontées à de nombreuses incertitudes. Comment renouer les liens au quotidien ? Comment composer avec les symptômes ? Comment gérer la relation, parfois fragilisée, souvent singulière, avec l'être aimé ? Au fil des rencontres de cette année, plusieurs thématiques sont revenues de manière récurrente, notamment :

- La lecture que les familles font de l'état de leur proche : comment identifier les signes d'un mieux-être ou, au contraire, ceux d'une fragilité grandissante ?
- À qui transmettre ces observations, de quelle manière ?
- Comment alerter les professionnels en cas de signes de dégradation sans franchir les limites de leur rôle ?
- Quelle posture adopter vis-à-vis du proche et des soignants : Quelle distance et quelle implication ?

Ainsi se dessine peu à peu une interrogation centrale, au cœur de toutes les autres : **quelle place peuvent encore occuper les familles auprès de leur proche souffrant, et plus largement, dans le processus de soin ?** Quels liens sont possibles, pertinents, soutenant ?

À ces questions complexes, le Temps Écoute Famille n'apporte pas de réponse toute faite, mais offre un lieu où elles peuvent être pensées, partagées et, parfois, apaisées.



VERS UNE PSYCHIATRIE TERRITORIALE EN RÉSEAU PARTENARIALES & ANCRAGE LOCAL AVEC LE PTSM, LE REPSY, LES CLSM, LES SISM ET LES CPTS

L'ESM Portes de l'Isère s'impose comme un acteur pivot dans la **coordination des soins en santé mentale**, à travers une démarche structurée autour du **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)**. Véritable feuille de route opérationnelle, le PTSM articule vision stratégique et actions concrètes sur le terrain, dans une logique de co-construction avec les partenaires du territoire.

Le **10 décembre 2024**, à **Voreppe**, la journée partenariale du PTSM de l'Isère a permis de valoriser les réalisations majeures de ce projet. Cette rencontre a rassemblé l'ensemble des acteurs impliqués, mettant en lumière des avancées notables telles que **le renforcement des liens entre les CMP et les ressources locales**, notamment au sein des **CLS** et **CLSM**.

Parmi les axes prioritaires : **le rapprochement entre psychiatrie et médecine de ville**, notamment par le développement de **consultations conjointes, télé-expertises**, et la mise en place de coordinateurs de parcours. L'adhésion en 2024 à la **CPTS Porte du Dauphiné** et à la **CPTS des Pays Berjalliens** illustre cet engagement à structurer les soins autour des besoins du territoire. D'autres adhésions sont envisagées pour 2025, notamment vers les CPTS de **Vienne, Pays des Couleurs** et **Nord Dauphiné – Porte de Savoie**. Dans cette dynamique, le partenariat avec **le REPSY**, réseau actif depuis plus de vingt ans, joue un rôle clé dans la diffusion des pratiques orientées rétablissement et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap psychique. L'ESM poursuit sa participation active **au sein du COPIL** et de l'Assemblée Générale du REPSY. L'arrivée d'une case manager à Bourgoin-Jallieu en 2025 vient renforcer cette articulation et fluidifier les parcours de vie.

Le PTSM vise également à renforcer la prévention et la promotion de la santé mentale, en s'appuyant sur des actions de sensibilisation portées par les CLS et CLSM. En 2024, la signature du CLSM Porte Nord-Isère avec la commune de l'Isle d'Abeau a marqué une nouvelle étape. Une prochaine signature avec le CLS du Balcon du Dauphiné est en préparation.

La lutte contre la stigmatisation passe aussi par des actions concrètes à destination du grand public. À ce titre, les **Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)** restent un temps fort, comme en témoigne la forte mobilisation lors des éditions 2024 sur le thème « En mouvement pour notre santé mentale ».

Le service social hospitalier : trait d'union entre soin, droits et autonomie

Un accompagnement discret, mais essentiel

Dans les interstices du soin, là où les parcours de vie rencontrent la complexité de la santé mentale, le service social hospitalier de l'ESM Portes de l'Isère déploie un accompagnement indispensable. En lien étroit avec les équipes soignantes, les assistantes sociales soutiennent les patients dans l'accès aux droits, l'organisation de leur quotidien et la reconquête progressive de leur autonomie.

Une approche globale et ciblée

L'action du service s'inscrit dans une approche globale, attentive aux déterminants sociaux. Elle concerne des personnes en situation de précarité, d'isolement ou de rupture de parcours, avec une vigilance particulière portée aux jeunes adultes (16-25 ans),

souvent confrontés à la désinsertion sociale, la rupture familiale ou les addictions. L'accompagnement se fait en étroite coopération avec les acteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation, de l'insertion ou de la justice.

Un ancrage territorial fort

Le service est impliqué dans de nombreuses instances : ALPA, La Traille, SIAO, MESSIDOR, Programmes de Réussite Éducative, réseaux VIF et handicap EBER. Une dizaine d'assistantes sociales participent aussi aux réseaux d'aide aux victimes. En 2024, elles ont contribué à une conférence dédiée aux violences faites aux femmes, réaffirmant leur rôle de vigilance.

Une dynamique collective renforcée

En complément des suivis individuels, une quinzaine d'actions collectives ont été animées en 2024 sur des thématiques telles que la citoyenneté, la parentalité, le budget, le numérique ou les droits. Ces espaces favorisent l'expression, la confiance et le lien social.

Accompagner les familles

Sept assistantes sociales ont été formées au programme BREF, proposé dans plusieurs CMPA et CATTP. Ce dispositif d'éducation thérapeutique favorise le dialogue familial et la compréhension des troubles psychiques.

Une mission pleinement intégrée

Par leur engagement, les assistantes sociales contribuent à inscrire durablement la psychiatrie dans une démarche de soin global, de proximité et de partenariat. Le service social hospitalier affirme ainsi sa place au cœur de l'accompagnement et de la transformation des pratiques.

M.A.S. SAINT-CLAIR



Geoffroy LECAILLE
Directeur
MAS Saint-Clair

La Maison d'Accueil Spécialisée Saint Clair accueille des adultes présentant un handicap psychique, conséquence de diverses maladies comme les psychoses, les troubles bipolaires, les troubles graves de la personnalité. Ouverte en 2013, elle a vocation à accueillir des personnes de l'Isère, grâce à ses 63 places d'accueil permanent et ses 3 places d'accueil temporaire.

Les missions de la MAS Saint-Clair

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Saint-Clair s'inscrit dans une vocation profondément humaine : offrir à chaque résident un lieu de vie sécurisant, respectueux de sa dignité, et porteur de sens.

Ses missions se déclinent en quatre axes fondamentaux :

- Héberger, en garantissant un cadre protecteur et sécurisant, où chacun peut vivre dans la sérénité et le respect de sa singularité.
- Accompagner, par une présence attentive, personnalisée, fondée sur l'écoute, l'assistance quotidienne et l'adaptation aux besoins spécifiques de chaque personne accueillie.
- Stimuler, à travers un panel d'activités diversifiées, pensées pour encourager l'expression de soi, maintenir les acquis et développer les potentialités souvent enfouies mais toujours présentes.
- Soigner, en assurant la continuité et la qualité des soins médicaux et paramédicaux, dans une approche globale de la personne.

La MAS Saint-Clair accueille des adultes, hommes et femmes, présentant un **handicap psychique**.

Ce handicap, tel que défini par l'UNAFAM et retenu par la loi de 2005, se manifeste notamment par des troubles relationnels, des difficultés de concentration, et une fluctuation dans l'expression des capacités, malgré le maintien d'une intelligence préservée. Il résulte de pathologies psychiatriques telles que les psychoses – en particulier la schizophrénie –, les troubles bipolaires ou encore les troubles graves de la personnalité.

Par sa spécificité, la structure n'est pas destinée à recevoir des personnes souffrant exclusivement de pathologies neurologiques, de handicap mental ou de troubles du spectre de l'autisme.

Critères d'admission

L'admission à la MAS Saint-Clair repose sur deux conditions essentielles :

- La signature d'une convention de repli hospitalier, garantissant la possibilité d'une réhospitalisations en cas de décompensation.
- Un sevrage préalable des benzodiazépines, nécessaire pour garantir la stabilité psychique du résident à son entrée. Il s'agit d'une particularité de la MAS St Clair, portée par le Dr PEZIN, psychiatre





Une prise en charge globale et individualisée

Les Maisons d'Accueil Spécialisées, telles que Saint-Clair, ont vocation à accompagner des personnes adultes dont le handicap, la dépendance et la chronicité des troubles rendent impossible une autonomie suffisante pour un retour à la vie sociale ordinaire. Le séjour en MAS n'est pas une fin en soi, mais une étape, souvent longue, dans un parcours de soin et de vie.

À Saint-Clair, les résidents présentent des troubles psychiatriques sévères, chroniques mais stabilisés, ne nécessitant plus une hospitalisation, tout en demeurant incompatibles avec une insertion dans le milieu ordinaire. Le projet d'accompagnement est alors construit de manière individuelle, en lien étroit avec la continuité des soins et un soutien éducatif et social ajusté aux besoins.

L'orientation en MAS est décidée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), qui évalue les besoins et détermine la forme d'accueil la plus adaptée.

Un cadre de vie structurant et apaisant

La MAS Saint-Clair s'organise en unités de vie, appelées maisonnées. Chacune dispose de chambres individuelles avec sanitaires, favorisant l'intimité et le respect du rythme de chacun. Les repas sont pris dans des espaces communs chaleureux, en lien avec deux cuisines relais. Les plats sont préparés par la cuisine centrale de la Fondation, Régéal. Toutes les maisonnées offrent un accès direct au jardin, invitant à la détente et au contact avec la nature.

Un espace d'activités riche et diversifié

La MAS dispose d'un pôle activités accessible à l'ensemble des professionnels. On y trouve une salle polyvalente, un espace snoezelen, ainsi que des ateliers de bricolage, d'informatique et de psychomotricité. L'établissement s'étend sur plus de 4 000 m² de plain-pied, permettant une organisation fluide entre temps collectifs et accompagnements individualisés.

Des équipes pluridisciplinaires au service des résidents

Chaque maisonnée est animée par une équipe pluridisciplinaire composée de moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés, aides-soignants, accompagnants éducatifs et sociaux, et maîtres de maison. Cette diversité de compétences permet une prise en charge globale et cohérente.

Un pôle ressources vient compléter ce dispositif, incluant un médecin psychiatre, un médecin généraliste coordinateur, une infirmière référente, des infirmiers, un psychologue, une assistante sociale et un psychomotricien.

L'ensemble est coordonné par une direction resserrée et engagée, composée d'un directeur et de deux cheffes de service, respectivement cadre de santé et cadre socio-éducatif.



En 2024, Un projet d'établissement en construction

La Maison d'Accueil Spécialisée Saint-Clair engage une dynamique de réflexion collective à travers l'élaboration de son nouveau projet d'établissement.

Ce document stratégique, en cours de rédaction, vise à consolider les fondements de notre action, à affirmer nos valeurs, et à anticiper les évolutions des besoins des personnes accueillies.

Trois axes majeurs structurent cette démarche, chacun répondant à des enjeux concrets identifiés par les équipes, les usagers, leurs familles et les partenaires institutionnels.

1. Favoriser l'expression et la participation des usagers

Au cœur de notre engagement : reconnaître chaque résident comme acteur de sa propre vie. Cette reconnaissance s'exprime par la volonté de renforcer les espaces de parole, de concertation et de participation au sein de l'établissement.

Le handicap psychique, souvent associé à des troubles de la relation et à une instabilité émotionnelle, ne doit pas être un frein à l'exercice des droits fondamentaux, notamment le droit à l'expression et à l'autodétermination.

Objectifs visés

- > Mettre en place des conseils de vie sociale plus participatifs, avec des supports de médiation adaptés (pictogrammes, facilitation par des professionnels référents).
- > Développer des ateliers d'expression (écriture, arts plastiques, groupes de parole) permettant à chacun d'exprimer ses ressentis, ses besoins, ses désirs.
- > Valoriser les initiatives individuelles et collectives, en s'appuyant sur les compétences préservées et les intérêts des résidents.

Enjeux qualitatifs

- > Donner du sens au quotidien, en favorisant le sentiment d'appartenance à un collectif.
- > Lutter contre la passivité institutionnelle, en encourageant la prise d'initiative et la responsabilisation.
- > Adapter les modalités de participation aux troubles cognitifs et aux fluctuations psychiques des personnes accueillies.

2. S'adapter à l'évolution du public accueilli et à son vieillissement

Depuis plusieurs années, la MAS Saint-Clair observe un vieillissement progressif de sa population. Cette évolution soulève des enjeux d'adaptation à la fois organisationnels, médicaux, architecturaux et humains. Les troubles psychiatriques chroniques, conjugués à l'avancée en âge, génèrent une complexification des prises en charge : perte d'autonomie, polyopathologies, troubles cognitifs associés.

Objectifs visés

- > Adapter les rythmes de vie, les activités et les espaces à des besoins liés à l'âge : calme, repos, sécurisation, soins plus soutenus.

- > Développer une culture gérontologique au sein des équipes : formation continue, collaboration avec des professionnels du champ du vieillissement.
- > Réfléchir à l'évolution des espaces de vie (ergonomie, accessibilité, équipements de prévention des chutes, lieux de repli sensoriel).

Enjeux qualitatifs

- > Éviter la double exclusion : celle liée au handicap psychique et celle liée au vieillissement.
- > Maintenir la qualité de vie en MAS, dans une logique de bientraitance et de dignité jusqu'au bout du parcours.
- > Anticiper les besoins en soins palliatifs et en accompagnement de la fin de vie, dans un cadre éthique partagé.

3. Renforcer la cohésion d'équipe et fluidifier la communication

Le travail en MAS, auprès d'un public aux besoins complexes et fluctuants, exige une cohérence et une qualité relationnelle au sein des équipes. La pluridisciplinarité de notre dispositif, nécessite un fonctionnement coordonné, reposant sur des espaces de communication et une reconnaissance réciproque des compétences.





Objectifs visés

- > Structurer des temps de coordination réguliers : réunions cliniques, synthèses autour des projets personnalisés, échanges informels ritualisés.
- > Développer une culture commune autour du soin, de l'éducatif et du quotidien, en favorisant des formations croisées et des pratiques réflexives.
- > Améliorer les outils de transmission écrite et orale, en tirant parti des outils numériques tout en restant attentifs à la qualité humaine des échanges.

Enjeux qualitatifs

- > Soutenir les équipes face aux risques d'usure professionnelle, en instaurant une dynamique de travail coopératif, soutenu et valorisé.
- > Éviter les ruptures dans l'accompagnement en assurant une continuité dans les pratiques et les informations.
- > Cultiver un climat de confiance, fondé sur la transparence, l'écoute mutuelle et la coresponsabilité.

Ce projet d'établissement en cours d'élaboration se veut donc le reflet fidèle d'un établissement vivant, en mouvement, soucieux d'offrir aux personnes accueillies un

accompagnement à la fois sécurisant, stimulant, et pleinement respectueux de leur humanité.

Une fonction devenue essentielle : l'arrivée de l'infirmière référente

L'année 2024 a marqué une étape importante dans l'organisation des soins à la MAS Saint-Clair avec la création d'un poste d'infirmière référente.

Cette évolution n'est pas le fruit du hasard, mais la réponse à une réalité de terrain : l'augmentation constante du niveau de dépendance des résidents et la complexification de leurs besoins en soins.

L'instauration de cette fonction permet d'assurer une continuité, une cohérence et une fluidité accrues dans la prise en charge, tout en renforçant le lien entre les volets sanitaire, social et éducatif du projet personnalisé.

C'est **Virginie CHERGUI**, infirmière expérimentée de la structure, qui a naturellement pris la responsabilité de cette nouvelle mission. Forte de plus de dix années d'engagement en tant qu'infirmière au sein des binômes de soins, elle apporte une connaissance fine du public accueilli et de l'organisation de la MAS.

Après une dizaine d'années d'exercice sur les binômes, j'ai pris mon poste d'infirmière référente en janvier 2024.

Cette création de poste a fait émergé des besoins concrets du terrain.

Ma mission est de coordonner une démarche pluridisciplinaire, selon le projet d'établissement, à travers le projet de soin, l'accueil des nouveaux résidents, l'articulation entre le volet santé et le volet social du projet personnalisé, la programmation, la préparation et le suivi médical des résidents.



Je travaille également en lien étroit avec les familles, les prestataires extérieurs et les médecins.

J'ai pu bénéficier d'une formation en coordination en octobre, qui m'a permis d'acquérir des outils concrets pour mettre en place une nouvelle organisation du travail, aujourd'hui efficace et reconnue.

Les temps de travail organisés avec les éducateurs coordinateurs permettent une pratique commune au sein des équipes, renforçant la cohérence et la qualité de l'accompagnement.



Le témoignage, ci-contre, illustre avec clarté la richesse et la portée du rôle d'infirmière référente.

Au-delà de la coordination des soins, il s'agit de créer des ponts entre les disciplines, de garantir une lisibilité et une fluidité dans les parcours des résidents, tout en soutenant les professionnels dans leurs pratiques quotidiennes.

Cette fonction, désormais indispensable, s'inscrit pleinement dans l'évolution de l'accompagnement en MAS : un accompagnement global, personnalisé, et toujours plus respectueux des parcours de vie.

Soutenir le collectif pour mieux accompagner : une dynamique d'équipe renforcée

Dans un établissement tel que la MAS Saint-Clair, où les professionnels sont quotidiennement confrontés à la complexité du handicap psychique, le soutien au travail d'équipe constitue une priorité stratégique et humaine. Offrir un cadre de travail structuré, bienveillant et stimulant, c'est non seulement favoriser la qualité de l'accompagnement, mais aussi

préserver l'engagement et l'équilibre de celles et ceux qui le portent.

Afin de renforcer cette dynamique collective, plusieurs dispositifs ont été mis en place ou consolidés au cours de l'année :

- Une réunion d'équipe hebdomadaire d'une heure trente a été instituée dans chaque maisonnée. Ce temps régulier et protégé permet de partager les observations, ajuster les pratiques, et coordonner les actions autour des projets personnalisés. Il contribue également à la construction d'une parole commune, gage de continuité dans l'accompagnement.
- La structuration de trois temps de relève quotidienne (matin, après-midi et soir) garantit une transmission fluide et rigoureuse des informations, tout en assurant une présence professionnelle cohérente auprès des résidents.

Au-delà de ces temps de coordination opérationnelle, l'établissement a souhaité accompagner les professionnels dans une réflexion plus profonde sur leurs pratiques et leur posture :

→ Des analyses de la pratique professionnelle, animées par un intervenant extérieur, sont désormais organisées mensuellement. Ces espaces permettent une mise à distance des situations complexes,





un partage d'expériences et une relecture collective du quotidien.

-> Des réunions thématiques et rencontres institutionnelles sont proposées régulièrement, afin d'aborder ensemble des sujets transversaux, nourrir une culture commune et inscrire les évolutions dans une vision partagée.

Consciente que la cohésion d'équipe se nourrit aussi de moments plus informels, la MAS Saint-Clair valorise les temps conviviaux : célébration de la galette des rois, cafés gourmands, ou encore déjeuners partagés viennent ponctuer l'année et renforcer le lien entre collègues. En investissant ainsi dans le soutien au collectif, l'établissement affirme une conviction forte : prendre soin des professionnels, c'est aussi prendre soin des résidents. Car c'est dans la qualité du lien entre les membres de l'équipe que se construit, jour après jour, la qualité de l'accompagnement.

En route vers le numérique!

Dans le cadre de notre volonté constante d'amélioration des pratiques professionnelles et de modernisation de nos outils, notre établissement a rejoint en 2024 un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS). Cette adhésion stratégique a constitué un levier essentiel pour la mise en œuvre de plusieurs actions structurantes :

- La mise à jour complète de notre logiciel de soins et de

transmissions, garantissant une meilleure fluidité et traçabilité des informations ;

- L'intégration du Dossier Médical Partagé (DMP) à notre système, favorisant la coordination et la continuité des soins autour de la personne accueillie ;
- Le rééquipement informatique de l'établissement, permettant à nos équipes de disposer d'outils plus performants et adaptés aux exigences actuelles ;
- La formation des professionnels à l'usage du nouveau logiciel, afin d'en assurer une appropriation

optimale et un usage quotidien sécurisé.

Ces premières étapes ont été menées à bien et nous permettent désormais de solliciter une subvention d'un montant avoisinant les 10 000 €, dont le versement est en attente.

Enfin, nous poursuivons nos efforts en engageant la dernière phase du programme : la mise en place de la Messagerie de Santé Sécurisée (Monsisra), outil indispensable à une communication confidentielle et efficiente entre professionnels de santé.



ÉTABLISSEMENT PLURI-ELLES



Alice SANTIN-JANINI
Directrice
SFM

Pluri-elles est un établissement de la Fondation Georges BOISSEL comportant de multiples services représentés par le logigramme de la page suivante, la majorité de nos actions porte sur l'accompagnement des femmes victimes de violence et leurs enfants.

Un nouveau nom en cohérence avec notre ADN

Depuis le 28 mars 2024, un nouveau chapitre s'ouvre pour notre établissement, désormais baptisé PLURI-ELLES.

Ce nom, choisi avec soin par les équipes de terrain, en étroite collaboration avec la Direction Communication de la Fondation Georges BOISSEL, est le fruit de plusieurs semaines de réflexion collective. PLURI-ELLES évoque la richesse et la diversité des services que nous offrons, tout en affirmant notre engagement envers les femmes, cœur de notre mission.

Le préfixe « PLURI » symbolise **la pluralité des services** qui composent notre structure : une pension de famille, un hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence, ainsi que des formations. Au fil des années, notre établissement a su se développer et s'enrichir, et il était temps de tourner la page sur la fusion de 2016 qui avait réuni deux entités.



Quant à « ELLES », ce pronom résonne comme **un écho à notre spécialisation** et à notre adhésion à la Fédération Nationale Solidarité Femmes, réaffirmant ainsi notre dévouement à l'égard des femmes que nous accompagnons.

Ce mot composé, PLURI-ELLES, est porteur d'un esprit dynamique et moderne, un véritable vecteur d'identité qui nous rassemble et nous motive.

La cérémonie de dévoilement de ce nouveau nom a été un moment fort, réunissant plus de cent professionnels partenaires qui ont partagé avec nous cette étape significative.

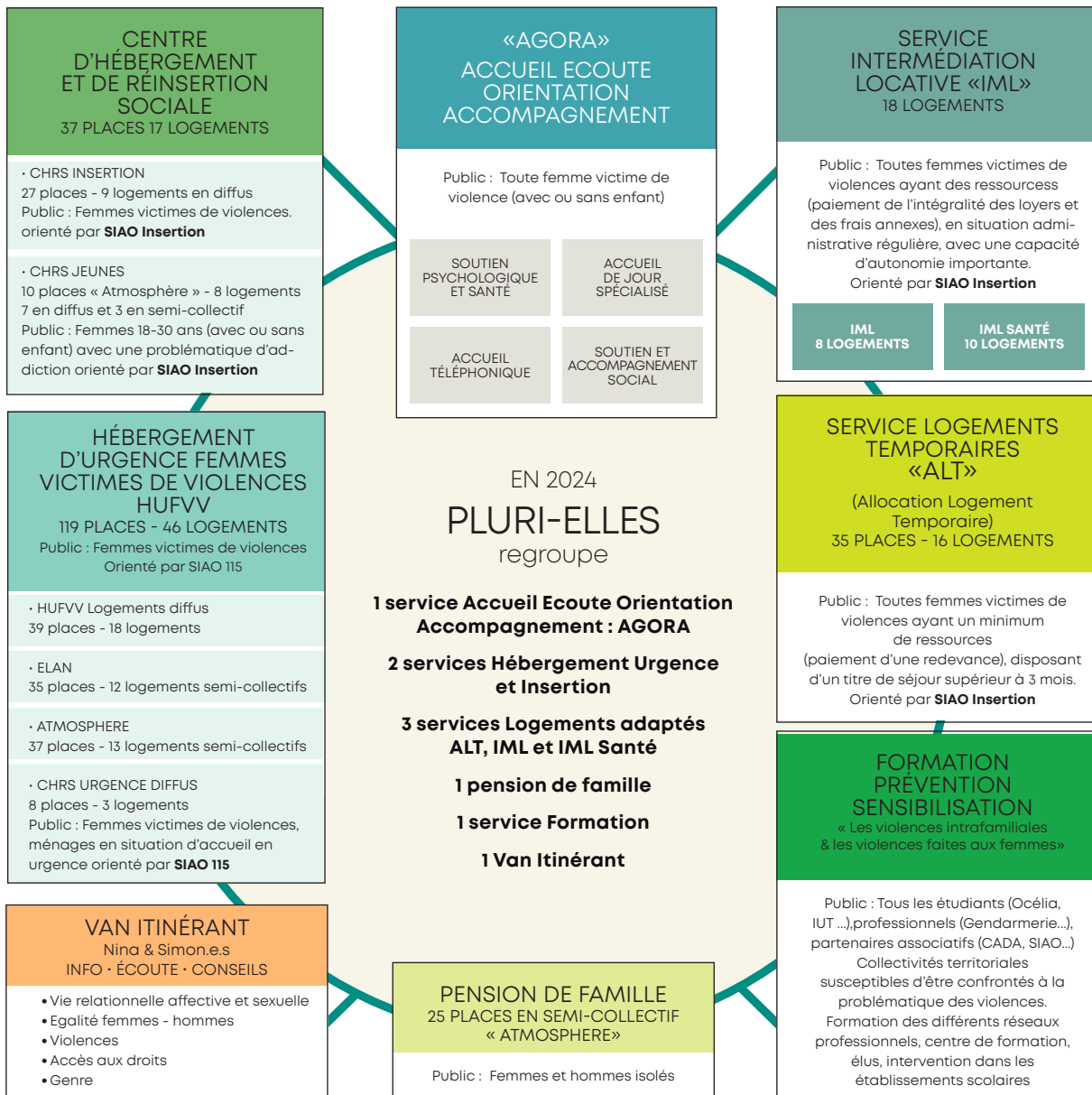


Un public complexe et en augmentation

En cette année 2024, nous avons également pris conscience de l'évolution des publics que nous accompagnons. Les personnes en situation d'extrême précarité font face à des problématiques de plus en plus complexes, mêlant addictions et troubles de la santé

mentale, parfois même des séquelles cérébrales. Cette réalité nous pousse à adapter en permanence notre accompagnement, impactant ainsi l'ensemble de l'organisation de notre établissement : des logements au contrat de séjour, en passant par le projet d'accompagnement. Nous avons engagé de nombreux échanges au sein de nos équipes, en comités de pilotage et avec nos

financeurs pour aborder ces enjeux cruciaux, en lien avec l'état général de la santé mentale en France. En 2025, nous nous engageons à approfondir cette réflexion, à faire évoluer nos pratiques et à solliciter des expertises techniques des services médicaux. Notre logigramme, qui présente les activités, témoigne de cette dynamique.



Synthèse chiffrée de l'activité commentée

Services	Nbr places	Nbr appart.	Adultes	Enfants	Formations	Total
CHRS Insertion	27	9	9	16		25
CHRS Urgence	8	3	6	9		15
CHRS Jeunes	10	8	9	1		10
Hébergement temporaire	35	16	16	18		34
Hébergement d'urgence FVV	111	42	53	87		140
IML	21	8	4	3		7
IML Santé	5	5	6	4		10
Pension de famille	27	25	27	0		27
Permanences						332
Accueil de jour(Nbr de passage)						1105
TOTAL	244	116	130	138	984	2 113

Accroissement d'activité de l'EJE transversale

L'année 2024 a été marquée par un accroissement significatif de l'activité de l'éducatrice de jeunes enfants, avec 59 enfants accompagnés à travers des entretiens et des temps de jeu, ainsi que 37 mères soutenues dans leur parentalité.

PLURI-ELLES s'attache à accueillir les enfants victimes de violences conjugales, conscient des conséquences sur leur développement et leur santé mentale.

Le service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement

Le service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement a également vu son activité croître de manière impressionnante :

- une augmentation de 55 % des passages à l'accueil de jour, avec :
 - 1 105 visites de femmes et d'enfants.
 - 332 femmes ont bénéficié d'entretiens de premier accueil.
 - 246 ont reçu un accompagnement spécialisé sur les violences.
 - 162 ont consulté une psychologue.

• **Héberger et accompagner** demeurent nos missions essentielles. En 2024, 130 femmes et 138 enfants ont trouvé refuge à PLURI-ELLES, tous soutenus par une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs de jeunes enfants, infirmières et

autres professionnels dévoués.

• Nous nous engageons également dans la lutte contre les violences et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à travers **des formations et des actions de sensibilisation**.

En 2024, 984 professionnels ont bénéficié de nos initiatives.



Les faits marquants

Les faits marquants de cette année incluent la restructuration de notre établissement, qui continue de croître avec **plus de 45 salariés** engagés dans diverses missions.

Nous avons également **développé un dispositif d'« aller vers »**, le van Nina et Simon.es, pour atteindre les femmes et les jeunes filles dans des zones rurales, leur offrant un accès confidentiel à un accompagnement spécialisé.

Les journées du 8 mars et du 25 novembre ont été des moments forts de mobilisation, avec des actions de sensibilisation et de prévention autour des droits des femmes et des violences faites aux femmes.

La création d'un poste de maîtresse de maison répond à la nécessité d'accompagner les femmes et leurs enfants dans leur parcours de vie, en préparant les logements et en facilitant leur intégration.

Ainsi, PLURI-ELLES se dessine comme un espace d'accueil, de soutien et d'espoir, un lieu où chaque femme peut trouver la force de se reconstruire et de s'épanouir.



ÉTABLISSEMENT SIAO ISÈRE



Alice SANTIN-JANIN
Directrice
SIAO

L'année 2024 a été marquée par de très importantes difficultés de recrutement afin de faire face à l'évolution des missions. Le SIAO est porteur de plusieurs postes atypiques : en horaire décalé, travailleurs sociaux sans contact avec les usagers, ce qui n'a pas facilité le virage en « pénurie de travailleurs sociaux » que traverse notre secteur.

Un établissement en progression

Le SIAO ISERE se compose au 31 Décembre 2024 de 44 salariés en CDI dont 2 alternants. L'année 2024 est la 7 -ème année d'existence de l'établissement après la reprise d'activité du 115 par appel à projet. L'établissement était alors constitué d'une dizaine de salariés.

Début 2025 nous aurons **multiplié par 4 le nombre des salariés** SIAO. Au fil des années, de nouveaux services (Accueil de nuit, SILEF, maraude enfance famille) sont venus s'adjoindre afin de renforcer les missions socles de l'établissement. L'augmentation de l'activité, la diversification des services et l'évolution de la politique publique de la rue au logement ont permis cette croissance.

Malgré tout, la fin d'année s'est largement améliorée coté recrutement ! les équipes sont restées fortement mobilisées assurant leurs missions, s'adaptant à de nouvelles réalités et soucieuses de maintenir une qualité de service à destination des personnes à qui s'adressent notre l'établissement. L'établissement SIAO offre divers services et accompagne physiquement plus de 4 200 usagers en situation d'extrême précarité. Le dénominateur commun est

la caractéristique des ménages auxquels les missions sont destinées :

- Les personnes exclues du logement ou en risque de l'être au sens de la grille ETHOS (Européen Typology on Homelessness and housing exclusion). *La grille ETHOS est un outil important pour comprendre et catégoriser les différentes formes d'exclusion du logement. Elle permet d'identifier les situations variées des personnes sans abri ou en risque de perdre leur logement, en tenant compte de divers facteurs tels que la précarité économique, la santé mentale, et d'autres enjeux sociaux.*

La collaboration entre le gouvernement, les associations la fondation et les citoyens est cruciale pour trouver des solutions durables au sans-abrisme. Le SIAO œuvre tous les jours dans ce sens.

Cette année nous pouvons distinguer **3 axes** qui ont jalonné l'ensemble des services :

- La stabilisation et le développement des équipes,
- La structuration des services et leur évolution
- L'élargissement du partenariat dans un objectif de déclassement des politiques publiques.



Qui sommes-nous ?



La stabilisation des équipes et leur développement

L'ensemble de l'établissement a été impacté par l'exclusion des accords Laforcade-Ségur de tous les salariés à l'exception de l'Accueil de Nuit. Une part importante de nos équipes est partie vers d'autres horizons professionnels plus lucratifs. D'autres sont restés car attachés aux missions et aux valeurs portées par l'établissement mais marqués par un sentiment de non-reconnaissance, d'épuisement professionnel et d'une qualité de service qui s'effritait malgré tous leurs efforts faisant parfois l'objet de critiques de la part de partenaires.

Grace à des crédits exceptionnels de l'Etat pour le SIAO et à des gels de postes pour le SILEF, nous avons pu proposer cet avantage salarial en 2024, avant même l'élargissement de la prime Ségur pour tous. Ceci a permis de relancer une dynamique de recrutement positive qui s'est finalisée en décembre 2024. La totalité de l'équipe 115 a été renouvelée, écoutants et coordinateur. Sous une autre forme, la quasi-totalité de l'équipe Accueil de Nuit a changé.

L'équipe du Pole Insertion du SIAO a continué à fonctionner en effectif réduit une grande partie de l'année.

Une bonne nouvelle de fin d'année !

En parallèle, le déploiement de l'instruction du 30 mars 2022 relative aux missions des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) pour la mise en œuvre du service public de la rue au logement a permis l'octroi de **6 nouveaux Equivalents Temps Plein sur les services SIAO et Observatoire**. De nouvelles fonctions ont été créées :

- **un référent de parcours** supplémentaire dédié à l'expérimentation d'une référence emploi dans le cadre de la Loi plein emploi
- La création d'un **poste spécifique à la coordination de la veille sociale** jusqu'à aujourd'hui portée par la coordination 115.
- La scission en 2 postes distincts de la mission formation/communication. Le renforcement de la mission de reporting avec l'accueil d'un alternant statisticien.
- La création d'un poste de cadre en charge de l'animation et du développement du partenariat.

- Le renforcement des services supports administratifs et financiers

L'équipe d'encadrement a été fortement mobilisée, en lien avec le service ressources humaines, à la réalisation de ces recrutements (en utilisant aussi d'autres outils comme le job dating), à accompagner les prises de fonctions et l'intégration de ces nouveaux collègues dans les équipes existantes. Ces dernières se sont aussi fortement mobilisées pour les accueillir, se rendre disponibles, les « tutorer » et s'assurer que tout se passe au mieux pour eux.

La structuration et l'évolution des services

Les cadres réglementaires, les projets de services, les besoins et attentes des bénéficiaires évoluent. Les équipes prennent aussi du recul sur leurs pratiques et sont toujours force de proposition.

Le service social du SILEF a maintenu son activité. 505 ménages ont été accompagnés tout au long de l'année 2024 sur 3 territoires du Département : Grenoble Alpes Métropole, Haut

Rhône Dauphinois, Portes de l'Isère et Isère Rhodanienne, **soit 1 874 personnes dont 1 053 enfants**. Près de 4 000 entretiens ont été réalisés par les 6 ETP. Une démarche d'amélioration de la qualité du service rendu à ces familles sans logement et sans droit titre, qui pour nombre ne maîtrisent pas bien le français, a été engagée.

La Maraude Enfance-Familles est aller vers 250 familles durant l'année 2024, dont 214 nouvelles. Le nombre global de familles rencontrées a légèrement diminué mais la Maraude est amenée à les accompagner plus longtemps. Toutes ses familles vivent en rue sur le territoire de Grenoble et sa proche périphérie. Elle intervient principalement sur sollicitations de partenaires, notamment le 115 mais aussi les services de PMI et de Protection de l'Enfance du Département.

La saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence, le rallongement des délais de dépôt des demandes d'asile contribuent à ce que la Maraude conduise une veille auprès des familles présentant les plus grandes vulnérabilités. Soucieuse d'offrir une qualité d'échanges, la Maraude a développé les lieux et espaces de rencontres autre que la rue notamment dans des locaux d'associations.

L'Accueil de Nuit - l'Eclaircie a connu une augmentation de son activité de + 16 % : 1 096 familles ont bénéficié de cette mise à l'abri, **soit 2 105 personnes (1 098 femmes et 1 007 enfants)**. 144 femmes ont déclaré une grossesse. Afin de limiter les tensions d'équipe et de pouvoir avoir une posture la plus équitable et objective possible, l'équipe a travaillé sur une clarification des process internes et sur un réagencement des locaux. Désormais l'Accueil de Nuit est ouvert avec sa capacité d'accueil maximale tout au long de l'année (50 personnes) et non plus avec une variation saisonnière.

Le **SIAO de l'Isère** a poursuivi tout au long de l'année 2024 le travail déjà amorcé de sa mise en conformité



avec l'instruction du 30 mars 2022 qui le positionne au centre de la politique publique de la rue au logement. De nombreux changements ont été opérés dans le fonctionnement et l'organisation interne du service et ce malgré des postes vacants. Le SIAO tend à se restructurer autour de 5 pôles d'activités :

- **La Veille sociale**
- **L'urgence**
- **L'hébergement**
- **Le logement**
- **L'observation sociale**

Une chargée de mission a été recrutée afin de mettre en œuvre la nouvelle mission d'orientation vers le logement, le logement adapté et les mesures d'accompagnement dans le logement pour une opérationnalité à la fin du premier semestre 2025. Les critères d'orientation vers l'hébergement d'urgence ont été modifiés à la suite de directives gouvernementales. Désormais le 115 doit pouvoir évaluer les vulnérabilités des ménages en demande afin de définir une priorisation (auparavant l'orientation était faite à l'ancienneté).

L'équipe insertion a intégré un élargissement de l'offre hébergement/logement adapté qui lui est désormais mis à disposition. Elle a repris notamment la gestion des mesures d'accompagnement vers et dans le logement qui était portées initialement par la Métropole de Grenoble. L'équipe a donc œuvré à la réorganisation de ses instances. Nous sommes donc passé de 2 mois de délais de traitement à 1 semaine environ.

L'Observatoire Social est l'outil dont se dote les SIAO afin d'amener des éléments objectifs de l'évolution des besoins des personnes sans-abris ou en risque de l'être au regard des politiques publiques existantes. Ces rapports ou études réalisés ont vocation à être ressources pour l'Etat, mais aussi pour les collectivités locales, dans le cadre de leur pilotage des politiques de l'habitat ou d'action sociale. L'équipe s'est étoffée durant l'année. L'équipe de l'Observatoire a été très mobilisée au cours de l'année sur la mise en place et l'engagement d'une étude régionale portant sur la fluidité des structures d'hébergement. Cette étude commanditée par la DREETS s'effectue conjointement avec les autres SIAO de la région Rhône Alpes Auvergne, le SIAO Isère a en charge le pilotage et l'animation de la partie quantitative de l'étude mais contribue largement à la réalisation de l'évaluation qualitative.

L'élargissement du partenariat dans un objectif de decloisonnement des politiques publiques.

L'instruction de mars 2022 engage les SIAO à élargir leur champ de compétences et d'expertise en s'appuyant sur le développement de leur partenariat notamment dans les domaines de la santé et de l'emploi.

Désormais le SIAO de l'Isère a **une gouvernance partagée dans le cadre de Comité Stratégique Partenarial (CSP)**, présidé par le Préfet de l'Isère

et constitué de 6 collèges différents (Etat / associations du secteur Accueil Hébergement Insertion / Bailleurs sociaux / Personnes concernées / associations partenaires spécialisés / collectivités territoriales). Cette instance a validé un plan d'actions prioritaires que le SIAO a engagé sur une durée de 2 ans. 2 CSP ont eu lieu en 2024 avec pour finalité de consolider un fonctionnement participatif et de suivre la mise en œuvre des actions convenues. Une chargée de mission développement partenariat vient animer, appuyer et ainsi soutenir cette dynamique transversale.

Le 115 et la coordination urgence ont pour leur part relancer une instance de coordination veille sociale sur Bourgoin Jallieu favorisant ainsi l'interconnaissance et une meilleure prise en compte des besoins des personnes en rue.

L'observatoire social a clôturé l'année 2024 avec l'organisation d'une belle journée partenariale. A travers la présentation de son rapport annuel, l'Observatoire a favorisé la rencontre et l'échange entre les associations du département, les institutions et les collectivités. Cette dynamique de développement des liens partenariaux et de

l'interconnaissance a aussi été mise en application sur l'ensemble des services SILEF. En effet, il est impératif aujourd'hui de concevoir l'accompagnement des familles en rue dans une globalité, avec l'ensemble des professionnels voire des bénévoles auxquels elles s'adressent ; de fluidifier nos relations pour que les familles ne fassent pas « ping-pong » entre tous ces intervenants et de permettre ainsi des réponses adaptées, cohérentes et concertées. Ceci est d'autant plus important que certaines familles démultiplient les démarches auprès de différents services dans l'urgence de leur situation. D'autre part, leur situation de vie en rue alerte de nombreuses personnes (enseignants, soignants, associations caritatives, élus...). Une bonne connaissance des services SILEF est nécessaire pour aussi présenter les limites de nos actions.

C'est cette thématique de l'interconnaissance et du décroisement qui a aussi été retenue lors de notre **journée d'établissement** le 3 Octobre 2024. L'ensemble de l'établissement SIAO s'est rendu sur le Domaine de St Clair. Nous avons pu travailler dans une salle mise à disposition par la MAS et avons pu ainsi mieux

cerner leurs missions. Nous avons convenu de proposer sur ce temps là une formation sur les violences conjugales qui a été réalisée par une nouvelle collègue venant prendre ses fonctions au SIAO après avoir travaillé à Plurielles. Nous avons profité de cette journée pour avoir une initiation à la médiation animale



et de visiter les écuries. Nous avons pris notre repas confectionné par REGAL avec tous les participants au Cross qui avait lieu ce jour-là. Nous avons eu le plaisir d'y retrouver nos collègues de l'ALPA venues contribuer à cet évènement avec des personnes accompagnées par leur service.



ÉTABLISSEMENT ALPA



Fanny SAVARESE
Directrice
ALPA

En 2024, l'établissement a renforcé ses actions en faveur de l'inclusion, de la justice restaurative et de l'autonomisation des publics accompagnés. Grâce à des projets innovants comme la Justice Résolutive de Problèmes, la réorganisation en Résidence Accueil et un séjour familial co-construit, l'engagement collectif est au cœur de notre dynamique d'accompagnement.

En 2024, l'ALPA a poursuivi avec détermination sa mission : *répondre aux besoins des publics en situation de précarité*.

Cet engagement se concrétise chaque jour dans l'action d'une équipe pluridisciplinaire de près de **40 professionnels, mobilisés** pour proposer un accompagnement global, individualisé et de qualité.

L'année a été marquée par le renforcement de nos partenariats et **l'émergence de projets innovants**, porteurs de sens et ancrés dans les réalités du terrain. Une conviction guide notre action : l'intervention sociale doit évoluer sans cesse, innover, et se réinventer pour répondre efficacement aux enjeux contemporains.

L'ALPA s'appuie sur une structuration solide autour de dispositifs complémentaires :

- **Hébergement, de l'urgence** à l'insertion,
- **Logement accompagné**, avec une attention particulière portée à l'accès aux droits et à la gestion du quotidien,
- **Accompagnement social** centré sur les parcours singuliers,
- **Soutien à la santé mentale et physique** des personnes accompagnées.

L'établissement s'inscrit dans une dynamique de co-construction



territoriale. Ensemble, avec nos partenaires, nous portons des actions innovantes : accueil de jour pour femmes victimes de violences, ateliers collectifs (sport, socio-esthétique, zoothérapie...), ou encore approches thérapeutiques alternatives (auto-hypnose, soins thermiques).

Chaque année, plusieurs centaines de personnes bénéficient de nos dispositifs. Leur impact sur les parcours de vie et l'autonomie est tangible. Nos équipes restent pleinement mobilisées pour faire évoluer nos pratiques, en phase avec les transformations du territoire.



Temps forts 2024

Une dynamique collective autour du projet d'établissement

Le 25 juin 2024, l'équipe de l'ALPA s'est réunie pour faire un point d'étape sur le projet d'établissement 2022-2026. Ce temps d'échange a permis d'évaluer les avancées autour de six axes stratégiques : accompagnement social et santé, numérique, qualité, ressources humaines, partenariats et mutualisation. À ce jour, 70 % des objectifs sont atteints.

Une occasion de réaffirmer nos valeurs, issues d'une réflexion collective menée avec l'ensemble des équipes. Ces repères partagés renforcent la cohérence de nos actions et guident notre engagement au service des publics accompagnés.



Handicap psychique : un accompagnement à adapter

Nous constatons une augmentation du nombre de personnes en situation de handicap psychique. Leur accompagnement est souvent rendu complexe par le déni de la maladie, qui freine l'accès aux soins, et par l'inadéquation des dispositifs d'orientation.

Cette réalité nous pousse à repenser les parcours et à interroger le concept même de « réinsertion » pour ces publics. Faute de solutions adaptées, beaucoup restent durablement en hébergement, bien au-delà des délais prévus.

Accès aux droits : les freins de la dématérialisation

Depuis mars 2024, la prise de rendez-



vous en préfecture est totalement dématérialisée. Cette évolution complique fortement les démarches des personnes étrangères et entraîne des ruptures de droits (allocations, emploi, logement), ainsi que des blocages psychologiques durables.

Le Patio : un lieu d'accueil pour les femmes victimes de violences

Ouvert en juillet 2024, Le Patio offre un accueil inconditionnel, sécurisant et bienveillant aux femmes victimes de violences, ainsi qu'à leurs enfants.

Au-delà de l'écoute individuelle, des ateliers collectifs (médiation animale, photothérapie, aromathérapie...) sont proposés. Le dispositif repose sur une coordination étroite avec les structures locales pour offrir un accompagnement global et humain.

Justice Résolutive de Problèmes : accompagner autrement

À Bourgoin-Jallieu, l'expérimentation de la Justice Résolutive de Problèmes (JRP) offre une alternative à l'incarcération pour des personnes en situation de grande vulnérabilité, souvent multirécidivistes.

Ce dispositif, coordonné par l'ALPA, s'appuie sur une coopération renforcée entre les acteurs judiciaires, médicaux et sociaux. Il vise à agir sur les causes profondes des comportements déviants, en proposant un accompagnement

individualisé, dans un cadre structurant et bienveillant.



Les personnes sont soutenues dans un parcours de stabilisation globale, intégrant un suivi médical, psychologique et social. L'objectif est de favoriser l'émergence d'un nouveau projet de vie. Soutenue par la MILDECA, cette initiative laisse entrevoir des perspectives prometteuses pour l'évolution des pratiques judiciaires et médico-sociales.

Résidence Accueil : autonomie et lien social

Une réorganisation liée aux ressources

En 2024, la réduction du temps de présence infirmière dans le cadre de la convention avec le CMPA a nécessité une révision de l'organisation. Les temps d'accompagnement ont été réajustés, avec une adaptation des permanences et du temps de travail du binôme référent.



Un comité des résidents pour une gouvernance partagée

Ces évolutions ont donné lieu à un dialogue nourri entre professionnels et résidents, qui a mené à la création d'un comité des résidents. Cet espace d'expression permet aux volontaires de formuler des propositions pour améliorer la vie collective. Une première demande concrète, l'ouverture de la salle commune le samedi matin en gestion autonome, a été acceptée et mise en œuvre.

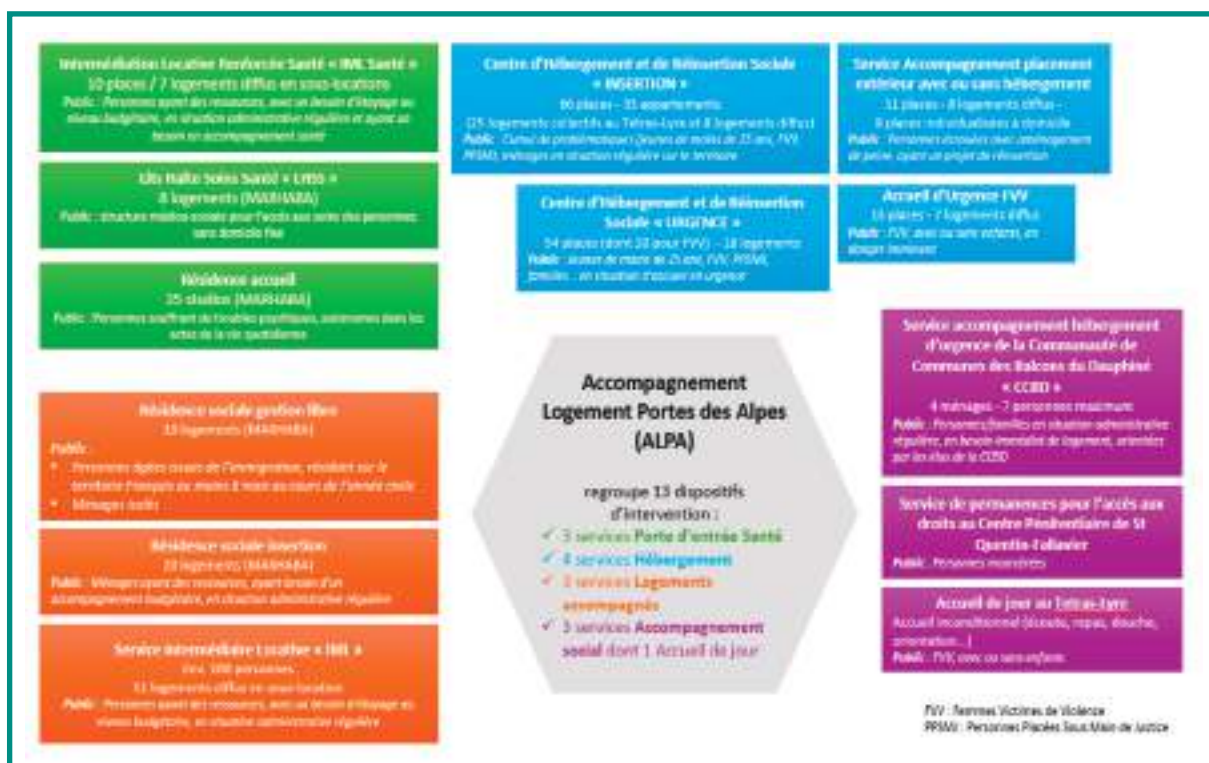
Vers plus d'autonomie

Depuis juin 2024, un résident volontaire assure chaque samedi l'ouverture et l'accueil dans la salle commune, avec l'appui de l'équipe de veille. Cette démarche repose sur une charte d'usage et un engagement collectif. Des initiatives spontanées (comme la gestion du café) renforcent cette dynamique.

Face à ce succès, l'expérimentation a été élargie aux jours fériés. Ces



temps partagés contribuent à rompre l'isolement, à favoriser l'entraide, et à renforcer le sentiment d'appartenance. Un bilan annuel nourrira l'évolution du projet.





Séjour à Marseille : une parenthèse estivale

Un projet collectif pour l'évasion

Le séjour d'été organisé à Marseille a réuni des familles accompagnées par l'ALPA, grâce à un cofinancement associant la CAF (20 %), Culture du Cœur (60 %), la DDETS et le Département (20 %). Les familles sans ressources ont été exonérées de participation.

Participation des familles

Le séjour a été pensé avec les familles : choix de la destination, organisation du programme, activités. Cette co-construction a renforcé l'adhésion du groupe et la convivialité du séjour.

Des souvenirs partagés

L'excursion sur l'île du Frioul fut un moment marquant, notamment pour ceux découvrant la mer

pour la première fois. Pique-nique, baignade, détente et échanges ont rythmé ces quelques jours, contribuant à renforcer la cohésion, l'estime de soi et les liens familiaux.



« Merci d'avoir pu, l'espace de quatre jours, être Monsieur/Madame tout le monde, et de m'avoir permis d'offrir des vacances à mes enfants. »



LES ÉCURIES SAINT-CLAIR



Heidi GIOVACCHINI
Suivi Lancement
Les Écuries Saint-Clair

Écoresponsable et soucieuse du respect de la nature et de l'engagement communautaire, la Fondation Georges BOISSEL a créé les Écuries Saint-Clair pour intégrer la médiation animale dans ses pratiques thérapeutiques et valoriser ses terrains avec l'éco-pâturage... Allier le soin avec un modèle vertueux tout en préservant l'équilibre économique reste la préoccupation de La Fondation.

*Un projet entre
développement durable,
innovation thérapeutique
et engagement territorial*



En 2024, la Fondation Georges BOISSEL a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de développement durable et d'innovation en créant **Les Écuries Saint-Clair**, situées au cœur du Domaine éponyme. Ce projet s'inscrit dans une double ambition : **réinternaliser certaines prestations jusqu'alors externalisées**, notamment dans le domaine de la médiation animale, et **valoriser les terrains inaliénables de la Fondation** par une utilisation pérenne, respectueuse des équilibres naturels et pensée dans la durée. À l'origine de cette initiative, une volonté forte de **reconnecter la Fondation à ses origines** et faire de celle-ci **un vecteur d'innovation thérapeutique et de préservation écologique**. En replaçant le sol vivant au centre, en intégrant la diversité floristique et faunistique, et en abandonnant les pratiques de monoculture au profit de prairies naturelles, la Fondation inscrit son action dans **une dynamique écosystémique et régénérative**.

*La médiation animale
comme levier
thérapeutique réaffirmé*

Depuis plusieurs années, des établissements de la Fondation – notamment l'ALPA et l'ESM Portes de l'Isère – avaient recours à la médiation animale, en s'appuyant sur des partenaires extérieurs. Cette pratique, reconnue pour ses bienfaits éducatifs, sociaux et thérapeutiques, repose sur **l'interaction intentionnelle entre l'humain et l'animal** : chiens, chats, cochons d'Inde, mais aussi chevaux, deviennent alors des médiateurs puissants dans l'accompagnement des personnes vulnérables.

Face à l'intérêt croissant pour ces approches non médicamenteuses et aux retours positifs des professionnels comme des usagers, **la nécessité d'intégrer durablement cette pratique au sein même de la Fondation est apparue comme une évidence**. C'est dans ce contexte qu'a émergé un véritable plan d'action, fruit de la convergence entre besoins cliniques et opportunités de réappropriation foncière.

*Des femmes et des hommes
engagés*

Les arrivées, à la Fondation Georges BOISSEL, d'Elodie DUBOST, diplômée en Sport Étude Équitation et





de Brigitte PASDRMADJIAN, Infirmière de secteur psychiatrique, toutes deux formées à la médiation animale, a marqué une étape importante dans le déploiement du projet. En parallèle, la Fondation Georges BOISSEL, avec Philippe CLAMADIEU,



responsable Technique du Domaine, ont mené **une réflexion globale a sur l'aménagement du Domaine**, avec pour objectif de structurer les premiers espaces d'accueil pour chevaux, tout en **respectant les équilibres écologiques**.

L'éco-pâturage au croisement de l'écologie et du soin

Ainsi, une partie des terrains – autrefois dédiés à la monoculture – a été **convertie en prairies naturelles**, favorisant la régénération des sols,

le retour d'espèces végétales locales et la réintroduction d'une biodiversité riche : insectes, oiseaux, chauves-souris. Ce retour du vivant crée un terrain favorable au **déploiement de l'éco-pâturage**, méthode d'entretien douce et respectueuse qui s'appuie sur le pâturage naturel d'animaux pour gérer les espaces.

L'éco-pâturage consiste à faire pâturer les chevaux dans des zones spécifiquement délimitées, en tirant profit de leur activité naturelle pour entretenir les espaces verts. Outre la **réduction de l'empreinte carbone liée à l'entretien mécanique**, cette pratique contribue à restaurer des équilibres écologiques fragiles. Elle **favorise la diversité végétale**, permet le remplacement des espèces invasives, et stimule le développement d'habitats naturels pour de nombreuses espèces animales.

Mais au-delà de ses bénéfices environnementaux, l'éco-pâturage devient **un levier thérapeutique, en créant un environnement apaisant**, propice à l'accompagnement des publics accueillis dans les établissements de la Fondation.

Trouver un équilibre durable et solidaire

La concrétisation des Écuries Saint-Clair représente **un défi économique autant qu'un engagement institutionnel**. Si l'activité de médiation animale répond à une mission d'intérêt général, son déploiement nécessite des ressources spécifiques : alimentation des chevaux, soins vétérinaires, entretien des litières, surveillance quotidienne. Pour garantir la pérennité du projet, la Fondation envisage d'ouvrir les écuries à des propriétaires extérieurs, dans un modèle mixte de pension équine. **Cet équilibre entre accueil thérapeutique et activité équestre privée constitue la clé de voûte d'un modèle économique viable, sans renier la vocation sociale et inclusive du projet**. L'année 2025

permettra d'ajuster le modèle et de consolider les partenariats pour transformer ce lieu en espace de convergence entre soin, nature, et engagement citoyen.

Un moment fort a marqué cette année avec la naissance, en avril, sur le Domaine d'une pouliche nommée Olympe de Saint Clair. Promesse d'avenir, Olympe est



destinée à rejoindre l'équipe de médiation. Elle grandit aujourd'hui dans un environnement bienveillant, à son rythme, dans le respect de ses besoins. Elle incarne déjà la continuité et la pérennité de notre démarche.

Une vision durable pour le Domaine Saint-Clair

À travers Les Écuries Saint-Clair, la Fondation Georges BOISSEL porte **une vision renouvelée de son action médico-sociale**, articulée autour de l'écologie, de la proximité et de l'innovation thérapeutique. Ce projet illustre la capacité de l'institution à faire dialoguer ses valeurs fondamentales avec les enjeux contemporains : transition écologique, développement durable, soin global de la personne. Ce nouveau lieu, en constante évolution, incarne un futur possible pour le Domaine Saint-Clair : **un espace vivant, habité, et au service de l'humain comme de son environnement**.

GRAINES D'INSERTION



Laurie ORTOVENT
Directrice
Graines d'Insertion

2024 aura été une année de transition et de refondation. Entre déménagements majeurs, projets innovants et structuration renforcée, Graines d'Insertion a su transformer les défis en opportunités. Ce rapport revient sur les moments clés de cette période intense, marquée par l'engagement de nos équipes, le soutien de nos partenaires, et notre volonté constante de favoriser l'insertion durable des publics que nous accompagnons.

Une année de transition et de projets structurants

L'année 2024 a marqué une étape majeure dans le développement de Graines d'Insertion. Rythmée par d'importants déménagements et l'émergence de nouveaux projets, elle s'est inscrite comme une période de transformation profonde.

Alors que le premier semestre a été caractérisé par certaines incertitudes, le second a vu se concrétiser de nombreuses actions structurantes. Cette dynamique a été rendue possible grâce à un engagement collectif exemplaire, tant en interne qu'en collaboration étroite avec les services de la Fondation Boissel : direction générale, services financier, développement et communication. Le soutien constant de la gouvernance a par ailleurs été un facteur déterminant dans la réussite des projets engagés.

Comme aime à le rappeler Heidi Giovacchini : « La Fondation Boissel est un acteur au service du territoire ». À travers les changements opérés cette année, Graines d'Insertion affirme son ambition de rester un acteur de référence de l'insertion professionnelle sur l'agglomération grenobloise.

Une nouvelle implantation pour L'Arbre Fruité

Dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier de la Villeneuve à Grenoble, le restaurant d'insertion L'Arbre Fruité a dû quitter ses locaux historiques, occupés depuis 31 ans. Après une phase active de recherche, un nouveau site a été identifié : l'ancien restaurant interentreprises de La Poste, situé dans le quartier Exposition-Bajatière. D'importants travaux de mise aux normes ont été réalisés pour permettre au bâtiment d'obtenir la classification ERP (Établissement Recevant du Public). Menés dans des délais contraints, ces travaux ont mobilisé des entreprises partenaires engagées pour une livraison rapide et de qualité. Notre équipe de Rénov'Bâti a également contribué à ce chantier en réalisant les travaux de peinture des espaces de restauration.

Une démarche écologique intégrée

Dans une logique de réemploi, la mairie de Vaujany a fait don de mobilier (tables, chaises, bancs) issu de la rénovation de logements de vacances.

L'équipe de Rénov'Bâti s'est pleinement investie dans leur remise en état : ponçage, réparations,





vernissage. Cette opération illustre notre volonté de promouvoir une consommation responsable et de valoriser le savoir-faire de nos salariés.

Une identité visuelle renouvelée

Le changement de lieu et la nouvelle dimension du site s'est accompagné d'une identité visuelle spécifique réalisée par la Direction de la Communication de la Fondation Georges BOISSEL.



L'Arbre Fruité s'est doté d'un nouveau logo, à destination du Grand Public. A la fois simple et fidèle à son nom d'origine.



Il s'inspire de la symbolique de l'arbre. Les couleurs reflète la palette des différentes saisons, induisant le principe de produit naturel, locaux et de saison. En cohérence avec les nouveaux espaces, ce logo incarne aussi, le renouveau de notre projet de restauration solidaire.

Un nouveau lieu, de nouvelles compétences

Le 12 novembre 2024, L'Arbre Fruité a ouvert ses portes au 1 rue Lavoisier, dans un espace plus spacieux pouvant accueillir jusqu'à 100 convives en format self-service. Un service à table sera proposé dès 2025 dans une partie de la salle.

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi, le midi. Les repas, entièrement faits maison à partir

de produits frais et locaux, sont préparés par un chef cuisinier encadrant et une équipe de 14 salariés en insertion. Une seconde encadrante technique est en charge de la gestion commerciale, de l'organisation et du service.

Ce nouvel environnement de travail a permis de déployer des équipements modernisés, adaptés à une organisation repensée. Il s'agit d'une opportunité de formation renforcée pour les salariés, en lien avec les exigences du métier, notamment en matière d'hygiène et de sécurité.

Grâce à cette diversité d'activités (restauration traditionnelle, collective, mode self, traiteur), nous offrons un parcours professionnalisant riche et valorisant.





Rénov'Bâti : un positionnement renforcé

Un accompagnement élargi grâce au programme Convergence

Rénov'Bâti a intégré en 2024 le programme national CVG (Collectif Vers l'accompagnement

Global), dans le cadre du dispositif Convergence, qui vise à accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi. Ce programme articule insertion professionnelle, logement et santé, en mobilisant des ressources externes complémentaires à celles de nos équipes.

Grâce à ce partenariat, nous sommes en mesure de proposer un accompagnement global et de mieux répondre à la complexité des parcours des publics en situation de grande précarité.

Un chantier emblématique réalisé à Grenoble



L'équipe de Rénov'Bâti a été retenue par l'entreprise générale SDE pour réaliser le lot peinture du nouveau centre jeunesse de la Villeneuve. Ce chantier d'envergure, mené sous la conduite du maître d'œuvre, a représenté plus de 2 400 heures de travail en insertion. La qualité du

rendu, le respect des délais et le professionnalisme des équipes ont été salués par SDE.

TRAJECTOIRE : un projet innovant au croisement de l'IAE et de l'AHJ

Lauréat d'un appel à projet piloté et financé par la DDETS, Graines d'Insertion a mené en 2023-2024 le projet TRAJECTOIRE, en partenariat avec l'association L'Oiseau Bleu, membre du Groupement des Possibles. Ce projet vise à renforcer les passerelles entre le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et celui de l'Accompagnement Hébergement Insertion (AHJ).

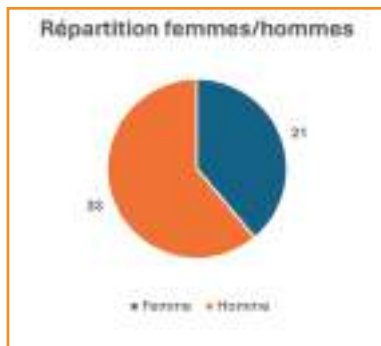
Une enquête territoriale a été réalisée auprès de 20 structures sur les territoires de Grenoble Alpes Métropole, du Pays Voironnais, de Cœur de Chartreuse et du Nord-Isère. Deux rencontres professionnelles organisées à Grenoble et Bourgoin-Jallieu en octobre 2024 ont réuni plus de 120 professionnels, favorisant l'interconnaissance et la collaboration intersectorielle.

TRAJECTOIRE s'inscrit dans les orientations des politiques publiques visant à favoriser des parcours d'insertion durables, combinant emploi et logement.

Graines d'Insertion en chiffres – Année 2024



• 54 salariés en insertion accompagnés



Malgré nos actions de sensibilisation auprès des référents emploi du territoire, la répartition genrée des activités reste marquée : le secteur du bâtiment accueille principalement des hommes, celui de la restauration des femmes.

Les personnes que nous accompagnons rencontrent souvent des difficultés complexes : précarité sociale, logement instable, santé mentale et physique, barrière linguistique. En 2024, les problématiques liées au renouvellement de titres de séjour ont entraîné l'interruption de contrat de trois salariés, faute de rendez-vous disponibles en préfecture, générant une situation de grande vulnérabilité.

Nos chargées d'insertion restent pleinement mobilisées, bien que les relais extérieurs soient parfois insuffisants. Des initiatives concrètes ont vu le jour, telles que les ateliers « Papotages », animés par une bénévole pour renforcer l'apprentissage du français, contribuant à l'autonomie linguistique des salariés.

Cap sur la consolidation

2024 aura été une année charnière pour Graines d'Insertion. Malgré les transitions, le volume d'activité de L'Arbre Fruité et de Rénov'Bâti a progressé, avec une hausse de +3,4 % de chiffre d'affaires.

Graines d'Insertion dispose désormais de deux sites :

- Le site de Javaux, dédié à la me-

nusierie et aux activités de second œuvre du bâtiment.

- Le nouveau site du restaurant, qui accueille également les bureaux administratifs.

Cette proximité géographique favorise le travail collaboratif et un management opérationnel plus efficace.

Si notre projet d'insertion reste inchangé dans son fondement – proposer un accompagnement individualisé associant dimensions sociales et compétences techniques – l'année 2025 sera placée sous le signe de la consolidation et de l'innovation.

Objectifs à venir:

- L'Arbre Fruité développera un service à table, une offre de location de salle avec restauration, et un espace coworking-café.
- Rénov'Bâti renforcera son portefeuille clients pour assurer la montée en compétences des salariés tout en garantissant la viabilité économique.

- Le projet TRAJECTOIRE sera reconduit, avec une programmation enrichie autour des thématiques de l'interconnaissance, des témoignages de parcours et de la santé mentale.



ÉTABLISSEMENT LA ROSERAIE



Laurie ORTOVENT
Directrice
La Roseraie

L'Association des Ateliers de l'Autonomie a intégré la fondation par une fusion par absorption suite à la décision du conseil d'administration de l'association qui a fait le choix de la pérennité des actions et des emplois sur le territoire.

En rejoignant la Fondation Boissel, l'association renoue avec son histoire associative qui est née d'une communauté de soins en 1977. La boucle est ainsi bouclée...



Bienvenue à La Roseraie, nouvel établissement de la Fondation Georges Boissel depuis le 1er janvier 2024. Situé à Corps, au bout plateau de la Matheysine, la Fondation Boissel étend son territoire d'intervention toujours au plus près des besoins des territoires.

Une histoire riche et ancienne sur le plateau matheysin

De l'association ARGILE en 1997 à l'ADLA en 1982

Le 02 décembre 1977, La Roseraie ouvre ses portes à l'hôtel, qui porte le même nom, et qui venait d'être vendu à l'association ARGILE (Association de Recherche et de Gestion d'Instituts de Loisirs et d'Education), après une tentative d'installation, infructueuse, à Saint -Firmin dans département des Hautes Alpes.

L'association s'installe dans ces murs,

et dans certaines dépendances dont elle fait l'acquisition, pour créer une communauté thérapeutique de 14 places. Marcel DI SPIGNO, infirmier psychiatrique de formation, est le Directeur-Fondateur de cette communauté, qui vivait depuis 1972, à Viriville, dans les Chambarans, avec pour objectif principal de « décroisser le monde des fous » en offrant une alternative à l'hospitalisation psychiatrique (mouvement théorique dit de « l'antipsychiatrie »).

Elle adopte parallèlement, dans son fonctionnement quotidien et dans ses références idéologiques, des préceptes d'Anton MAKARENKO, Ministre soviétique de la jeunesse et des sports ; ainsi, le règlement intérieur de l'établissement emploie le tutoiement et commence par « camarade ». La socialisation des personnes, selon MAKARENKO, passe par l'accueil, le travail, les loisirs et la place dans le groupe, en devenant progressivement

responsable par le franchissement de paliers ; la référence au père (au sens psychanalytique) est prégnante et son image est celle du Directeur – Fondateur, « d'une parole qui guide tous les autres » selon Marcel DI SPIGNO. Un voyage d'études en URSS, en 1981, ponctuera cette période d'installation et les drapeaux soviétiques flotteront sur le bâtiment au moment du conflit Afghan. « La communauté thérapeutique est à la fois une fin en elle-même et un moyen d'action. Elle est thérapeutique pour chacun de ses membres, et les autres, par le milieu de vie et les échanges qu'elle permet. Elle doit permettre à chacun de ses membres de s'assumer pleinement, et ne doit pas être une fuite par rapport à une réalité économique et sociale problématique » (M. Di Spigno – Le petit Corpatu n° 21/1978).

La « thérapie communautaire » promue se réalise par la participation des personnes accueillies à des ateliers de réparation du bâti, de jardinage, d'élevage de chèvres, de poterie, de menuiserie, de blanchisserie, de cuisine, de travail du cuir, ainsi qu'une crèche. Certains Corpatu se rappellent encore la fois où le chevrier décida de faire traverser la commune aux chèvres

pour regagner un champ du haut du village, le jour du concours départemental du village le plus fleuri ; aucun parterre n'y résista !

De fait, salariés et hébergés vivent et cohabitent ensemble, sous le même toit, avec un partage des tâches, qui voient le comptable laver la vaisselle, le directeur faire le jardin, etc. En parallèle, la vie quotidienne est rythmée par des ateliers d'éveil culturels, de musico – thérapie, de psychomotricité (atelier « corps ») de sport et de remise à niveau scolaire. Un travail de « thérapie de groupe » hebdomadaire complète le projet. Chaque jeudi se tient une assemblée communautaire qui permet d'exposer les difficultés de la vie de groupe, de libérer et de canaliser l'agressivité emmagasinée par une semaine de vie commune. L'association prône aussi de parvenir à une autonomie financière ; « elle exige que ses membres reversent un pourcentage de leur salaire à une caisse commune et applique un blocage sur les salaires suivant une convention de la communauté. Chaque membre est tenu à régler les frais de nourriture et d'hébergement chaque mois... La communauté aide l'accueilli en canalisant à bon escient l'agressivité retenue pendant plusieurs années en prison, hôpital



ou foyer et donne à la personne les moyens de connaître ses propres limites. ; » (M. DI SPIGNO – Le petit Corpatu n° 21/1978).

L'Etat finance la communauté au titre de l'aide sociale, car il n'existe pas de ligne budgétaire spécifique pour les communautés thérapeutiques. En 1978, la Roseraie est ainsi habilitée comme centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour 14 places.

A la suite d'oppositions internes et de désaccords sur la gestion de l'association, une première crise associative éclate ; dans le même temps, l'Etat exige une normalisation du fonctionnement de l'association, notamment au niveau financier et budgétaire, avec le suivi des règles en vigueur ; l'association ARGILE est dissoute et devient le 4 août 1982 « les Ateliers De l'Autonomie » (ADLA). Le projet devient « d'aider les jeunes à atteindre une autonomie de gestion de leur existence sociale et d'observer avec eux ce qui, dans leur comportement quotidien est révélateur des angoisses enfouies, des blocages nés d'événements antérieurs ».





Certains usagers quittent la structure et retournent à l'hôpital, l'équipe salariale est modifiée ; la Roseraie se met à travailler avec le centre national de documentation sur les toxicomanies et accueille un public toxicomane qui relèverait de posture. Cette évolution correspond au nouvel exécutif qui dirige la structure au quotidien ; la nouvelle association se démarque des préceptes de MAKARENKO et se professionnalise en recrutant des éducateurs spécialisés.



Entre 1982 et 1992, le projet s'est ainsi plus orienté vers le soin et l'accompagnement de la maladie psychique. Des postes de psychanalyste, de psychologue ont été progressivement intégrés dans la bonne marche de l'établissement ; fin 1992, 21 salariés sont présents pour 16 places financées. A cette date, la DDASS percevra l'établissement comme un endroit de « psychanalyse des pauvres », mais avec des moyens de « riches ». En 1992, le prix de journée de l'établissement atteint un taux très, trop élevé pour les prestations qu'il est censé rendre au titre de l'aide sociale d'Etat.

Un conflit interne provoque le départ du directeur, puis celui de la présidente de l'association au début de l'année 1993. Le déconventionnement de l'établissement par l'Etat, c'est à dire une fermeture quasi assurée, est discutée en préfecture. La mobilisation de certains salariés conduit le Dr CARDIN à se saisir du

dossier, à le défendre en préfecture ; cette mobilisation commune évite la fermeture et offre un délai à l'association. Un nouveau président, le Dr DAUMAL, arrive en juillet, puis un nouveau directeur, M. BON, en août 1993. En lien avec les salariés et le Dr CARDIN, il leur revient de convaincre la DDASS de continuer à poursuivre les accueils. Cet aboutissement sera finalement obtenu en contrepartie d'une restriction budgétaire conséquente avec 8 licenciements et arrêt de certaines activités manuelles (jardinage, menuiserie, poterie) ainsi que toutes les activités à visée thérapeutiques.

En effet, l'Etat impose à l'association de revenir à des missions plus conformes à son statut de centre d'hébergement et de réinsertion sociale, en privilégiant dorénavant l'aspect social et le logement des personnes accueillies.

Progressivement, la Roseraie se met à effectuer des accueils en urgence, en lien avec certains partenaires de l'agglomération ainsi qu'à accueillir des familles, notamment dans des situations de violence qui nécessitent un éloignement rapide. En 1995, pour la première fois, la Roseraie accueille dans un appartement qu'elle louait à l'époque sur La Mure, une femme victime de violences conjugales et ses 6 enfants. Ces accueils de famille, d'abord occasionnels, constituent aujourd'hui une part importante de l'activité de l'établissement.

La mise en place des Ateliers d'Adaptation à la Vie Active

Le statut de CHRS de la Roseraie permet de faire appel au « pécule » (ou rétribution d'insertion) ; les hébergés qui travaillent perçoivent ainsi un dédommagement d'un pourcentage du SMIC.

L'application du « pécule » correspond au début d'un travail partenarial avec l'EDF qui « réserve » quelques chantiers à l'association dans le cadre d'une campagne nationale de lutte contre les exclusions. Ce partenariat s'est fortement développé depuis et la convention avec l'EDF constitue un

des piliers de l'activité présente à la Roseraie.

Le local d'urgence, une réponse essentielle sur le territoire

La fermeture de la cure, à Corps, a notamment réorienté vers la Roseraie une demande d'hébergement des personnes de passage sur la route Napoléon. Un local dit d'urgence a été réhabilité pour une trentaine d'accueils annuels de gens de passage. Dans ce cadre, la Roseraie dépanne jusqu'à 3 jours maximum, avec un hébergement et des repas.

Une nouvelle page à écrire au service du territoire

L'histoire associative est riche et montre son engagement de longue date auprès des personnes les plus fragiles. Le travail et la participation à la vie de la communauté sont également des piliers importants dans l'accompagnement proposés à la Roseraie. Ces fondements guident le travail social d'accompagnement encore aujourd'hui grâce au conventionnement de 32 places octroyés par la Direction Départementale de l'Emploi et des Solidarité (DDETS) dans le cadre du CHRS.

La Roseraie en chiffres pour 2024

Le local d'urgence

Poursuivant son utilité sociale et d'urgence sur le territoire, nous avons accueilli 17 personnes pour 714 nuitées. Pour 69% ce sont des hommes seuls et 23% des femmes seules ou avec enfants. Toutes les personnes hébergées étaient à la rue et orientées par le service social du département, l'hôpital ou le CCAS de la Mure.

Le CHRS

Nous avons hébergé 20 adultes (12 hommes et 8 femmes) et 7 enfants. Un travail important a été réalisé en 2024 pour retisser les liens partenariaux indispensables pour garantir les bonnes orientations du public vers la Roseraie.

En effet, le CHRS de la Roseraie reste un hébergement atypique dans l'offre d'hébergement de l'Isère et ne correspond pas à toutes les personnes ou familles. L'éloignement géographique de Grenoble ou la nécessité de soins réguliers sont les raisons principales qui ne permettent pas d'accueillir des personnes seules ou des familles dans les conditions nécessaires à leur insertion sociale.

Un accord spécifique avec l'Etat permet d'accueillir des personnes en direct, sans le passage par le SIAO de l'Isère. Ainsi, nous avons hébergé en 2024 des personnes via le réseau ACSE (réseau national de lutte contre la traite humaine) afin de mettre en protection ces personnes dans les meilleurs délais.

Perspectives 2025

Après une année d'interconnaissance et d'adaptations nécessaires entre l'équipe de la Roseraie et les équipes de la Fondation Boissel, l'année 2025 marquera une nouvelle étape dans l'histoire de la Roseraie.

En effet, le projet d'établissement devra être mis à jour et l'évaluation de l'établissement sera conduite en fin d'année.

Ces échéances seront l'occasion de s'interroger à nouveau sur l'accompagnement social réalisé à la Roseraie en engageant un travail collaboratif de réécriture du projet d'établissement, en tenant compte de l'histoire de la structure et de sa spécificité.

Je suis très heureuse de conduire et d'accompagner cette équipe dans cette nouvelle page de son histoire.



ÉTABLISSEMENT LA BLANCHISSERIE



Laurie ORTOVENT
Directrice
La Blanchisserie

La Blanchisserie, nouvelle activité d'insertion de la Fondation Boissel, s'est implantée à La Mure en mai 2024 dans des locaux rénovés. Elle offre un cadre de travail sécurisé et accessible, notamment pour les femmes éloignées de l'emploi sur le plateau matheysin. Portée par une nouvelle équipe, elle vise à développer son ancrage local et à pérenniser son action sociale et économique.

La Blanchisserie est le dernier né des établissements de la Fondation Boissel. Cette activité initialement portée par la Roseraie à Corps a été déménagée en mai 2024 afin de lui donner une nouvelle dimension. Comme son nom l'indique, cette activité de blanchisserie est une nouvelle activité d'insertion par l'activité économique de la Fondation. Elle vient compléter les activités de Graines d'Insertion sur Grenoble.

Un nouveau local pour de meilleures conditions de travail

La Blanchisserie à Corps ne disposait pas de conditions de travail professionnelles et sécurisées pour les salariés. L'opportunité de rénover une ancienne blanchisserie dans la zone d'activité des Marais à la Mure a été identifiée avec la possibilité de racheter le matériel existant. Ce sont donc l'équipe de Rénov'Bati de Graines d'Insertion qui a réalisé les travaux de second œuvre afin d'offrir un cadre de travail agréable pour les salariés et les clients. Par ailleurs, il a été décidé d'installer un système d'approvisionnement automatique des machines à laver en produits lessiviels afin de limiter le risque pour les salariés.

Une nouvelle équipe d'encadrement

En juillet 2024, Margot Hendrysiak est venue rejoindre Valérie Masse notre encadrant technique en tant que chargée d'insertion professionnelle et encadrante. Cette double fonction est pertinente et très intéressante dans l'accompagnement professionnel. Elle permet d'identifier au quotidien, en situation de travail, les aptitudes et difficultés des salariés en insertion et ainsi ajuster les actions à mettre en œuvre au plus près des besoins des salariés.

Une nouvelle activité d'insertion attendue sur le plateau matheysin

En comparaison à d'autres ACI présents sur le territoire Matheysin, La Blanchisserie offre une activité différente pour les personnes éloignées de l'emploi. En effet, il existe une offre d'insertion limitée sur le plateau et plutôt pour les hommes. La Blanchisserie est ainsi accessible à un public féminin. Les espaces de travail dans notre blanchisserie permettent d'explorer différentes compétences (livraison, accueil client, organisation, encaissement, facturation). Nous pouvons en effet le constater au travers des





recrutements, une forte demande est présente sur le poste d'agent en blanchisserie.

Concernant le profil des salariés en insertion, ces derniers habitent majoritairement à La Mure et ses alentours. Les horaires de travail sont des horaires de journée avec une demi-journée de travail le mercredi. Cela permet aux salariés de prévoir divers rendez-vous. Les recrutements demeurent plus simples au vu de notre nouvelle implantation sur la commune de La Mure.

Les salariés accueillis à La

Blanchisserie, ont des profils de divers horizons : difficulté sociale, rupture de parcours, parcours migratoire...

L'insertion professionnelle par le travail est très importante pour ce public en reconstruction sociale et professionnelle. Néanmoins, sur l'année 2024, nous avons constaté une réelle difficulté quant au renouvellement des titres de séjour, ce qui nous a contraint d'arrêter le contrat de certains salariés. Malheureusement, nous sommes impuissants face à cette difficulté administrative. Hélas, nous nous

retrouvons à accompagner des personnes relevant d'un parcours migratoire ayant divers traumatismes (liés à l'histoire de vie, au périple, à la santé...) vers des parcours de rupture à répétition.

Enfin, l'un des plus grands freins que rencontre la majorité des salariés est celui lié à la mobilité ce qui est fortement pénalisant pour l'insertion professionnelle en particulier en ruralité.

En 2024, nous avons employé 10 salariés en insertion, 9 femmes et 1 homme pour 7277 heures de travail. Malheureusement, les situations sociales des salariés sortis en 2024 ne leur ont pas permis d'envisager une poursuite du parcours vers un emploi ou la formation.

Perspectives 2025

L'enjeu de 2025 sera de développer l'activité économique sur le plateau matheysin car le portefeuille de clients est actuellement sur Corps et le Dévoluy. Ce développement passera par une meilleure structuration de l'offre commerciale et un renouvellement de l'outil de production.

Ce développement permettra de pérenniser cette nouvelle activité d'insertion au service d'un nouveau territoire d'intervention de la Fondation Boissel sur le sud Isère.



ÉTABLISSEMENT RÉGAL'



Jean BAÑOS
Directeur
Régal'

Régal' consolide ses objectifs en marquant une année de stabilisation et de défis. L'établissement, a servi près de 350 000 repas grâce à une équipe engagée. L'établissement a également renforcé son engagement envers l'insertion professionnelle. La sécurité alimentaire et des personnes est restée une priorité, avec un niveau d'hygiène conforme aux standards. L'année a été marquée par des événements significatifs et des partenariats fructueux

L'année 2024 a été marquée par **une activité intense** et de nombreux moments partagés pour Régal'. Suite à l'intégration de l'OGEC en 2023, 2024 a été une année de stabilisation et de défis.

Régal' est désormais solidement établi, avec une équipe attentive et engagée, poursuivant des objectifs vertueux.

Régal' reste vigilant et uni pour promouvoir le goût et l'accès à l'emploi.

Présentation de l'établissement

Régal' est une cuisine centrale au sein de la Fondation Georges BOISSEL, servant jusqu'à 2 000 repas, allant de la maternelle aux résidents, avec un conventionnement par l'insertion au travail.

L'établissement emploie une trentaine de collaborateurs répartis sur trois pôles différents :

- La cuisine centrale, cœur d'activité de Régal', confectionne les repas dédiés à l'OGEC, à la fondation et réalise des prestations annexes.
- Le bio nettoyage, responsable de l'entretien des locaux de la MAS et de la distribution des repas.
- Une équipe dédiée à l'ESM Portes de l'Isère, assurant la distribution des repas et la gestion du restaurant self.

Régal' est également **une entreprise d'insertion**, accueillant cette année six emplois en insertion encadrés par notre Chargé d'Insertion Professionnelle.

En 2024, Régal' a mobilisé 28 personnes pour servir près de 350 000 repas.



L'activité

Notre priorité est **la sécurité alimentaire et des personnes.**



Nous maintenons un niveau d'hygiène très satisfaisant, conforme aux standards de la DDPP (Direction Départementale de la Protection de la Population). L'année 2024 a également été marquée par **l'absence d'accidents de travail.**



2024 a été une année charnière pour Régali', riche en rebondissements et en émotions, mais surtout une année de confirmation.

De nombreux défis ont été relevés cette année. Le principal objectif de Régali' en 2024 était de valider et de confirmer notre partenariat avec l'institution Saint Claire d'Assise.

De nombreux échanges ont eu lieu entre les différents acteurs de la restauration de l'OGEC et les équipes de Régali'. Grâce à des rendez-vous avec le personnel des cantines, les directions des établissements et les commissions d'élèves dédiées à la restauration, nous avons su maintenir un climat de confiance et ajuster notre prestation tout au long de l'année 2024.



Ces rencontres ont été riches en échanges et en découvertes. Les élèves ont pu visiter la cuisine centrale lors d'une journée de production, découvrant ainsi le fonctionnement et la conception d'un repas, depuis la livraison des marchandises jusqu'à la distribution des repas dans les écoles et collèges. Régali' a également été partenaire



de la journée « bol de riz », offrant le repas pour que la totalité des fonds récoltés puisse être reversée à une association visant à ouvrir des écoles en Afrique.



Régali' se distingue par la réalisation de repas pour la Fondation Georges BOISSEL, en cuisinant pour les patients et résidents de nos structures d'accueil, avec une attention particulière à la qualité de nos matières premières, dont 80 % sont des produits frais transformés dans notre cuisine centrale.

L'insertion

Le plan stratégique de la Fondation Georges BOISSEL met l'accent sur la solidarité et l'inclusion, en réhabilitant le Domaine par l'insertion économique.

L'insertion est également une valeur fondamentale de Régali', ce qui contribue à la reconnaissance de la fondation dans la région.

L'insertion professionnelle désigne l'action d'aider les jeunes, les demandeurs d'emploi et les personnes en situation de handicap à trouver une place dans la vie active. Son objectif est d'accompagner les personnes en difficulté à trouver un emploi et à s'insérer dans la vie professionnelle.

Offrir une nouvelle ouverture sur la vie active à des personnes qui pensaient peut-être que le monde du travail n'était pas fait pour elles donne une autre dimension au rôle de manager.

Avec l'arrivée des écoles et collèges

de Saint Clair d'Assise et la réalisation de près de 2000 repas par jour, nous avons pu accueillir de nouveaux contrats en insertion pour intégrer l'équipe grandissante de la cuisine. Cela nous a permis de passer **de quatre à six personnes en insertion**, conformément à notre projection. Notre fierté réside dans le fait que toutes ces personnes font partie intégrante de l'équipe de la cuisine, avec une implication et un sérieux prouvés chaque jour de la semaine. En 2024, Régál' a accompagné dix personnes dans leur insertion professionnelle.

Au-delà de leur quotidien, qui consiste à préparer les repas pour la Fondation et l'OGECE, leur aide est précieuse pour la réalisation de prestations annexes.

Ils ont pu découvrir un autre aspect de la restauration en confectionnant des plateaux repas, des buffets, des cocktails et en assurant le service lors de prestations extérieures.

L'insertion chez Régál' en 2024 a également été marquée par **60 % de sorties positives**.

Nous sommes fiers de pouvoir être un tremplin vers un projet professionnel pérenne.

Une mobilisation exemplaire de tout l'encadrement et des équipes de Régál' a permis d'accompagner avec empathie, bienveillance et écoute ces personnes tout au long de leur passage dans la cuisine centrale, notamment grâce à l'encadrant technique de la cuisine. Accueillir des nouveaux arrivants qui ne sont pas issus du métier de la restauration représente un fort investissement de leur part.

Les obligations légales en matière de sécurité, d'hygiène et de bonnes pratiques alimentaires nous demandent de former, aider et accompagner tout en assurant une production de restauration.

Cela a également été possible grâce à notre chargée d'insertion, qui a su accompagner ces personnes, parfois au-delà du cadre professionnel.

Les événements marquants

Cette année a également été marquée par **des challenges sur les prestations annexes**, mettant en avant les talents de nos équipes. Lors des déjeuners du séminaire, du Gala ou du CEC, le savoir-faire de Régál' a su mettre en avant les compétences de l'équipe et ravir les papilles de nos convives.



Le premier événement marquant a été la réalisation du **repas du gala de la fondation**. Ce fut un défi de taille, nécessitant d'imaginer, réaliser et servir un repas digne d'un tel événement.





Un autre moment important a été la réalisation du **buffet pour la CEC (Convention des Entreprises pour le Climat)**, permettant à Régali' de mettre en avant son savoir-faire en délivrant un repas végétarien pour près de 200 personnes.

Du côté de l'OGEC, la confiance établie nous a permis de participer à la kermesse ainsi qu'au repas de fin d'année du personnel de Sainte Claire d'Assise.

Les enjeux 2025

En 2025, nous mettons l'**accent sur la transition écologique** avec une politique d'approvisionnement locale et de sourcing auprès des acteurs locaux, afin de proposer à nos convives des produits vertueux. En lien avec le comité RSO de la Fondation, nous avons amorcé en 2024 un véritable chantier

concernant l'approvisionnement des matières premières et l'utilisation des produits jetables.

Régali' est **impliqué dans le PAT** (Plan Alimentaire Territorial), mettant en relation les producteurs, les transformateurs et les distributeurs de repas sur un territoire dédié. En 2025, nous poursuivrons cette avancée avec l'appui de la communauté de communes des Val du Dauphiné, et nous prévoyons les premiers partenariats pour le second semestre.

Toutes les prestations extérieures sont réalisées avec de la vaisselle réutilisable.

Le réemploi de la vaisselle pour la livraison des repas de la Fondation et de l'OGEC est également en place, **conformément aux principes de la loi EGALIM.**

En 2025, nous mettrons également en place une véritable action sur les déchets, avec un système de redistribution des repas non servis sur les sites de la Fondation, ainsi qu'une solution de rachat des repas invendus au self.



Nous avons également réalisé des prestations en interne pour la fondation, notamment pour la MAS (avec le Cross du Vion et près de 350 repas avec un barbecue géant), l'ALPA, l'ESM Portes de l'Isère, le SIAO, ainsi que pour nos partenaires du Territoire, de la DETTS du département de la CAPI.





GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

CHAPITRE 04

Acronymes & définitions	120
-------------------------	-----

ACRONYMES ET DÉFINITIONS

A

AAH

Allocation Adulte Handicapé

ADATE

Association Dauphinoise Accueil
Travailleurs Etrangers

ALPA

Accompagnement Logement
Porte des Alpes

ALPHI

Accompagner le Handicap
Psychique en Isère

AFIPH

Association Familiale de l'Isère
pour Personnes Handicapées

ANRU

Agence Nationale pour
la Rénovation Urbaine

APAJH

Association pour Adultes
et Jeunes Handicapés

APRESS

Association de Prévention Sociale
et Service d'Aide aux Victimes

ARE

Allocation de Retour à l'Emploi

ARS

Agence Régionale de Santé

ASD

Aide-Soignant Diplômé

ASL

Accompagnement Social
Logement

ASPA

Allocation de Solidarité
aux Personnes Agées

ASS

Allocation de Solidarité Spécifique

C

CATTP

Centre d'Activité Thérapeutique
à Temps Partiel

CCAS

Centre Communal d'Action
Sociale

CCRC

Communauté de Communes
de la Région de Condrieu

CDAPH

Commission des Droits et de
l'Autonomie des Personnes
Handicapées

CDDI

Contrat à Durée Déterminée
d'Insertion

CDI

Contrat à Durée Indéterminée

CDU

Commission Des Usagers

CEPPRAAL

Coordination pour l'Évaluation
des Pratiques Professionnelles
en Auvergne Rhône-Alpes

CGLPL

Contrôle Général des Lieux
de Privation de Liberté

CGT

Confédération Générale du
Travail

CHAI

Centre Hospitalier Alpes Isère

CHRS

Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale

CHV

Centre Hospitalier Lucien Hussenot

CHU

Centre
Hospitalier Universitaire

CISPD

Conseil Intercommunal
de Sécurité
et de Prévention de
la Délinquance

CIV

Cellule d'Identito-Vigilance

CLAN

Comité de Liaison en
Alimentation et Nutrition

CLSM

Conseil Local de Santé Mentale

CLUD

Comité de Lutte contre la Douleur

CME

Commission Médicale
d'Établissement

CMPA

Centre Médico-Psychologique
pour Adultes

CMPE

Centre Médico-Psychologique
pour Enfants

CNAV

Caisse Nationale d'Assurance
Vieillesse

COHNI

Coordination de l'Hébergement
Nord Isère

COMEDIMS

Commission du Médicament et
des Dispositifs Médicaux Stériles

CPND

Centre Psychothérapique
Nord Dauphiné

CPT

Communauté Psychiatrique
de Territoire

CREX

Comité de Retour d'Expérience
associés aux soins

CRMC

Centre Ressource Métiers
et Compétences

CSIRMT

Commission des Soins Infirmiers
de Rééducation et Médicaux
Techniques

CSOS

Commission Spécialisée
pour l'Organisation des Soins
CVS
Conseil de la Vie Sociale

D**DAHO**

Droit à l'Hébergement Opposable

DDCS

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale

DGOS

Direction Générale de l'Offre de
Soins

DIM

Département d'Information
Médicale

DRAC

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

DREES

Direction de la Recherche des
Etudes, de l'Evaluation et des
Statistiques

DRJSCS

Direction Régionale de la
Jeunesse des Sports et de la
Cohésion Sociale

DUH

Demande Unique d'Hébergement

E**EHPAD**

Établissement d'Hébergement
pour Personnes Agées
Dépendantes

EMOGEX

Équipe Mobile Gériatrique
Extrahospitalière

ENM

Établissement National des
Invalides de la Marine

EOHLIN

Équipe Opérationnelle
d'Hygiène Hospitalière

EPCI

Établissement Public
de Coopération
Intercommunale

EPP

Évaluation des Pratiques
Professionnelles

EPRD

État Prévisionnel des Recettes
et des Dépenses

ESAP

Éducation Soins Activité Physique

ESAT

Établissement et Service d'Aide
par le Travail

ESM Portes de l'Isère

Établissement de Santé Mentale
Portes de l'Isère

ESPI

Espace de Soins Psychiatriques
Intensifs

F**FAM**

Foyer d'Accueil Médicalisé

FSL

Fonds de Solidarité Logement

FSV

Fonds de Solidarité Vieillesse

FVV

Femmes Victimes de Violence

G**G2RS**

Groupe Régional de Recherche
en Psychiatrie

GEM

Groupe d'Entraide
Mutuelle

H**HAD**

Hospitalisation à Domicile

HAS

Haute Autorité de Santé

I**IDE**

Infirmier Diplômé d'État

IFPS

Institut de Formation aux
Professions de Santé

IFSI

Institut Français de Soins Infirmiers

IQSS

Indicateurs Qualité et Sécurité
des Soins

IUT

Institut Universitaire
Technologique

J**JLD**

Juge des Libertés et de la
Détenition

L**LDA**

Logement d'Abord

M**MAIA**

Maisons pour l'Autonomie et
l'Intégration des Malades
Alzheimer

MAIS

Mouvement pour
l'Accompagnement et l'Insertion
Sociale

MAS

Maison d'Accueil Spécialisée

MCO

Médecine – Chirurgie –
Obstétrique

MDU

Maison Des Usagers

MEAH

Mission Nationale d'Expertise
et d'Audit Hospitalier

MSA

Mutualité Sociale Agricole

O**OFII**

Office Français de l'Immigration
et de l'Intégration

OPAC

Office Public d'Aménagement
et de Construction

P**PAQSS**

Programme d'Amélioration de la
Qualité et de la Sécurité des Soins

PASS

Permanence d'Accès aux Soins

PC

Personal Computer

PJJ

Protection Judiciaire
de la Jeunesse

POHI

Pôle d'Orientation sur
l'Hébergement d'Insertion

PSBJ

Plateforme de Santé
de Bourgoin-Jallieu

PTA

Plateforme Territoriale d'Appui

R**RCP**

Réunion de Concertation
Pluriprofessionnelle

RIM-P

Recueil d'Information Médicale
en Psychiatrie

RIVHAJ

Relais d'Initiative dans la Ville
pour l'Habitat des Jeunes

RMM

Revue de Morbi Mortalité

RSA

Revenu de Solidarité Active

RSE

Responsabilité Sociale
des Entreprises

RSI

Régime Sociale des Indépendants

RSO

Responsabilité Sociale
des Organisations

RUP

Reconnue d'Utilité Publique

S**SAFT**

Service d'Accueil Familial
Thérapeutique

SAMSAH

Service d'Accompagnement
Médicosocial pour Adulte
Handicapé

SAVS

Service d'Accompagnement
à la Vie Sociale

SDRE

Soins à la Demande du
Représentant de l'État

SDT

Soins à la Demande d'un Tiers

SFM

Solidarité Femmes Miléna

SIAE

Service d'Insertion pour l'Activité
Économique

SIAO

Service Intégré d'Accueil
et d'Orientation

SILEF

Service Isérois de Lutte contre
l'Exclusion des Familles

SI SIAO

Système d'Information Service
Intégré d'Accueil et d'Orientation

SISM

Semaine d'Information
de Santé Mentale

SMPR

Service Médico-Psychologique
Régional

SNCF

Société Nationale des Chemins
de Fer

SPIP

Service Pénitentiaire d'Insertion
et de Probation

SSR

Soins de Suite et de Réadaptation

T**TGI**

Tribunal de Grande Instance

U**UCSD**

Un Chez Soi D'abord

UNAFAM

Union Nationale des Familles
et Amis de personnes Malades
et/ou handicapées psychiques

USLD

Unité de Soins Longue Durée

V**VJM**

Veille Jeune Majeur

VPN

Virtual Private Network





CRÉATION & RÉALISATION

• Service Communication
Fondation Georges BOISSEL

PHOTOS

• Fondation Georges BOISSEL
• Images libres de droit

PHOTOGRAPHE

• Xavier CHABERT
• Gil LEBOIS
• Denis PACCARD
• Michaël RELAVE

IMPRESSION

.fr Consulting

Couverture

Cocoon SILK FSC
Recycled Credit 300 g/m²

Intérieur

Cocoon Offset FSC
Recycled Credit 100 g/m²

Édition : Juillet 2025





FONDATION
GEORGES BOISSEL
HUMANISME ET INCLUSION

2024 RAPPORT ANNUEL

Fondation Georges BOISSEL

100 Avenue du Médipôle, CS 43016

38307 BOURGOIN-JALLIEU

Contact

04 74 83 53 00

Consultez notre actualité sur www.fondation-boissel.fr